

REPUBLIQUE DU MALI

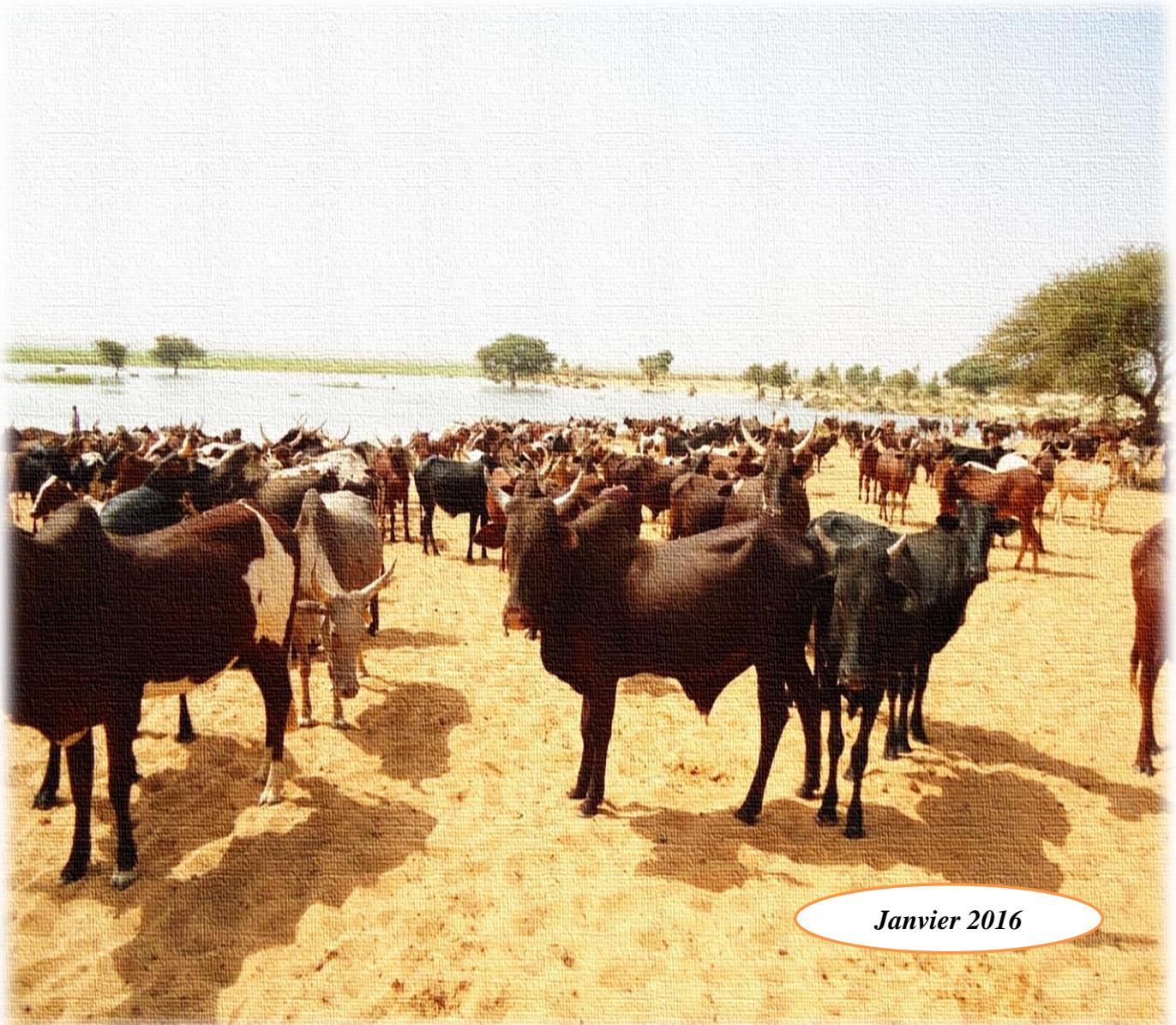
Un Peuple- Un But- Une Foi

MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Avenue de la Liberté, Route de Koulouba ; BP : 265 ; téléphone : (00223) 20 22 20 22 / 20 23 12 17 ; Bamako – Mali

RAPPORT ANNUEL 2015



Janvier 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	4
TABLEAU DES ANNEXES	5
ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	8
I. ADMINISTRATION ET FINANCES	10
1.1. Organisation du Service	10
1.2. Ressources humaines.....	11
1.2.1. Effectif du personnel.....	11
1.2.2. Evolution du personnel au cours des dernières années	12
1.3. Infrastructures, logistiques et équipements	21
1.3.1. Situation des bâtiments	21
1.3.2. Moyens logistiques	21
1.3.3. Situation des matériels et équipements divers	21
1.4. Ressources financières	22
1.4.1. Etat d'exécution du budget de fonctionnement :	22
1.4.2. Autres ressources.....	22
2.1. Effectifs du cheptel.....	24
2.2. Filière bétail viande	26
2.2.1. Infrastructures de transformation	26
2.2.2. Production contrôlée de viande	26
2.2.3. Appui à la résilience des couches vulnérables.....	30
2.2.4. Suivi des unités de productions d'aliment bétail.....	30
2.2.5. Amélioration génétique	31
2.2.6. Commercialisation du bétail et de la volaille.	32
2.3. Filière cuirs et peaux	42
2.3.1. Production contrôlée de cuirs et peaux.....	42
2.3.2. Unités de transformation	43
2.3.3. Prix moyens des cuirs et peaux	44
2.3.4. Exportations contrôlées des cuirs et peaux.....	44
2.4. Filière lait.....	45
2.4.1. Production de lait.....	45
2.4.2. La collecte du lait cru local	48
2.4.3. Transformation	50
2.5. Filière avicole	51
2.5.1. Effectifs des volailles.....	51
2.5.2. Production d'œufs et de poulets de chair	52
2.5.3. Expérimentation en milieu paysan	53
2.6. Autres filières	53
2.6.1. Filière Apiculture	53
2.6.2. Cuniculture	53
2.6.3. Autres filières	53
2.7. Infrastructures et équipements d'élevage	54
III. AMENAGEMENT ET HYDRAULIQUE PASTORALE	54
3.1. Suivi des ressources pastorales	54
3.1.1. Etat des pâturages	54
3.1.2. Conditions d'abreuvement	55
3.1.3. Alimentation du bétail :	55
3.2. Aménagements, équipements et hydraulique pastoraux.	58

4.1	Formation	59
4.1.1.	Formation des agents	59
4.1.2.	Formation des professionnels.....	59
4.1.3.	Visites d'échange	59
4.2	Documentation	59
4.3	Information –Communication	60
4.3.1.	Production de rapports.....	60
4.3.2.	Dispositif de Suivi-évaluation.....	60
4.3.3.	Activités médiatiques	61
4.3.4.	Concertations et réunions.....	61
V.	SUPERVISION- SUIVI- EVALUATION	62
5.1.	Missions de suivi.....	62
5.2.	Participation à l'enquête Agricole de Conjoncture	63
5.2.1.	Données sur l'élevage des exploitations agricoles	63
5.2.2.	Abattages dans les exploitations agricoles.....	64
5.3.	Projets et programmes rattachés	65
5.3.1.	Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuir et Peaux	65
5.3.2.	Cellule d'Appui à la Valorisation des Sous Produits d'Abattage	66
5.3.3.	Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre – Tonka	66
5.3.4.	Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique (CCMD-BRE) de de Madina Diassa;.....	67
5.3.5.	Projet d'appui Sélection et Multiplication du Zébu Azawak au Mali, Phase II	70
5.3.6.	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali (PADENEM)	70
5.3.7.	Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM).....	70
5.3.8.	Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako-Gourma (PDELG)	71
5.3.9.	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PRODEZEM).....	72
5.3.10.	Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes- Sud (PADEPA- KS)	74
5.3.11.	Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental (PADESO)	75
5.3.12.	Le projet de Développement et de Valorisation de la Production Laitière au Mali (PRODEVALAIT)	77
VIII.	LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2017	79
CONCLUSION	80
ANNEXES	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structures opérationnelles de la DNPIA.....	11
Tableau 2. Répartition du personnel par sexe	12
Tableau 3. Mouvement du personnel de 2011 à 2015	13
Tableau 4. Pourcentage de dotation par rapport aux cadres organiques	15
Tableau 5. Besoins en personnel par structure et par catégorie.....	15
Tableau 6. Situation du personnel technique au 31/12/2015.....	17
Tableau 7. Situation du personnel d'appui au 31/12/2015.....	17
Tableau 8. Liste du personnel admis à la retraite.....	19
Tableau 9. Mouvement du personnel	20
Tableau 10. Etat d'exécution du crédit de fonctionnement.....	22
Tableau 11. L'évolution des effectifs du cheptel des dix dernières années	24
Tableau 12. Effectifs du cheptel par espèce et par région.....	25
Tableau 13. Importance relative des régions en terme de possession des effectifs (%)	25
Tableau 14. Infrastructures de production, de transformation, de commercialisation et de conservation/ stockage des produits animaux.....	26
Tableau 15. Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année.....	28
Tableau 16. Statistiques des abattages contrôlés dans le District de Bamako	28
Tableau 17. Récapitulatif des animaux embouchés par région	29
Tableau 18. Unités de productions d'aliment bétail.....	30
Tableau 19. Synthèse des approvisionnements des marchés à bétail suivis au cours de l'année.	34
Tableau 20. Prix moyens des animaux vendus par espèce et par région	36
Tableau 21. Exportations contrôlées d'animaux vivants par région et par espèce.....	38
Tableau 22. Exportation contrôlées d'animaux par pays de destination	41
Tableau 23. Production des cuirs et peaux.....	42
Tableau 24. Prix moyens de rétrocession des cuirs et peaux par pièce	44
Tableau 25. Exportations contrôlées des cuirs et peaux par région.....	45
Tableau 26. Quantités de cuirs et peaux exportés selon les pays de destination.....	45
Tableau 27. Paramètres de production des espèces animales.....	46
Tableau 28. Effectifs des lactantes par espèces et par région	47
Tableau 29. Production potentielle de lait obtenue par espèces (tonnes)	47
Tableau 30. Disponible laitier estimé (en tonnes)	48
Tableau 31. Production d'œufs et de poulets de chair par région.....	52
Tableau 32. Répartition des quantités de semences pour la production de fourrage par région..	55
Tableau 33. Quantités de semences fourragères bases et R1 pour la production de semences fourragères	56
Tableau 34. Superficies emblavées de cultures fourragères par région.....	57
Tableau 35. Fonds documentaires du service central de la DNPIA.....	60
Tableau 36. Concertations et réunions	61
Tableau 37. Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles traditionnelles selon la région, et les espèces.	63
Tableau 38. Effectif moyen de cheptel par exploitation	64

TABLEAU DES ANNEXES

Annexe 1. Evolution des exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de l'année.....	82
Annexe 2. Evolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux au cours de l'année.....	83
Annexe 4. Production de Cuirs et Peaux dans les localités couvertes par le PACP.	84
Annexe 5. Collecte mensuelle des cuirs et peaux (pièces).....	85
Annexe 6. Situation des organisations professionnelles de la filière bétail viande	86
Annexe 7. Situation des organisations professionnelles de la filière lait	95
Annexe 8. Situation des organisations professionnelles de la filière cuirs et peaux.....	97
Annexe 9. Situation des organisations professionnelles de la filière avicole.....	97
Annexe 10. Situation des organisations professionnelles de la filière apicole.....	99
Annexe 11. Liste des huileries disposant d'équipement appropriés de raffinage d'huile à base de graine de coton.....	101
Annexe 12. Unités de transformation du lait	104
Annexe 13. Situation biomasse des pâturages naturels à la date du 31 octobre 2015.....	105
Annexe 14. Situation des bâtiments	107
Annexe 15. Situation des véhicules et autres moyens logistiques.....	110
Annexe 16. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA.....	112
Annexe 17. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA (<i>Suite</i>)....	114

ABREVIATIONS

ABH :	Aliment Bétail HUICOMA
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux
ABN	Autorité Bassin du Niger
ALG	Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako- Gourma
APEJ	Agence Pour l'Emploi des Jeunes
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CIATE	Centre d'Insémination Artificielle et de Transplantation Embryonnaire
CPS-SDR	Cellule de planification et de Statistique du Secteur du Secteur du Développement rural,
CCMD/BRE	Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTC	Comité Technique de Coordination, de prévention et de lutte contre la grippe aviaire
CNRA	Comité National de la Recherche Agricole
DDRK	Développement Durable de la Région de Kidal
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRPIA :	Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
ECIBEV :	Etablissement de Crédit et d'Investissement pour le bétail et la Viande
GAM :	Général Alimentaire Malienne
GDT	Gestion Durable des Terres
GTPA :	Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'Assistance Agro Hydro Météorologique
IAHP :	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
ICD	Initiative Commune de Développement
ID Sahel	Ingénierie pour le Développement au Sahel
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LMIS	Livestock Market Information System
MEE	Ministère de l'Elevage et de l'Environnement
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
MS	Matière Sèche
ND	Non disponible
OMBEVI	Office Malien du Bétail et de la Viande
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OMA	Observatoire des Marchés Agricoles
ORTM	Office des Radios et Télévisions du Mali
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OPV	Office de la Protection des Végétaux
PAACV-Tonka	Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des pauvres et des Couches Vulnérables dans la zone lacustre de Tonka

PACP	Régional d'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans les Pays de l'Afrique de l'Ouest
PADENEM	Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Nord Est du Mali
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PADEPA-KS	Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la Zone de Kayes Sud
PASAM	Projet d'Appui au Secteur Agricole au Mali
PAFLAPUM	Projet d'Appui à la Filère lait Péri-urbaine
PAPAM	Programme d'Appui à la Productivité Agricole au Mali
PASMZAM	Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak à Ménaka
PCDA	Programme Compétitivité et Diversification Agricoles
PDAM	Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
PDELG	Projet de Développement de l'Élevage dans la région du Liptako-Gourma
PDREGDE	Projet de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes
PDI-BS	Projet de Développement Intégré du Bassin du Bani et de Sélingué
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRODEL-K	Projet de Développement de l'Élevage à Koulikoro, Kita et Koumantou
PADESO	Projet d'Appui au Développement Durable de l'élevage au Sahel Occidental
PQAP	Programme Quinquennal d'Aménagements pastoraux
PRODEVALAIT	Projet de Développement et de Valorisation du Lait cru local
PRODEZEM	Projet d'Appui au Développement de l'Élevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara
PROGEBE	Projet de Gestion durable du Bétail Endémique
PROVALE	Projet de Valorisation des filières d'élevage
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTSPA	Projet de Transformation des Sous Produits d'Abattage
RCI	République de Côte d'Ivoire
RIM	République Islamique de Mauritanie
RDC	République Démocratique du Congo
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIPSA	Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel
SLPIA	Service Local des Productions et des Industries Animales
SDSU :	South Dakota State University
SOLAIMA	Société des Laiteries du Mali
UAPIA	Unité d'Appui aux Productions et aux Industries Animales
ULB	Union Laitière de Bamako
USAID	Agence américaine pour le développement international
WAAPP	West African Agriculture Production and Productivity
ZE :	Zone d'Etude

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'Élevage, de par son importance stratégique dans l'économie malienne, et la conjoncture actuelle marquée par une demande très forte des populations en produits animaux, figure en bonne place dans les actions prioritaires du Gouvernement. Sa contribution au PIB se situait autour de 15,2% en 2013 derrière les produits de l'agriculture (16,2%) et devant l'or (7,2%) selon le rapport des comptes nationaux définitifs 1999/2013, élaborés par l'INSTAT en 2015.

Pour accroître l'offre en produits carnés, laitiers en s'appuyant sur une plus grande professionnalisation des acteurs des filières animales, la vision du Gouvernement est de créer les conditions propices à l'émergence et au développement d'exploitations modernes, capables de répondre aux besoins de consommation des populations et de faire face au défi alimentaire dans les décennies à venir .

Aussi, la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales a-t-elle été créée (Loi N°05-008 du 11 Février 2005), pour promouvoir les filières de productions animales dans l'optique de contribuer durablement à la réduction de la pauvreté et d'assurer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des populations .

La campagne agricole 2015-2016, a connu un démarrage difficile marqué par l'installation tardive de la pluviométrie. Les pâturages étaient très pauvres dans toutes les zones pastorales et agropastorales du pays et les conditions d'élevage jugés médiocres dans le sahel occidental et dans les régions nord du pays. Les bourgoutières étaient de plus en plus sur pâturées.

La situation s'est progressivement améliorée au cours de la 3^{ème} décennie du mois de juin, avec l'installation définitive de la pluviométrie et la reprise du couvert herbacé et ligneux dans les principales zones agropastorales sud du pays. Le niveau de biomasse est nettement supérieur à celui de l'année dernière à la même période.

Sur les marchés d'approvisionnement, l'offre en animaux de boucherie n'a pas connu de changement important en dépit d'une certaine instabilité, voire une augmentation du prix des animaux et de la viande dans le District de Bamako et dans les capitales régionales. La situation s'est progressivement améliorée à la faveur des mesures de stabilisation prises par le Gouvernement en rapport avec les professionnels de la filière bétail/viande.

Au plan technique et institutionnel, la campagne a été marquée par :

- l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de Campagne Agricole Consolidé et Harmonisé 2015-2016 avec de fortes implications des productions animales à travers la subvention en intrants d'élevage (aliments concentrés), la contribution des projets et programmes, ONG, Partenaires Techniques et Financiers (semences fourragères, aliments bétail) ;
- la tenue de la conférence régionale à Mopti sur les bourgoutières pour la gestion et l'exploitation rationnelle des ressources ;
- la poursuite du programme de sélection et/ou de croisement avec des races exotiques plus performantes avec l'appui du partenaire marocain (appui en semences animales) ;
- la création du centre d'insémination Artificielle (Ordonnance N°2015-014/P-RM du 02 avril 2015 et le Décret N°2015/P-RM du 17 avril 2015);
- l'amorce du processus d'élaboration de la Stratégie d'amélioration des Ressources Génétiques Animales ;
- le lancement officiel du PRAPS et l'adoption des projets de textes du PDIRAM ;
- la célébration de la Journée Mondiale du lait .

Au plan socio-économique, la reprise des financements publics et privés et la volonté politique manifeste pour faire de l'élevage un secteur émergent, doivent permettre d'atteindre les

objectifs de réduction de pauvreté définis dans le document du CSCRП relu dénommé « Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD-2016-2018).

Le présent rapport fait la synthèse des activités conduites et des résultats acquis en 2015 par la DNPIA, ses services déconcentrés et les projets et programmes relevant de sa tutelle. Il est structuré en six (6) chapitres :

Chapitre I : Administration et Finances ;

Chapitre II : Filières des Productions Animales ;

Chapitre III : Aménagement et Hydraulique Pastoraux ;

Chapitre IV : Formation, Documentation et Communication ;

Chapitre V: Supervision-Suivi-Evaluation ;

Chapitre VI : Perspectives pour l'Année 2016

Et des Annexes donnant plus de détails sur le contenu de certains chapitres.

I. ADMINISTRATION ET FINANCES

1.1. Organisation du Service

La Loi N° 05-008 du 11 février 2005 et le Décret N°09-260 /P-RM du 2 juin 2009, créent et organisent la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) en un service central et des services déconcentrés régionaux et subrégionaux.

Le service central comprend :

- ❖ deux bureaux en staff :
 - le Bureau des statistiques et suivi-évaluation ;
 - le Bureau d'accueil et d'orientation des usagers
- ❖ quatre divisions:
 - la Division Filières des Productions Animales ;
 - la Division Industries Animales ;
 - la Division Aménagement et Hydraulique Pastorales et ;
 - la Division Formation et Documentation.

Les services régionaux et subrégionaux comprennent :

- 9 Directions Régionales des Productions et des Industries Animales (DRPIA) au niveau des chefs lieux de régions et du District de Bamako ;
- 47 Services Locaux des Productions et des Industries Animales (SLPIA) fonctionnels au niveau des cercles ;
- 114 Unités d'Appui aux Productions et aux Industries Animales (UPIA) fonctionnelles au niveau des communes ou groupes de communes.

Des projets et programmes sont rattachés à la DNPIA et concourent à la réalisation de sa mission. Ce sont :

- Projet d'Appui au Développement de l'Élevage dans la zone Kayes Sud (PADEPA KS) Clôture prévue pour le 30 septembre 2016 ;
- Projet de transformation des Sous-Produits d'Abattage (PTSPA) Clôture prévue pour le 31 décembre 2016 ;
- Programme Quinquennal d'aménagements Pastorales (PQAP) : Clôture prévue pour décembre 2016 ;
- Projet de Développement de l'Élevage du Zébu Maure dans le Cercle de Nara (PRODEZEM) : Clôture prévue en fin 2016 ;
- Projet de Développement de l'Élevage dans la zone du Liptako Gourma (PDELG) : Clôture prévue pour fin 2016, nouvelle phase en cours de préparation ;
- Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE), clos le 31 décembre 2015 ;
- Programme d'Appui au Développement Durable de l'Élevage au Sahel Occidental (PADESO) clos au 31 décembre 2015 ;
- Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM), clos au 31 décembre 2015 ;
- l'Agence d'exécution du Projet régional d'amélioration de la qualité des cuirs et peaux (PAQCP), clos le 31 décembre 2015 ;
- Projet d'Appui à la sélection et à la multiplication du Zébu Azawak, clos le 31 décembre 2015 ;
- le Projet d'appui à l'amélioration des conditions de vie des pauvres et des couches vulnérables (PAACV-Tonka) , clos au 31 décembre 2015 ;

- le Programme de Développement Intégré pour la réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ONDY) Yanfolila, erigé courant 2013 en Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa (Yanfolila) CCMD/BRE ;
- Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière au Mali (PRODEVALAIT) ;
- Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) ;
- Projet de Développement des Ressources Animales et Aquacoles du Mali (PDIRAAM) En préparation et démarrage prévu pour début 2016.

Les projets et programmes que la DNPIA exécute en partage avec d'autres structures du développement rural sont :

- le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) du Comité National de la Recherche Agricole (CNRA) ;
- Projet de Renforcement de la Résilience contre l'Insécurité Alimentaire au Mali (PRIA-Mali) ;
- le Projet de Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique (PGRNCC) de l'Agence de l'Environnement pour le Développement Durable (AEDD) ;
- le Programme d'Accroissement de la Productivité Agricole (PAPAM) coordonné par la CPS/SDR ;
- le Projet de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (PDREGDE/ABN) ;
- le projet Elevage Comme Moyen de Subsistance (EMS) ;
- le projet FAO de résilience aux changements climatiques ;
- le Programme Intégré de Développement Rural de la région de Kidal (PIDRK) ;

La situation organisationnelle et l'état de fonctionnalité des structures déconcentrées sont résumés dans le tableau 1. Si la structure est représentée aux niveaux central régional et local, il n'en est pas de même pour certaines communes ou groupes de communes où 114 unités d'appui sur 181 prévues sont fonctionnelles, soit 63%. Ceci constitue un handicap évident pour le suivi et l'exécution des activités d'appui conseil à la base et de collecte des données.

Tableau 1. Structures opérationnelles de la DNPIA

REGIONS	Nbre de DRPIA	Nbre de SLPIA	Nbre de UAPIA		
			Prévisions	Fonctionnels	Ecart (%)
Kayes	1	7	31	18	-41,94
Koulikoro	1	7	32	26	-18,75
Sikasso	1	7	37	23	-37,84
Ségou	1	7	35	27	-22,86
Mopti	1	8	21	11	-47,62
Tombouctou	1	5	13	7	-46,15
Gao	1	4	10	2	-80,00
Kidal	1	2	2	0	-100,00
Bamako District	1	6	0	0	0
TOTAL	9	53	181	114	-37,02

1.2. Ressources humaines

1.2.1. Effectif du personnel

L'effectif du personnel de la DNPIA et de ses démembrements au 31 Décembre 2015 est de **424 agents**, toutes catégories confondues (tableaux 2, 3 et 4). Cet effectif ne prend pas en compte la situation des projets et programmes rattachés à la DNPIA.

Le tableau 2 décrit la situation du personnel désagrégé par sexe. Les femmes représentent 16,51% de l'effectif total contre 83,49% pour les hommes.

Tableau 2. Répartition du personnel par sexe

Structures	Effectifs Totaux	Hommes		Femmes	
		Effectif	%	Effectif	%
DNPIA	59	42	71,19	17	28,81
Kayes	65	56	86,15	9	13,85
Koulikoro	56	46	82,14	10	17,86
Sikasso	57	47	82,46	10	17,54
Ségou	49	47	95,92	2	4,08
Mopti	36	33	91,67	3	8,33
Tombouctou	23	22	95,65	1	4,35
Gao	16	13	81,25	3	18,75
Kidal	12	12	100	0	0
Bamako	51	36	70,59	15	29,41
TOTAL	424	354	83,49	70	16,51

La répartition du personnel par catégorie est la suivante :

- ❖ "A" : 109 agents, soit 25,12% ;
- ❖ "B" : 144 agents, soit 33,18% ;
- ❖ "C" : 107 agents, soit 24,65 % et ;
- ❖ " Conventionnaires et autre personnel d'appui" : 74 agents, soit 17,05%

La répartition (en %) du personnel par profil est la suivante :

- Elevage 73,04
- Agriculture : 1,61
- Sociologues : 0,23
- Administrateur des Actions Sociales 0,23
- Administrateur Ressources Humaines 0,23
- Chauffeur 5,07
- Secrétaires 4,38
- Comptables 2,48
- Encadreurs ruraux 3,00
- Autres 11,06

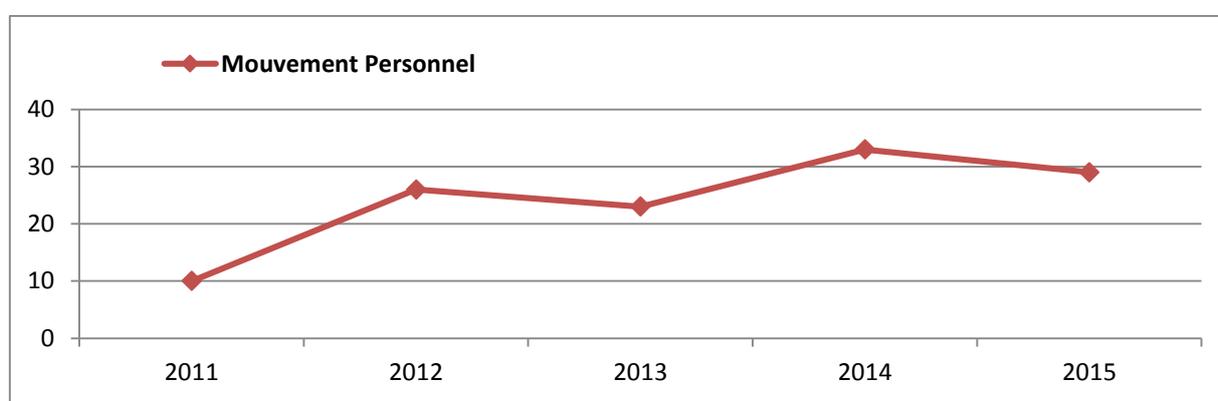
1.2.2. Evolution du personnel au cours des dernières années

Le personnel affecté à la Structure a subi une diminution de près de 5,61%. de 2010 à 2011. Une augmentation sensible a été constatée à la faveur des recrutements successifs. Mais, les besoins en personnel technique sont importants à certains égards à cause du fait que les divers recrutements ont concerné principalement le personnel d'appui ou des conventionnaires et sont de ce fait loin de resorber le déficit. Au-delà des départs pour limite d'âge, les affectations diverses et les formations continues d'agents créent des déséquilibres entre les besoins du cadre organique et le personnel technique disponible, handicapant les capacités d'intervention du service sur le terrain. Le tableau 3 donne l'importance du mouvement du personnel enregistré de 2011 à 2015.

Tableau 3. Mouvement du personnel de 2011 à 2015

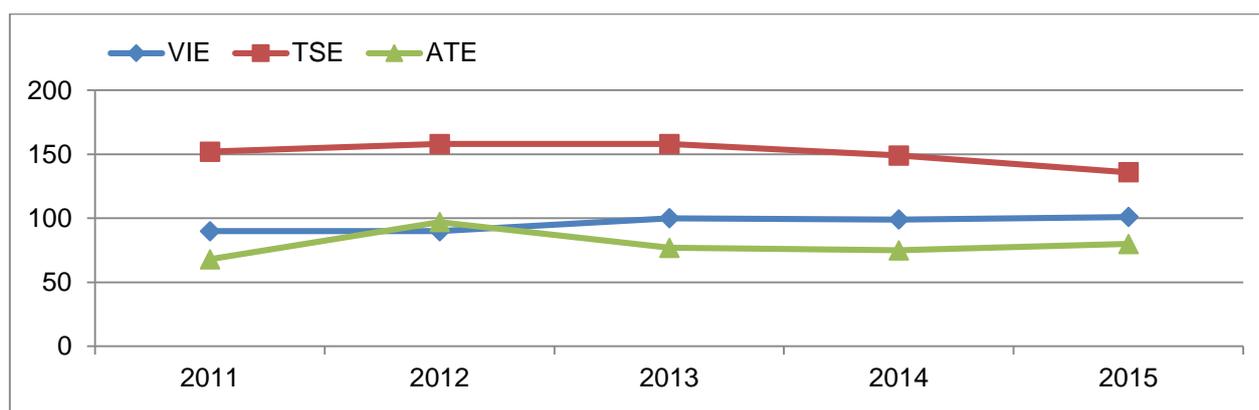
Année	Arrivées	Sorties						
		Retraite	%	Affectations	%	Décès	%	Total
2011	8	4	40	3	30	3	30	10
2012	24	19	73,08	6	23,08	1	3,85	26
2013	1	18	78,26	1	4,35	4	17,39	23
2014	14	27	81,82	5	15,15	1	3,03	33
2015	15	22	75,86	4	13,79	3	10,34	29
Total	62	90	74,38	19	15,7	12	9,92	121

Les sorties (retraite ou affectations diverses) enregistrées de 2011 à 2015 à prime abord dépassent les arrivées successives constatées le long des années. Il s'agit des arrivées enregistrées seulement au niveau central et qui ne tiennent pas compte des différents recrutements de personnel dont la situation détaillée sera donnée dans les rapports à venir. Le graphique 1 donne l'évolution du personnel de 2011 à 2015.



Graph 1. Evolution globale du personnel au cours des 5 dernières années

L'évolution du personnel technique suit aussi cette tendance générale à la baisse. Mais, elle est plus marquée chez les agents techniques et les techniciens supérieurs dont une grande partie a bénéficié de formation spécialisée en vulgarisation agricole (Graphique 2).



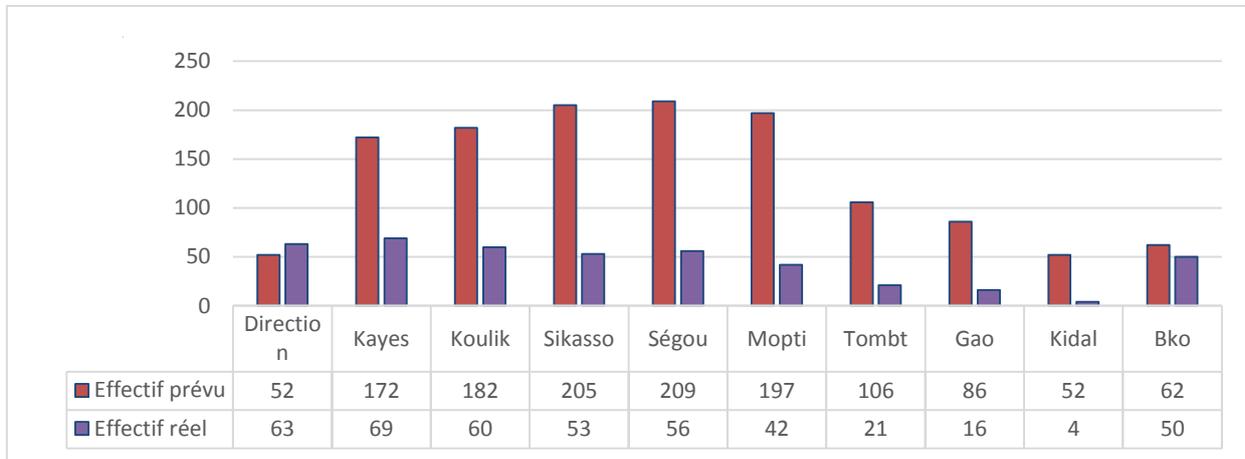
Graph 2. Evolution du personnel technique au cours des 5 dernières années

De façon globale, le personnel, au regard des cadres organiques de la DNPIA et de ses structures déconcentrées adoptés en 2009, est encore insuffisant et inégalement reparti dans la plupart des cas comme illustré dans le Graphique 3.

Le déficit global en personnel technique d'encadrement et personnel de soutien est de près de 67%. Il est plus marqué à Kidal avec (- 84,62%) et moins perceptible au niveau central et du

district de Bamako. Il convient de préciser que près de 40% de l'effectif du personnel au niveau national sont constitués par le personnel d'appui.

De même, en raison de l'insécurité qui sévit dans la région de Kidal, les fonctionnaires stagiaires affectés à la DRPIA de Kidal, au nombre de cinq (05) sont redeploqués au niveau du District de Bamamako pour achever leur stage probatoire.



Graph 3. Dotation en personnel des structures par rapport aux cadres organiques

Pour palier l'insuffisance notoire en personnel technique, des agents provenant de l'APEJ ou d'un recrutement spécial dans la Fonction Publique ont été reçus. Le pourcentage de dotation des cadres organiques (tableau 2) est de 32,80% pour tout le service.

Tableau 4. Pourcentage de dotation par rapport aux cadres organiques

STRUCTURES	EFFECTIFS PREVUS	EFFECTIFS REELS	(%)
DNPIA	76	59	77,63
Kayes	188	65	34,57
Koulikoro	188	56	29,79
Sikasso	215	57	26,51
Ségou	225	49	21,78
Mopti	197	36	18,27
Tombouctou	127	23	18,11
Gao	109	16	14,68
Kidal	68	12	17,65
Bamako	80	51	63,75
TOTAL	1 473	424	28,78

L'effectif réel de la DNPIA est largement en deçà du personnel prévu par le cadre organique. Cette répartition ne reflète pas les besoins réels, car par exemple pour la Direction centrale et le District de Bamako, il y a plus de cadres administratifs que techniques.

1.2.3. Besoins en personnel

Les besoins en personnel technique et agents de soutien exprimés dans le tableau 4 sont importants et varient selon les régions. En tenant compte du nombre d'agents à pourvoir et du personnel technique disponible, les besoins en personnels techniques sont évalués à 132 Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage, 293 Techniciens d'Élevage et 369 Agents Techniques d'Élevage soit 794 (Tableau 5).

Tableau 5. Besoins en personnel par structure et par catégorie

	VIE			TSE			ATE		
	A pouvoir	Dispo nible	A Recruter	A pouvoir	Dispo nible	A Recruter	A pouvoir	Dispo nible	A Recruter
DNPIA	60	30	30	-	-	-	-	-	-
Bamako	8	6	2	18	17	1	30	10	20
Kayes	18	13	5	52	19	33	49	16	33
Koulikoro	16	12	4	79	22	57	68	19	49
Sikasso	22	10	12	71	27	44	100	9	91
Ségou	28	10	18	55	22	33	92	12	80
Mopti	33	9	24	62	16	46	51	11	40
Tombouctou	25	5	20	39	5	34	39	6	33
Gao	16	3	13	29	6	23	16	4	12
Kidal	8	4	4	27	5	22	14	3	11
TOTAL	234	102	132	432	139	293	459	90	369

ORGANIGRAMME DE LA DNPIA

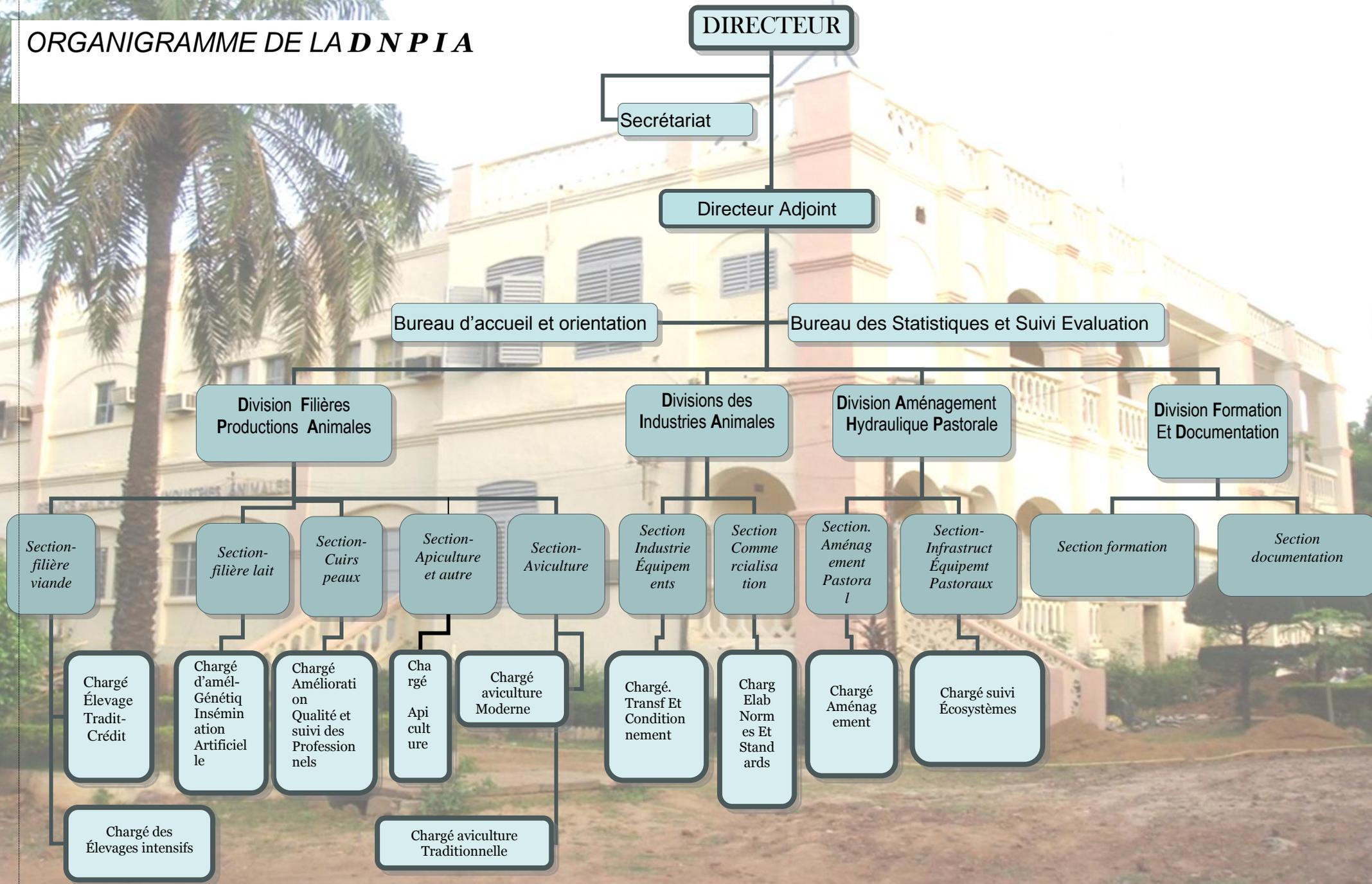


Tableau 6. Situation du personnel technique au 31/12/2015

CORPS	DNPIA	KAYES	KOULIKOR	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	TOTAL
Vétérinaires et Ingénieurs d'Elevage	31	12	12	10	10	9	5	3	3	6	101
Ingénieur d'Agriculture et de Génie Rural	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Sociologues	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Administrateur des Actions Sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Techniciens Supérieur d'Elevage	1	19	22	27	22	16	5	6	1	17	136
Technicien Supérieur d'Agriculture et de Génie Rural	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Technicien des Affaires Sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Agent Technique d'Elevage	0	16	15	7	12	11	6	4		9	80
Agent technique d'agriculture	0	0	0	2	0	0	1	1	0	0	4
TOTAL	34	48	49	46	45	36	17	14	4	34	327

Tableau 7. Situation du personnel d'appui au 31/12/2015

CORPS	DNPIA	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	TOTAL
Contrôleur des finances	1	0	1								2
Secrétaire d'Administration				1							1
Administrateur Ressources Humaines	1										1
Attaché d'Administration	5					1					6
Adjoint d'Administration	3	5	2	2							12
Contrôleur de trésor	1									1	2
Adjoint de finances	1			1		2	1			4	9
Chauffeur	4	6	1	3		1	2	2	0	2	22
Gardien	0	5					1				6
Manœuvre	0										1
Planton	2									0	2
Aide documentaliste	2									7	8
Encadreurs ruraux	0		4			1					5
Animatrice Socio culturelle	0										0
Agents de collectivité (Conseil de cercle	0										0
Conventionnaires et contractuels	11	5	3		11	1				2	30
TOTAL	31	21	11	7	11	6	4	2	0	16	107

1.2.4. Mouvement du personnel

Il a été enregistré quatorze (15) arrivées, cinq (04) départs vers d'autres structures, un (01) décès et vingt sept (16) admis à faire valoir leur droit à la retraite.

❖ Arrivées

La DNPIA a enregistré dix (14) arrivées dont dix à la Direction Centrale. Il s'agit de :

- Abou **SANO**GO, N°Mle 489-39-V, VIE, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Kayes, affecté par Décision N°2015-00000041/MDR-SG du 21 Janvier 2015 ;
- Yacouba **DIARRA**, N°Mle 489-48-E, VIE, précédemment en service à la CPS/SDR Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA), affecté par Décision N° 2015-00000044/MDR-SG du 22 Janvier 2015 ;
- Ibrahim **N'DIAYE**, N°Mle 489-22-A, VIE, précédemment Directeur Régional des Productions et des Industries Animales du District de Bamako Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA), affecté par décision N° 2015-00000044/MDR-SG du 22 Janvier ;
- Oumar Ibrahim **SOW**, N°Mle 489-44-A VIE précédemment Directeur Régional des Productions et des Industries Animales de Koulikoro Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA), affecté par décision N° 2015-00000044/MDR-SG du 22 Janvier 2015 ;
- Yaya **WAIGALO**, N°Mle 743-61-E, VIE, précédemment Directeur Régional des Productions et des Industries Animales de Kayes, affecté par décision N°2015-00000105/MDR-SG du 23 Février 2015 ;
- Amadou **DEMBELE**, N°Mle 743-61-Z, VIE, Précédemment en service à l'Inspection de l'Agriculture est nommé Directeur National des productions et des Industries Animales suivant décret 2015-0150/P-RM du 05 Mars 2015 ;
- Kadidiatou **CAMARA**, N°Mle 0128-198-E, Attaché d'Administration précédemment en service au PROGEBE, affecté par décision N°2015-00000438/MDR-SG du 30 Juin 2015 ;
- Diné Hamady **KOSSOUBA**, N°Mle 0147-257-M, VIE, Fonctionnaire Stagiaire muté à la Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA) affecté par décision N°00000393/MDR-SG du 06 Juin 2015 ;
- Souleymane **DEMBELE**, N°Mle 487-53-K, VIE, précédemment en service au PATTEC-Mali, affecté par décision N°2015- 00000645/MDR-SG du 14 Septembre 2015 ;
- N'DIAYE Adiza **YATTARA**, N°Mle 0142-226-W, Aide Comptable, précédemment en service à la Direction Régionale des productions et des Industries Animales de Mopti est affecté par décision N°2015-00000622/MDR-SG du 03 Septembre 2015 ;
- Cheick Oumar **KANTE**, N°Mle 460-40-W, VIE, précédemment en service au PROGEBE, est affecté affecté par décision N°2015-00000577/MDR-SG du 18 Août 2015 ;
- Djibril **TRAORE**, N°Mle 435-96-J, VIE, VIE, précédemment en service au PROGEBE, affecté par décision N°2015-00000577/MDR-SG du 18 Août 2015 ;
- Ibrahima **TRAORE**, N°Mle 368-35-P, VIE, précédemment en service au PROGEBE, affecté par décision N°2015-00000577/MDR-SG du 18 Août 2015 ;
- Siaka **COULIBALY**, N°Mle 489-46-C, VIE précédemment en service à la Direction Nationale des Services Vétérinaires, affecté par décision N°2015-00000707/MDR-SG du 07 Octobre 2015 ;
- Rokia **KONE**, N°Mle 0143-279-S, Aide Archiviste, précédemment en service au Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin, affecté par décision N°2015-00000851/MDR-SG du 14 Décembre 2015

❖ **Départs** : Au cours de l'année, la DNPIA a enregistré certains départs :

✓ *Vers d'autres Services* :

- Yacouba **DIARRA**, N°Mle 489-48-E, VIE, A, précédemment en service au BSSE (DNPIA) a pris une disponibilité pour servir comme Responsable de suivi Evaluation au PAPAM
- Brehima **N'DIAYE**, N°Mle 489-22-A, VIE, A, précédemment Directeur Régional des Productions et des Industries Animales du District de Bamako a pris une disponibilité pour servir comme chargé de programme à la FAO ;
- Zidou Mohamed **BABY**, N°Mle 435-04-E, Attaché d'Administration en service à la DNPIA, muté au PADEPA-KS, suivant décision N°2015-00000297/MDR-SG du 06 mai 2015 ;
- Rokia **DIARRA**, N°Mle 0122-789-H, Administrateur des Ressources Humaines, précédemment en service à la DNPIA, muté au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation suivant décision N°2015-000850/MTFPRE-SG-DNFPP-D1-3 du 29 Mai 2015 ;
- Youssouf **COULIBALY**, I.A.G.R du SLPIA de Kati a été muté à l'AFBN
- Abdoul Wahab **DIARRA**, N°420-02-C, VIE, précédemment Chef de division DHPA-DNPIA, est nommé Coordinateur National du PRAPS-Mali suivant arrêté N°2015-3550/MDR-SG du 23 Septembre 2015A

✓ *A la retraite*

Les 22 agents dont les noms suivent ont été admis à faire valoir leur droit à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2015 suivant Arrêté N°2015-4671/MFP-DNFPP- du 19 novembre 2014

Tableau 8. Liste du personnel admis à la retraite

N d'ordre	Prénom	Nom	N°Mle	Catég	Corps	Service d'Affectation
1	Belco	CISSE	368-11M	A	VIE	Administrateur de l'Abattoir de Sikasso
2	Diakaridia	COULIBALY	436-18W	A	VIE	PDAM
3	Klemime	DIABATE	368-14R	A	VIE	DRPIA de SIKASSO
4	Ibrahima	DIANE	368-66A	A	VIE	Administrateur provisoire de l'Abattoir de Sabalibougou ;
5	Cheick Sadibou	KEITA	368-17V	A	VIE	DNPIA
6	Abdoulaye	KONATE	436-11M	A	VIE	DRPIA de Koulikoro (Chef SLPIA de Kati) ;
7	Bakary	NIARE	419-83 V	A	VIE	DRPIA de Sikasso
8	Siriki	SAMAKE	436-26E	A	VIE	Inspection de l'Elevage et de la Pêche
9	Mamadou	SIDIBE,	436-19X	A	VIE	DNPIA chargé de programme
10	Gomi	TOURE	419-74J	A	VIE	DNPIA (Chef de Section lait)
11	Dialla	SISSOKO	459-66A	B2	TE	DRPIA de Kayes
12	Mamadou S	TRAORE	436-59/ S	B2	TE	DRPIA de Sikasso
13	DUPERE Abdoula	BERTHE	487-74J	B2	TE	DRPIA de Sikasso
14	Mahamadou	N'DIAYE	436-65/L	B2	TE	DRPIA de Ségou (Chef SLPIA de Macina
15	Sekou	COULIBALY	390-58-R	B2	TE	DRPIA du District de Bamako
16	Seydou	COUMARE	415-84/W	C	ATE	DRPIA de Ségou
17	Amadou	LY	0100708R	C	ATE	DRPIA de Koulikoro
18	Salim	SACKO	0100726L	C	ATE	DRPIA de Kayes
19	Tamba	DOUCOURE	0100727M	C	ATE	DRPIA de Kayes
20	Hamet	DOUCOURE	0100729P	C	ATE	Padeso
21	Yaya	DEMBELE	736-45L	C	ATE	DRPIA de Kayes
22	Samba	DIAWARA	736-64H	C	ATE	DRPIA de Koulikoro

❖ Congés de formation

✓ Formation à l' IPR/ISFRA

- Djénébou KONE, N°Mle 0115-993-K, TSE, D.RP.I.A Bamako ;
- Abibatou NIARE, N°Mle 0117-485-F, TSE, D.RP.I.A Bamako ;
- Sidiki KEITA, N°Mle 0129-130-N, TSE, D.RP.I.A Bamako ;
- Balla KONE, N°Mle 0131-021-M, TSE D.RP.I.A Bamako ;
- GNIRE Fatoumata SANOGO, N°Mle 0123-226-E, TSE D.RP.I.A Bamako ;

✓ Formation au BTVA de Samanko :

- Kadidia Traoré, N°Mle 0125-598-A, ATE D.RP.I.A Bamako ;
- Boulo Ali Tamboura, N°Mle 0117-474-T, ATE D.RP.I.A Bamako ;

✓ Formation en Chine :

- Adama SACKO, N°Mle0144-459-H, TSE, Chargé des Productions et Industries Animales C III Bamako.

❖ DECES

- COULIBALY Safiatou DOUMBIA, VIE, précédemment en service au PDAM , décédée le 27 Avril 2015 ;
- Hamadoun BARRY, précédemment Comptable matière à la DRPIA de Kayes ;

Le tableau 6 récapitule les arrivées et départs enregistrés à la DNPIA et ses structures déconcentrées au cours de l'année.

Tableau 9. Mouvement du personnel

Désignation	VIE	IAGR	TSE	ATE	Autres	Total
Arrivées	11	1	0	0	3	14
Départs	2	1	0	0	2	5
Admis à la Retraite	10	0	5	7	0	22
Décès	1	0	0	1	1	3

1.3. Infrastructures, logistiques et équipements

1.3.1. Situation des bâtiments

La situation des infrastructures abritant la DNPIA et ses services déconcentrés est donnée en Annexe15.

Les bureaux des services déconcentrés des 3 régions du nord et du SLPIA de Douentza ont été entièrement dépourvus de tout équipement et fourniture de bureau par les assaillants. Par exemple à Gao, la DRPIA et le SLPIA étaient logés dans l'enceinte du PADENEM. Mais, avec l'occupation des locaux par la MINUSMA, les services sont provisoirement en bail. Le SLPIA de Ménaka a été saccagé lors de la crise Il n'existe pas de locaux pour les UAPIA au niveau de toute la Région. Toutefois, dans le cadre du Programme de Relance Economique des Régions du Nord, les travaux de réhabilitation du SLPIA d'Ansongo et de construction d'un nouveau bâtiment pour le SLPIA de Bourem sont en cours.

A Kayes, des bâtiments ont été construits pour la DRPIA et les services déconcentrés de Kayes, Kita, Bafoulabé et Kéniéba, sur financement du PADEPA-KS.

Dans la région de Ségou, les SLPIA de San, Niono ont été logés auprès des Secteurs de Développement Agricole et le SLPIA de Tominian au niveau du Secteur Vétérinaire de Tominian. Du reste tous les bâtiments affectés à la DRPIA, aux SLPIA et UAPIA de la région méritent d'être réhabilités. Les travaux de construction des nouveaux locaux de la DRPIA sont arrêtés depuis 2014 par l'entreprise.

Dans la région de Ségou, les SLPIA de San, Niono ont été logés auprès des Secteurs de Développement Agricole et le SLPIA de Tominian au niveau du Secteur Vétérinaire de Tominian. Du reste tous les bâtiments affectés à la DRPIA, aux SLPIA et UAPIA de la région méritent d'être viabilisés. La construction des nouveaux locaux de la DRPIA est en cours.

1.3.2. Moyens logistiques

Le parc roulant a été renforcé par la dotation de 20 motos tout terrain pour les agents d'encadrement et d'un (01) véhicule Toyota 4x4 double cabine dans le cadre de la Convention WAAPP/DNPIA.

Cette nouvelle dotation a permis de renforcer sensiblement les capacités d'intervention des agents à la base et de faciliter la collecte d'informations statistiques sur le terrain.

1.3.3. Situation des matériels et équipements divers

Des matériels informatiques et des équipements divers ont été acquis au courant de l'année dans le cadre des Conventions WAAPP/DNPIA, PAPAM/DNPIA et FNAA. Il s'agit de:

- Acquisition de 18 haches paille motorisées, 03 broyeuses de fourrage ; 128 bâches, 07 PH mètres, 11 chariots trayeurs électriques ; 18 botteleuses motorisées, ; 01 imprimante laserjet P3015, 07 photocopieuses,
- construction de soixante quatre (64) silos,
- Acquisition et transport de semences fourragères ;
- Acquisition engrais pour ensilage du maïs fourrager.

La situation des matériels et équipements divers de la DNPIA et des services déconcentrés est donnée en Annexe17.

1.4. Ressources financières

1.4.1. Etat d'exécution du budget de fonctionnement :

Les ressources financières de la DNPIA proviennent essentiellement du budget d'état composé des crédits de fonctionnement et du budget spécial d'investissement (BSI). Les crédits de fonctionnement déjà très faibles au regard des missions d'encadrement et d'appui conseil dévolues à la DNPIA et à ses démembrements ont connu une diminution importante depuis 2009. (Tableau 7).

Tableau 10. Etat d'exécution du crédit de fonctionnement

STRUCTURES	BUDGET D'ETAT		SUBVENTIONS			
	Credit ouvert	Credit dépensé	WAAPP	PAPAM	APCAM	TOTAL
DNPIA	283 338 800	283 337 863	41 383 659	11 199 439	4 075 850	339 997 748
Kayes	3 666 400	3 666 400				3 666 400
Koulikoro	1 852 200	1 852 200				1 852 200
Sikasso	4 772 800	4 772 800				5 966 000
Ségou	1 995 000	1 995 000				1 995 000
Mopti	4 772 800	4 772 800				4 772 800
Tombotou	4 772 800	4 772 800				4 772 800
Gao	5 890 000	5 890 000				5 890 000
Kidal	3 059 545	3 059 545				3 059 545
District	1 845 336	1 845 336				1 845 336
TOTAL	315 965 681	310 074 744	41 383 659	11 199 439	4 075 850	358 902 284

Le budget 2015 peut être assimilé à un budget exclusivement de salaire. Aussi, sur les 283 337 863 FCFA dépensés au niveau de la DNPIA siége 246 160 344 FCFA représentent les salaires, soit 86,88% et 37 177 519 FCFA le budget de fonctionnement, soit 13,12%

Il faut signaler qu'au titre du Budget Spécial d'investissement (BSI), il a été notifié Cent Vingt Six Millions (126 000 000 F CFA) au profit du Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux.

1.4.2. Autres ressources

A ces ressources, la DNPIA a bénéficié de divers appuis dans le cadre de la mise en œuvre du PPAO/WAAPP et du PAPAM, il faut ajouter :

Convention APCAM/DNPIA

- formation des agro-éleveurs sur la conduite des noyaux inséminés dans les bassins laitiers des régions de Kayes, Sikasso et Mopti pour un montant de 2 500 002 Francs CFA ;
- formations des gestionnaires de centres de collectes et de mini laiteries aux techniques de de contrôle laitier dans les régions de Sikasso et Ségou pour 1 575 648 Francs CFA ;
- mise à disposition de la DNPIA de semences fourragères et de trois trayeuses électriques

Appui PAPAM

- le financement des missions de supervision nationales des services déconcentrés pour 5 670 780 Francs CFA ;
- le fiancaement de l'activité d'élaboration du document sur les normes de construction des centres de collecte et des laiteries (missions de terrain, rédaction document et atelier de validation) pour 5 528 659 Francs CFA.

Convention WAAPP/DNPIA :

- financement des missions de suivi de la mise en place des semences fourragères dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou pour un montant de 5 608 659 Francs CFA ;
- financement des contrats de performance des agents de terrain pour la diffusion des technologies approuvées dans le cadre du CNRA-PPAAO/WAAPP-2A pour 27 360 000 Francs CFA ;
- financement des ateliers de formation en techniques de séchage de la viande dans les centres Nioro du Sahel (Kayes), Nara (Koulikoro), Ségou, Mopti et district de Bamako pour un montant de 8 415 000 Francs CFA.
- mise à la disposition de la DNPIA de 20 motos tout terrain pour les agents d'encadrement, 01 véhicule Toyota 4x4 double cabine, 18 haches paille motorisées ;128 bâches, 07 PH mètres, 03 trayeuses électriques ; 03 bottoleuses motorisées, 01 imprimante laserjet P3015, 07 photocopieuses
- construction de soixante quatre silos,
- Acquisition et transport de semences fourragères ;
- Acquisition engrais pour ensilage du maïs fourrager.

II. FILIERES DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

2.1. Effectifs du cheptel

L'effectif du cheptel national au 31/12/15 est estimé à 10 622 750 Obovins, 15 143 415 ovins, 21 087 300 caprins, 538 500 équins, 979 600 asins, 1 008 540 camelins, 82 425 porcins et 38 587 450 de volailles. Les estimations sont faites sur la base des données du recensement national du cheptel de 1991 auxquelles ont été appliqués des taux de croît moyens annuels de 3 % pour les bovins, 5 % pour les ovins/caprins, 2 % pour les équins, 2 % pour les asins, 2% pour les camelins et 1,2 % pour les porcins. Les effectifs de volailles sont obtenus à la faveur des estimations faites par les agents de la DNPIA aux niveaux régional, local et communal. L'évolution des effectifs au cours des dix dernières années est donnée au tableau 8.

Tableau 11. L'évolution des effectifs du cheptel des dix dernières années

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins
2006	7 904 329	9 296 741	13 197 149	324 922	791 756	758 183	71 163
2007	8 141 459	9 761 578	13 593 063	357 414	807 591	852 880	71 875
2008	8 385 703	10 249 657	14 272 716	393 834	825 277	869 305	72 666
2009	8 896 392	11 300 247	15 735 670	478 187	861 820	904 425	74 272
2010	9 163 284	11 865 259	16 522 454	487 751	880 694	922 514	75 015
2011	9 438 182	12 458 522	17 348 576	497 506	899 981	940 964	75 765
2012	9 721 328	13 081 448	18 216 005	507 456	919 691	959 783	76 523
2013	10 012 968	13 735 521	19 126 805	517 605	939 832	978 979	77 288
2014	10 313 357	14 422 297	20 083 145	527 957	960 414	998 558	78 061
2015	10 622 620	15 143 415	21 087 150	538 545	979 510	1 008 440	82 425

Le tableau 9 présente les effectifs régionaux du cheptel, pendant que le 10 donne l'importance relative des régions en terme de possession du cheptel. Mopti reste de loin la première région d'élevage en bovins avec 28 % des effectifs tandis que Gao vient en tête en ovins et caprins avec respectivement 20,34% et 19,33% des effectifs nationaux. La région de Kayes est par excellence la zone d'élevage des équins, Kidal celle des camélins, Koulikoro et Ségou celles des porcins tandis que Sikasso domine en volailles. De toutes les espèces, la répartition régionale des asins paraît la plus homogène.

Tableau 12. Effectifs du cheptel par espèce et par région

Structures	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volaille
Kayes	1131320	1 753 605	1 775 550	173 750	86 490	2 800	260	6 671 800
Koulikoro	1524300	1 264 460	2 237 340	92 100	110 320	10 500	34 600	8 883 000
Sikasso	1693270	1 123 500	1 345 365	2 150	76 800	0	11 000	10 040 500
Ségou	1198250	1 321 950	2 093 960	89 500	91 800	800	32 400	3 781 500
Mopti	2974370	2 792 475	4 025 540	36 360	143 100	16 510	4 040	2 813 000
Tombouctou	1075000	1 917 195	3 179 925	114 005	190 330	210 080	0	297 150
Gao	915670	3 080 175	4 076 100	23 050	177 330	234 220	0	262 400
Kidal	75420	1 832 250	2 317 500	7 140	102 660	533 530	0	119 500
Bamako	35020	57 540	35 860	490	680	0	50	9 000 000
Total 2015	10 622 620	15 143 415	21 087 150	538 500	979 600	1 008 540	82 425	38 587 450

Tableau 13. Importance relative des régions en terme de possession des effectifs (%)

Régions	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volailles
Kayes	10,65	11,58	8,42	32,27	8,83	0,28	0,32	17,29
Koulikoro	14,35	8,35	10,61	17,09	11,26	1,04	42,00	23,02
Sikasso	15,94	7,42	6,38	0,40	7,84	-	13,42	26,02
Ségou	11,28	8,73	9,93	16,62	9,38	0,08	39,31	9,80
Mopti	28,00	18,44	19,09	6,75	14,61	1,64	4,89	7,29
Tombouctou	10,12	12,66	15,08	21,17	19,43	20,84	-	0,77
Gao	8,62	20,34	19,33	4,28	18,10	23,22	-	0,68
Kidal	0,71	12,10	10,99	1,33	10,48	52,90	-	0,31
Bamako	0,33	0,38	0,17	0,09	0,07	-	0,06	14,82
Total	100,00							

2.2. Filière bétail viande

2.2.1. Infrastructures de transformation

Il s'agit des aires d'abattage, des abattoirs, des unités de séchage de viande et des unités de séchage des cuirs et peaux.

L'inventaire de ces infrastructures de transformation est donné dans le tableau 11.

Tableau 14. Infrastructures de production, de transformation, de commercialisation et de conservation/ stockage des produits animaux.

INFRASTRUCTURE	REGIONS									
	Bamako	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Kidal	Total
Production										
Abattoirs	1	1	1	2	2	1	0		1	9
Aires d'abattage		51	30	71	30	30	25	18	3	258
Tueries de Volailles	20	1		3	4	3				31
Centres d'abattage pour volailles (PDAM)	3	2	3	3	2	1				14
Transformation/Commercialisation										0
Etals individuels	270	416	256	256	281	333	117	54	42	2025
Boucheries modernes	2									2
Boucheries collectives	56	9	11	16	9	143	14	5	3	266
Tanneries artisanales	2	77	7	8		22	11	8		135
Tanneries modernes	4				1					5
Mini-laiteries	11		6	3	5	5	3	8	4	45
Centre de collecte de lait	1	2	7	4	5	3	2	2	1	27
Rôtisseries	731	368	560	439	110	381	135	78	15	2817
Séchoirs viande	2		1					6		9
Séchoirs cuirs et peaux	2	3						5		10
Conservation/stockage										0
Magasins de stockage cuirs et peaux		1		2	1	1			1	6
Chambres froides pour viande volaille	1	1	1	1	1					5

L'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou est en administration provisoire depuis juin 2012 et celui de Bamako en gestion privée. Les abattoirs de kayes, Ségou et Mopti sont en concession. Les abattoirs de Sikasso et Koutiala sont aussi en administration provisoire.

2.2.2. Production contrôlée de viande

2.2.2.1. Statistiques des abattages contrôlés

La production de viande est déterminée à partir des abattages effectués dans les différents centres d'abattage (2 abattoirs frigorifiques et 5 abattoirs régionaux) et tueries de volaille du District de Bamako et des régions.

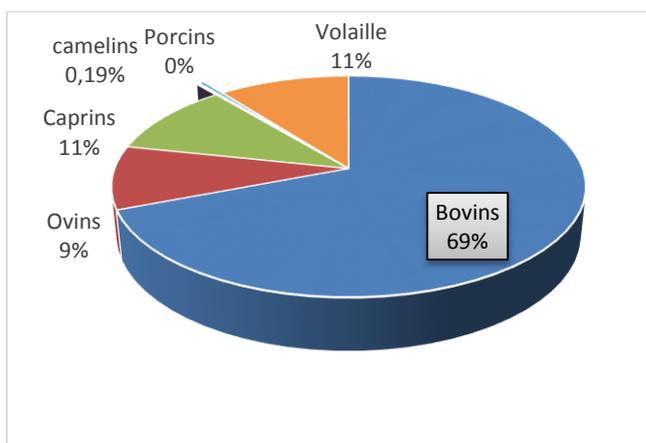
Les effectifs d'animaux abattus et la quantité de viande correspondante par région sont donnés dans le tableau 12. Ainsi, la production totale de viande contrôlée en 2015 a atteint **62 419, 996 tonnes**, toutes espèces confodues, contre 54 510, 506 tonnes en 2014, soit une augmentation de **14,51%**.

La production de viande rouge représente **55 924, 422 tonnes**, soit **89,59%** et la chair de volaille **5 658, 215 tonnes**, soit **10,41%**.

Selon une étude menée par la DNE en 1992/1993 sur le bilan animalier, les abattages non contrôlés représentent environ 40% des abattages totaux chez les bovins et près de 60% et près de 60% chez les petits ruminants. Tenant compte de ces résultats, la production totale de viande rouge en 2015 peut être estimée à **141 000 tonnes de viande rouge**, ce qui rapporté à la population totale (17,5 millions, INSTAT 2015), équivaut à une consommation moyenne de **8,05 kg** de viande rouge /hbt/an.

Ce niveau de consommation est évalué à de 11,5 kg/h/an en milieu rural et 15,7 kg en zone urbaine soit une moyenne de 12,34 kg (FAO, 2000), contre 21 Kg. considéré comme seuil critique (Politique Nationale de l’Elevage, 2004).

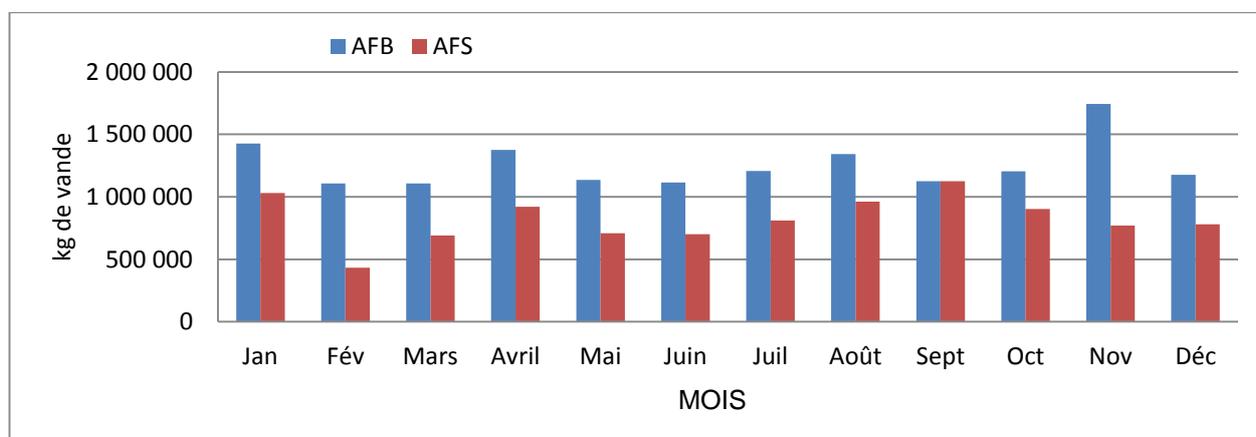
Il faut rappeler que les statistiques au niveau des régions du nord, sont partielles du fait de la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines localités..



De façon générale, la production de viande a été fournie à 69% par les bovins, 9% par les ovins, 11% par les caprins, 0,09% par les camelins, 0,19% par les porcins et 11% par les volailles comme illustré dans le graphique 4.

Graph 4. Quantité de viande produite par espèces abattues

Le District de Bamako demeure le plus grand pourvoyeur en viande bovine avec près de 50% des effectifs de bovins abattus suivi de Kayes et de Koulikoro avec respectivement 13% et 12%. En ce qui concerne les petits ruminants, Bamako et Kayes sont les principaux centres d’abattage avec respectivement 37,41% et 17,48% des effectifs abattus tandis que les porcins sont essentiellement abattus à Ségou (85,91%), les dromadaires à Tombouctou et Gao avec respectivement 28,04% et 18,58% des effectifs abattus. Enfin, 82,33% des volailles sont abattues dans le District de Bamako.



Graph 5. Evolution mensuelle des abattages de bovins au niveau de Bamako District

Les deux abattoirs frigorifiques implantés dans le District de Bamako assurent à eux seuls près de 45% de la production totale de viande rouge contrôlée (tableau 13).

Tableau 15. Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année

REGIONS	ESPECES												TOTAL
	BOVINS		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		PORCINS		VOLAILLES		
	<i>Nbre</i>	<i>Poids¹</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	
Kayes	48 839	5 950 053	74 152	1 117 139	85 795	1 083 402	18	5 180	311	3 625	216 357	246 294	8 405 693
Koulikoro	48 236	5 193 856	35 640	454 627	54 972	642 922			296	11 890	487 776	652 617	6 955 912
Sikasso	43 061	4 517 063	44 382	494 774	60 520	660 759					136 484	130 031	5 802 627
Ségou	26 822	2 740 553	37 647	499 838	92 319	1 097 964	572	31 049	4 558	227 100	251 360	221 229	4 817 733
Mopti	25 828	2 595 560	28 879	410 620	31 702	411 866	27	3 780			27 543	24 937	3 446 763
Tombouctou	10 304	1 184 960	18 531	333 558	25 250	378 750	101	17 000	0	0	12 152	5 944	1 920 212
Gao	5 195	627 820	5 646	73 654	16 144	183 315	363	59 040					943 829
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bamako	169 282	20 313 840	192 712	2 367 300	149 786	2 231 565					4 345 435	5 214 522	30 127 227
Total 2015	377 567	43 123 705	407 638	5 787 114	546 439	6 654 939	1 081	116 049	5 165	242 615	5 477 107	6 495 574	62 419 996
TOTAL 2014	330 176	37 577 146	335 529	4 936 866	513 269	6 122 841	564	96 116	5 384	119 322	4 792 551	5 658 215	54 510 506
Variation (%)	14,35	14,76	21,49	17,22	6,46	8,69	91,67	20,74	-4,07	103,33	14,28	14,80	14,51

Tableau 16. Statistiques des abattages contrôlés dans le District de Bamako

DESIGNATION	CENTRES	ESPECES						TOTAL
		BOVINS		OVINS		CAPRINS		
		<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	<i>Nbre</i>	<i>Poids</i>	
Bamako District	Abattoir Frigorifique Bamako	92 978	11 157 360	161 623	1 939 476	131 672	1 975 080	15 458 189
Bamako District	Abattoir Frigorifique Sabalibougou	76 304	9 156 480	31 089	427 824	18 114	256 485	9 966 296
TOTAL		169 282	20 313 840	192 712	2 367 300	149 786	2 231 565	24 912 705

¹ Poids en kg

2.2.2.2. Suivi des activités d'embouche

L'activité d'embouche prend de l'essor. Pour promouvoir cette activité lucrative, une ligne de crédit « Fonds d'Embouche MEE » est créée à la BNDA et destinée à appuyer les différents GIE, Coopératives et Associations d'éleveurs des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako. Pour ce faire, les dossiers initiés par les promoteurs sont transmis à la DNPIA pour analyse et sélection de dossiers éligibles. Après, les dossiers sélectionnés sont soumis au Comité de Prêt BNDA-DNPIA pour financement.

En dehors du financement MEE, des opérations d'embouche sont menées à titre individuel ou collectif par des opérateurs privés sur fonds propres ou avec l'appui financier d'institutions de micro finances (BNDA, Nyesiguiso, Kondo Jigima, Jigiyasoba). Cette activité représente de nos jours une source de revenus importante pour les populations. Les animaux embouchés sont préférentiellement destinés au marché de Bamako et à l'exportation vers le Sénégal. L'embouche des petits ruminants est faite principalement par les femmes et les jeunes en prélude à la fête de Tabaski ou d'autres manifestations religieuses.



Le nombre total d'animaux engraisés et suivis au cours de la campagne Agricole 2015-2016 est évalué à :

- 47 448 têtes de bovins sur une prévision de 60 000, soit 79% ;
- 13 335 têtes de caprins sur une prévision de 28 500, soit 46,79% ;
- 67 194 têtes d'ovins sur une prévision de 109 250, soit 61,50% ;
- 12 873 porcins (Ségou et koulikoro)

La période de janvier à mai représente la période la plus intense en matière d'embouche. De même, l'accès difficile notamment des femmes et des enfants au crédit bancaire est un facteur limitant pour l'atteinte des objectifs en matière d'embouche ovine et caprine en dépit de leur engouement pour cette activité.

Tableau 17. Récapitulatif des animaux embouchés par région

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Kayes	7 148	13 591	421	
Koulikoro	13 737	17 971	7 405	8 373
Sikasso	2 000	500	0	
Ségou	14 662	23 969	3 489	4 500
Mopti	7 900	6 300	2 020	
Tombouctou	926	1 653	0	
Gao	275	1 210	0	
Kidal	0	0	0	
Bamako District	800	2 000	0	
TOTAL	47 448	67 194	13 335	12 873

Des opérations de ventes promotionnelles de bovins et de moutons ont été organisées au niveau des communes II, IV, V et VI du District de Bamako et dans les villes de Kayes, Sikasso, Ségou

et Mopti. Ces opérations avaient pour but d'augmenter l'offre et de disposer d'animaux de qualité lors des fêtes religieuses. Elles ont porté sur :

- 806 bovins vendus (Bamako : 503 bovins ; Kayes : 303 bovins), à l'occasion de la fête de RAMADAN, sur une prévision de 2100 soit 38,38 % des objectifs de production;
- 22 737 béliers pour la Tabaski pour une prévision de 14 800 soit une réalisation de 153%.

Le faible taux de la vente promotionnelle de bovins à l'occasion de la fête de RAMADAN, s'explique par la rareté des animaux sur les marchés. Quant à l'opération Tabaski, elle a été étendue à toutes les capitales régionales excepté Koulikoro et les régions du nord, ce qui explique le fort taux observé pendant la campagne.

Au vu de l'engouement suscité par ces opérations auprès des populations, un accompagnement des promoteurs en terme d'appui financier et matériel (aliment bétail) s'avère nécessaire. Il permettra d'améliorer la qualité des animaux vendus et de créer plus de valeur ajoutée à l'économie familiale des groupements d'éleveurs et d'agro-éleveurs des zones concernées.

2.2.3. Appui à la résilience des couches vulnérables

- l'appui à la formation et la mise en place des unités de productions de viande séchée pour 90 personnes (en cours) ;
- la reconstitution du cheptel (caprin) : AVSF (430 têtes à Bourem Inaly), NORD-DEV (600 têtes à Tombouctou et Danga), FLAG (600 têtes à Bourem Inaly) soit 1630 têtes au total.
- la dotation de 1 500 ménages très pauvres des cercles de Gao et Bourem en noyaux de petits ruminants (9032 têtes) et en aliment bétail à travers l'appui de la FAO ;

2.2.4. Suivi des unités de productions d'aliment bétail

Il existe deux grandes unités industrielles de fabrique d'aliment pour le bétail : « HUICOMA » et « Grands Moulins » à Koulikoro. La production d'aliment bétail de l'usine HUICOMA s'est arrêtée après un mois de fonctionnement. La privatisation de cette usine a entraîné une prolifération de presses privées à travers le pays dont les plus importantes sont résumées dans le tableau 15. La nouvelle unité d'aliment bétail des grands moulins d'une capacité de 100.000 tonnes par an d'aliment bétail a produit 60 550 tonnes au cours de l'année.

Tableau 18. Unités de productions d'aliment bétail

N°	LOCALITE	NOM_UNITE DE FABRIQUE	TYPE D'ALIMENTS COMMERCIALISES	CAPACITE DE PRODUCTION (Tonnes)	QUANTITE PRODUITE (Tonnes)
1	Koulikoro	HUICOMA ²	Aliment bétail		
2	Koulikoro	GRANDS MOULINS	Aliment bétail	100 000	72 000
3	Niaréla		Maïs graines		
4	Zone Industrielle	Remoulage de blé	Aliment bétail		
5	Ségou	Huilerie Bâ Mariama HBM	Aliment bétail	43 200	
6	Ségou	Huilerie Cotonnière Alima KONE	Aliment bétail	48 000	

² L'usine est présentement en arrêt de production

7	Ségou	La Sahélienne Huilerie et Savonnerie SHS	Aliment bétail	36 000	
8	Ségou	Huilerie Cheick Oumar DIALLO HCOD	Aliment bétail	2 700	
9	Ségou	Société Malienne d'Industrie Végétal d'aliment Bétail SOMIVAB	Aliment bétail	9 000	
10	Ségou	COOPRAV	Aliment Volaille	1 800	
		APA	Aliment volaille (croissance et finition		28,5
	Kita	AGROMA	Aliment bétail		43 200

2.2.5. Amélioration génétique

2.2.5.1. *Insémination artificielle*

En vue d'accroître l'offre de production de lait, un programme d'insémination artificielle des races locales est en cours de réalisation à travers l'introduction des semences des races exotiques hautement productives, la réalisation d'infrastructures et l'acquisition d'intrants et d'équipements d'élevage. A ce titre, 125.000 doses de semences bovines de races laitières et 10.000 doses de races à viande ont été offertes au Mali par le Royaume du Maroc. Ledit programme a été mis en œuvre par le PRODEVALAIT.

En outre, dans le cadre du PAPAM, 21.300 doses de semences de races laitières et de synchronisant ont été acquis par l'APCAM, 200 doses de semences de races laitières par l'AOPP grâce à un appui de l'AFD.

Les résultats obtenus au titre de la campagne 2015-2016 par le PRODEVALAIT sont :

- 5 962 vaches inséminées sur une prévision de 10 000 vaches par an, soit 59,62% des objectifs de réalisation;
- 1 965 éleveurs ont été concernés sur un total de 2 284 éleveurs depuis le démarrage de l'opération d'IA en mars 2014.

Le nombre total des inséminations depuis le démarrage du programme jusqu'à la date du 30 novembre 2015 est de 8 813.

Le cumul des naissances enregistrées est de : 2 046 dont 1 298 issus de la race Holstein et 748 de la race Montbéliarde.

En matière de renforcement des capacités, les actions menées ont porté sur :

- le recrutement de 10 inséminateurs par la DNPIA en collaboration avec l'Association Nationale des Producteurs de Viande Rouge (ANPVR) du Maroc ;
- le recrutement de 14 inséminateurs par l'APCAM dans le cadre de la mise en œuvre du PAPAM ;
- la formation de 10 inséminateurs en techniques d'Insémination Artificielle (IA) ;
- l'acquisition de 10 kits relatifs aux équipements d'Insémination Artificielles (IA) et de produits synchronisant ;

2.2.5.2. *Sélection à noyau ouvert :*

- ❖ Introduction de races :

- l'introduction de 445 coquelets « Wassachié » dans des élevages traditionnels à Kayes, Koulikoro et dans les zones périurbaines du District de Bamako (PDAM);
- l'introduction de 350 sujets métis Brama et Wassachié dans les localités de Sokoro (commune de Tominian) et Lélékuy (commune de Sanekuy) par Wolrd Vision ;
- l'introduction de 280 coquelets « wassachié » par l'Office pour la Mise en Valeur du Système Faguibine (OMVF) et le Projet PAJE NIETA à Niafounké, Diré, Goundam ;
- L'introduction de 650 coqs Wassachié à Koulikoro, Ségou, Sikasso et dans la zone périurbaine de Bamako (PDAM) ;
- la distribution de 24 unités Zébus Maures³ et 12 unités N'dama.

❖ Suivi d'anciennes unités :

- 20 unités de multiplication de Wassachié dans la région de Ségou ;
- 2 266 chèvres Guéra et 129 métis issus de croisement chèvres Guéra et chèvre locale dans les régions de Koulikoro et de Ségou.

2.2.6. Commercialisation du bétail et de la volaille.

2.2.6.1. Mouvement des marchés

2.2.6.1.1. Offre, demande et vente

L'offre en animaux de boucherie n'a pas connu de changement important en dépit d'une certaine instabilité, voire une augmentation du prix des animaux et de la viande dans le District de Bamako et dans les capitales régionales. La situation s'est progressivement améliorée à la faveur des mesures de stabilisation prises par le Gouvernement en rapport avec les professionnels de la filière bétail/viande. L'offre constatée au niveau des principaux marchés suivis est en légère baisse au niveau de toutes les espèces par rapport à 2014 exceptée les bovins où une légère augmentation a été enregistrée.

La situation des effectifs d'animaux présentés et vendus par région et par espèce est donnée dans le tableau 16.

En Février 2008, la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) et l'Observatoire du Marché Agricole (OMA) ont mis en place un Système d'Information du Marché à Bétail « LMIS » (Livestock Market Information System) avec l'appui technique et financier de l'Institution de Recherche Agri Life /TAMU et de l'USAID/Mali. Ce système représente la première phase d'un vaste Projet « Mali Livestock and Pastoralist Initiative » ou Projet de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme au Mali, financé par l'USAID/Mali et qui intéresse d'autres Structures techniques et les Professionnels du sous secteur de l'Élevage.

Le LMIS a cette particularité d'utiliser au maximum les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) pour collecter, transmettre, traiter et analyser les données sur les marchés à bétail, en rapport avec l'OMA. C'est ainsi qu'un Serveur principal et un secondaire ont été mis en place à l'OMA et à la DNPIA pour le transfert par les Cellulaires (par SMS) des données collectées sur les marchés à bétail retenus. Ce qui constitue une base de données sûre.

Le LMIS couvre l'ensemble des 8 Régions du Mali et le District de Bamako. Les 31 marchés suivis sont ainsi repartis : 1 à Bamako ,3 à Kayes,3 à Koulikoro , 3 à Sikasso ,3 à Ségou ,4 à Mopti ,5 à Tombouctou, 6 à Gao et 3 à Kidal. L'objectif global du LMIS est d'améliorer la commercialisation du bétail au Mali en aidant les professionnels (Éleveurs et marchands) à prendre de bonnes

³ 1 unité de zébu maure ou de N'Dama comprend 3 génisses et 1 mâle

décisions (en matière de commercialisation) en mettant à leur disposition en temps réel des informations fiables. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- collecter et de transférer par messages SMS les données sur l'offre (nombre d'animaux présentés) et les prix des animaux vendus sur les 31 marchés suivis ;
- intégrer les marchés grâce à une méthodologie de collecte unique pour tout le système ;
- améliorer et accroître la pertinence analytique des données ;
- intégrer le LMIS dans le réseau des systèmes d'information déjà existants au Mali ;
- renforcer les capacités des agents du dispositif et des professionnels (y compris les femmes), sur le LMIS et notamment sur les TIC.

Le projet connaît aujourd'hui des difficultés de fonctionnement par manque de financement. En 2014, suite à une initiative du PAM, une convention de collaboration a été signée entre la DNPIA et l'OMA, pour le suivi des marchés non couverts par le LMIS. IL s'agit des marchés à bétail de Fasoudébé , Sirakorola, N'Togonasso, Siengo, et Sofara. Les informations sont collectées par les agents et transmises par Smartphone au PAM pour traitement. Cet appui a seulement fonctionné pendant 3 mois en 2014 et n'a plus été renouvelé en 2015.

Tableau 19. Synthèse des approvisionnements des marchés à bétail suivis au cours de l'année

REGIONS	ESPECES																				
	BOVINS			OVINS			CAPRINS			ASINS			EQUINS			CAMELINS			VOLAILLE		
	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%
Kayes	160 900	104 006	75	191 984	130 670	67	144 438	107 903	68	3 666	2 233	49	4 288	969	24				375 238	261 676	88
Koulikoro	443 670	318 893	72	395 086	306 394	73	204 459	171 076	78	27 547	17 377	35	3 405	1 414	11				493 653	448 964	90
Sikasso	159 432	126 742	71	203 214	161 720	40	172 162	139 736	85	2 564	855	46							4 900 517	4 833 732	88
Ségou	298 381	253 833	85	463 871	396 153	88	357 084	297 165	83	26 997	15 109	55	9 489	8 920	94	724 160	713 330	98	298 381	253 833	85
Mopti	189 750	176 477	1	261 460	242 435	1	203 000	186 200	1	2 330	1 714	1	220	137	1	359	212	1	110 260	100 390	1
Tombctou	66 553	46 282	70	113 242	84 162	74	63 703	40 770	64	3 910	2 295	59	5 490	2 716	50	75 331	54 529	72	66 553	46 282	70
Gao	ND																				
Kidal	ND																				
Bamako	183 990	104 120	53	1 050 270	464 840	44	724 750	481 310	62	4 650	3 100	67							6 684 723	6 016 260	74
Total 2015	1 502 676	1 130 353	75	2 679 127	1 786 374	67	1 869 596	1 424 160	76	71 664	42 683	60	22 892	14 156	62	799 850	768 071	96	12 929 325	11 961 137	93
Total 2014	1 406 076	1 010 816	71	3 173 148	1 844 662	58	1 816 080	1 335 483	75	72 879	37 716	52	21 866	3 145	83	3 807	740	19	13 753 946	11 207 583	81

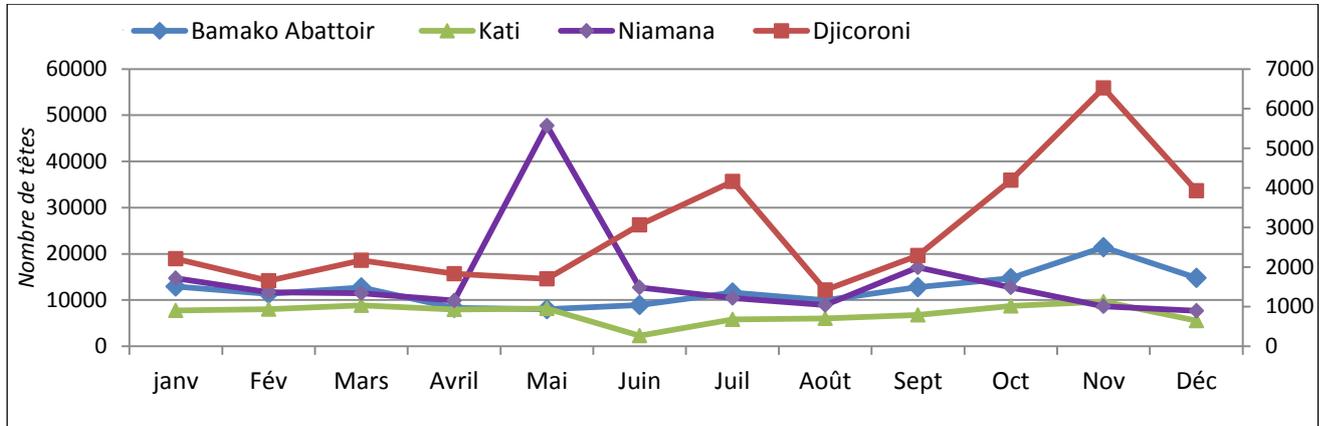
P : Présentés

V : Vendus

ND : Non Disponible

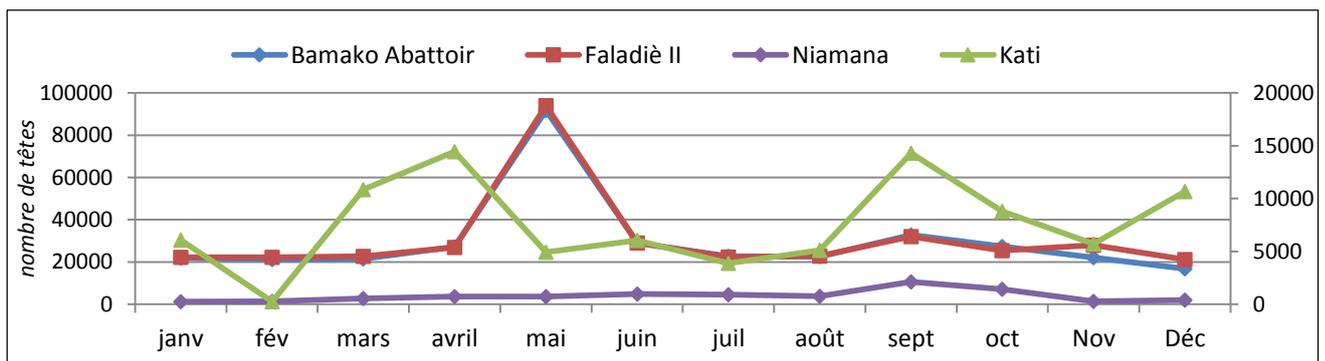
% : Taux de vente

Les graphiques 6 et 7 illustrent l'évolution mensuelle de la commercialisation des bovins et des ovins sur certains marchés terminaux de Koulikoro et du District de Bamako suivis au cours de l'année. Le marché de Bamako Abattoir et celui de Niamana représentent les principaux marchés à bétail où l'offre en bovins a été la plus importante. Pour les petits ruminants, le marché à bétail de Bamako Abattoir a été le mieux approvisionné. Le marché de Djikoroni est porté sur l'axe secondaire des ordonnées.



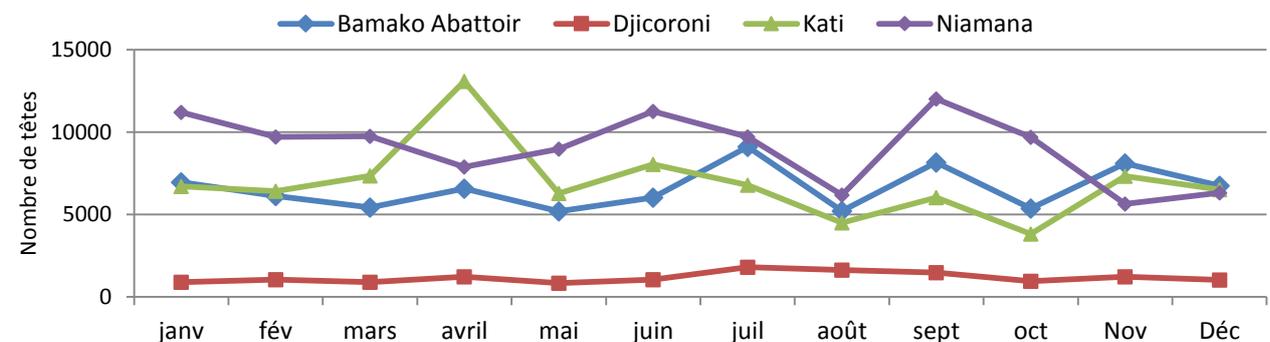
Graph 6. Evolution mensuelle de l'offre de bovins dans la région de Koulikoro et Bamako District

De façon générale, les effectifs présentés sur les différents marchés ont enregistré une augmentation sensible du fait d'une demande plus grande à la veille de certaines manifestations religieuses. Les données de Kati sont portées sur l'axe secondaire du graphique 7.



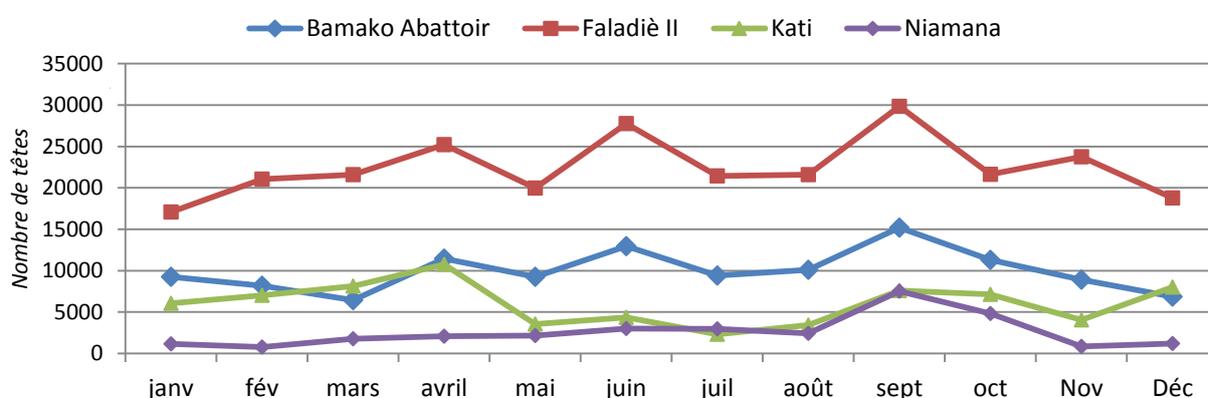
Graph 7. Evolution mensuelle de l'offre de petits ruminants à Koulikoro et Bamako District

La demande illustrée par le nombre d'animaux vendus a suivi à peu près la même tendance que l'offre. L'offre de petits ruminants la plus importante a été enregistrée aux mois de septembre à cause probablement des préparatifs de la fête de Tabaski.



Graph 8. Evolution de la demande de bovins sur les marchés à bétail

Le niveau de la demande (graphique 9) en petits ruminants a été très fluctuant au cours de l'année. Des difficultés rencontrées dans la remontée des informations explique aussi cette irrégularité qui ne suit pas logiquement la forte demande en certaines périodes de l'année où les marchés sont relativement calmes.



Graph 9. Courbe de tendance de la demande des petits ruminants

2.2.6.1.2. Prix des animaux vendus

Les prix moyens des différentes catégories d'animaux vendus dans les différentes régions sont donnés dans le tableau 17. Le prix du bœuf de boucherie a varié de 122 600 FCFA au marché de Youwarou à 358 500 FCFA au marché de Barouéli. L'ovin mâle adulte a coûté entre 26 650 FCFA à Kifosso (Yorosso) et 83 500 FCFA au marché de Fana.

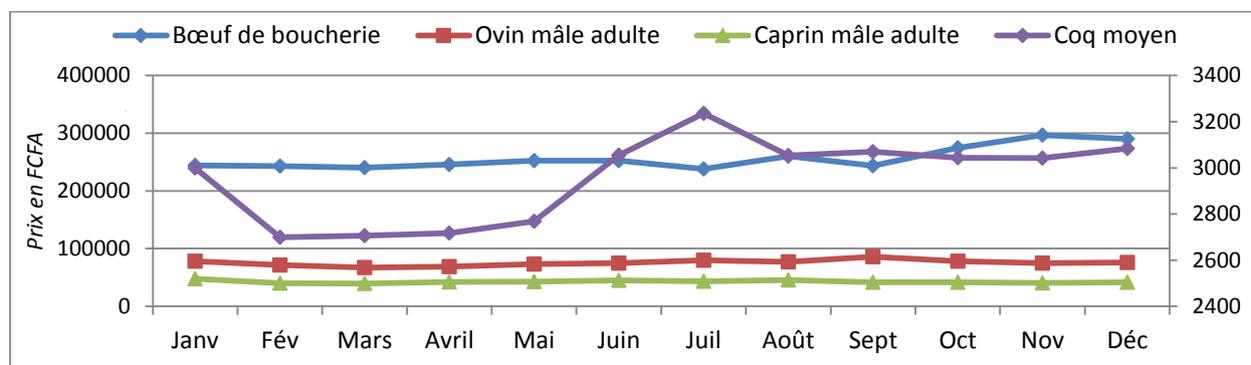
De façon générale, les prix pratiqués sur les différents marchés sont restés stables pour la plupart des espèces présentées par rapport à ceux de l'année dernière, exceptés les bovins où ils sont en augmentation. Les prix moyens des animaux vendus sont donnés dans le tableau 17.

Tableau 20. Prix moyens des animaux vendus par espèce et par région

REGIONS	CATEGORIES						
	Bœuf de boucherie	Ovin mâle adulte	Caprin mâle adulte	Asin mâle adulte	Camelin mâle adulte	Equin mâle adulte	Coq
Kayes	281 000	47 500	35 500	40 600		200 000	2 450
Koulikoro	308 700	56 450	29 500	42 750		284 350	2 400
Sikasso	270 500	40 800	36 380	56 600		0	2 450
Ségou	273 000	63 000	35 000	39 000		370 000	2 400
Mopti	226 250	55 000	32 500	41 250	250 000	250 000	2 150
Tombouctou	169 000	43 500	26 900	35 500	197 000		2 700
Gao	265 000	40 000	32 500	36 000	285 000		2 250
Kidal							
Bamako	196 250	80 000	31 500				3250
Moyenne	248 713	53 281	32 473	41 671	244 000	220 870	2 350

Le graphique 10 illustre l'évolution mensuelle du prix moyen pratiqué sur les principaux marchés contrôlés du District de Bamako au cours de l'année.

Ainsi, les prix pratiqués ont été relativement stables de janvier à décembre pour toutes les espèces présentées. En revanche, il a été très fluctuant pour la volaille avec des pics constatés aux mois de janvier et décembre. Le prix du coq est porté sur l'axe secondaire des ordonnées à droite.

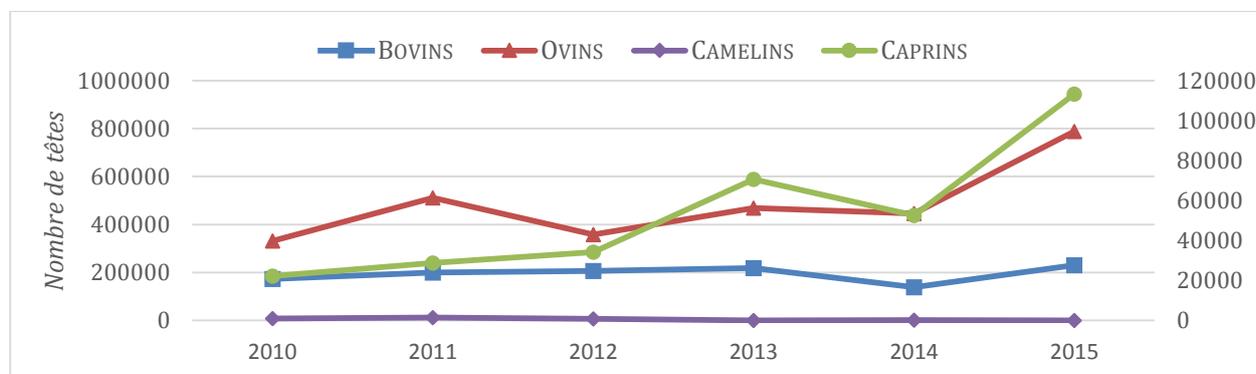


Graph 10. Evolution mensuelle du prix par espèce sur le marché de Bamako

2.2.6.2. Exportations des animaux vivants

Les exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de 2015 sont résumées selon la région de provenance dans le tableau 18. Elles ont concerné 230 180 bovins ; 788 171 ovins ; 113 174 caprins, 152 équins, 301 asins, 78 496 volailles et 936 camelins, 271 porcins exportés en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la Guinée, du Burkina Faso, du Ghana, la Gambie, du Niger, du Nigéria, du Bénin et du Liberia.

Les chiffres d'exportations d'animaux vivants en l'occurrence ceux des bovins et petits ruminants sont nettement supérieures à ceux constatés en 2014. De plus en plus, on constate une augmentation des exportations d'animaux vivants en direction des pays de la sous région ouest africaine de 2010 à 2015 comme l'illustre le graphique 11.



Graph 11. Evolution des exportations d'animaux vivants de 2010 à 2015.

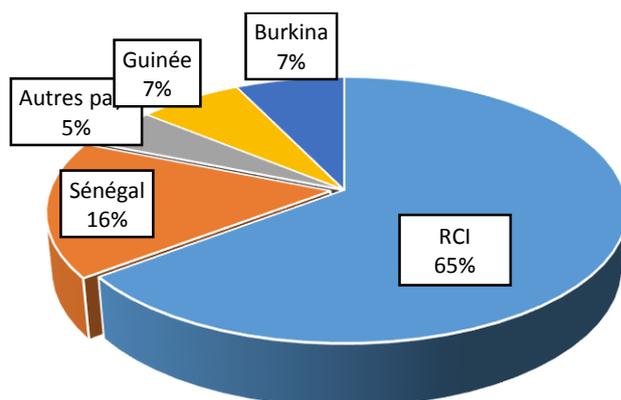
S'agissant des exportations enregistrées par région, Ségou, Mopti et Kayes ont été et par ordre d'importance, les régions qui ont enregistré les taux les plus élevés en matière d'exportation de bovins. Pour les ovins, la région de Kayes se détache largement des autres régions avec environ 60% des effectifs exportés. Le plus grand nombre de camelins a été exporté à partir de Tombouctou et de Mopti. Les exportations d'oiseaux sauvages se font essentiellement à partir du District de Bamako et ce en destination de l'Europe de l'Asie et des USA, mais les données à ce niveau sont loin d'être exhaustives à cause de la non disponibilité des statistiques.

Les statistiques d'exportation contrôlée par région sont données dans le tableau 18.

Tableau 21. Exportations contrôlées d'animaux vivants par région et par espèce

REGIONS	ESPECES								
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES	OISEAUX	PORCINS
Kayes	30 418	475 540		152					
Koulikoro	16 070	9 657	4 268						
Sikasso	8 351	2505	2258				38354		271
Ségou	117 493	98 780	30 300						
Mopti	48330	139 060	54 950		301	290	40142		
Tombouctou	7 258	14 758	2 518			576			
Gao	2 260	24 071	6 235			70			
Kidal									
Bamako		23 800	12 645					8335	
Total	230 180	788 171	113 174	152	301	936	78 496	8 335	271
2014	138 790	445 977	52 526	1 578	853	1 327	176 371		1 080
%	65,85	76,73	115,46	-90,37	-64,71	-29,46	-55,49		-74,91

Les principales destinations pour les animaux exportés ainsi que les effectifs concernés sont consignés dans le tableau 19. L'importance relative de chaque destination est présentée dans les graphiques 12 et 13.

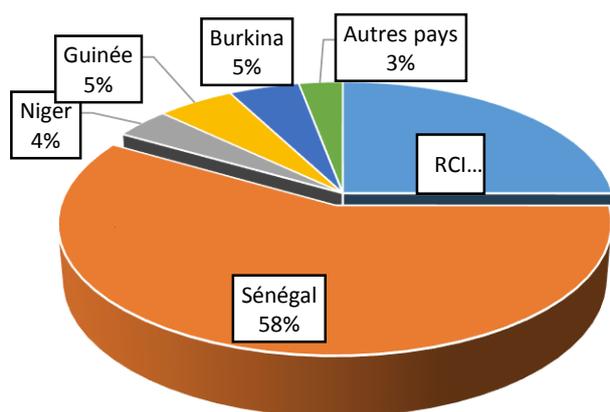


- ⇒ la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont été les principaux pays de destination pour les bovins avec respectivement 65% et 16% des effectifs exportés
- ⇒ le Sénégal a été l'une des destinations les plus importantes pour les exportateurs d'ovins et de caprins suivi de la Côte d'Ivoire et de la Guinée ;
- ⇒ le Burkina Faso a été la destination pour les exportateurs d'asins avec près de 92% des effectifs exportés.

Graph 12. Exportation des bovins par destination

Il est important de souligner que suite à la période d'accalmie constatée sur le marché ivoirien, ce pays redevient depuis 2012 l'une des principales destinations pour les exportateurs de bovins. Par contre le Sénégal demeure encore la destination privilégiée pour les petits ruminants. Ces deux destinations constituent au cours des dernières années les plus grands partenaires du Mali en matière de commerce d'animaux vivants. D'autres destinations (Guinée, Benin) sont de plus en plus explorées à cause des avantages comparatifs que dispose le Mali dans la sous région. Le flux monétaire engendré par ces exportations sur la base du prix moyen des animaux de boucherie (Tableau 18) se chiffre à plus de **103,4 milliards de FCFA**⁴.

⁴ Le flux monétaire est calculé en multipliant le nombre d'animaux exportés par le prix moyen pratiqué localement. Il correspond à la valeur des animaux à la sortie.



Par rapport aux autres espèces animales, l'Algérie représente malgré la persistance d'un climat d'insécurité relative au nord du pays, le principal débouché pour les exportateurs de camélins, le Burkina Faso pour les asins et la Côte d'Ivoire pour les opérateurs exerçant dans la filière avicole. Il convient de préciser que l'exportation de volailles en direction de ce pays concerne essentiellement les poulets de race locale et les pintades. Les exportations d'oiseaux (peruches et autres oiseaux d'ornement) sont aussi pratiquées.

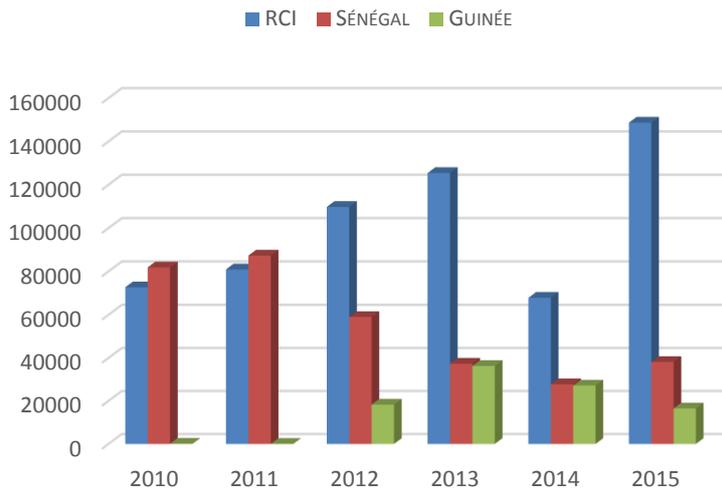
Graph 13. Exportation des ovins/Caprins par destination

L'exportation contrôlée des animaux vivants en général et celle des bovins et caprins en particulier a connu une augmentation constante (Graphique 11). Cette situation dénote non seulement d'une certaine vitalité de la filière bétail viande mais aussi rappelle la nécessité de revoir la politique d'exportation du bétail sur pied à l'effet de promouvoir des institutions spécialisées dans l'exportation de viande, pour créer plus d'emplois et plus de valeur ajoutée à l'économie nationale. La création du nouvel abattoir 'LAHAM INDUSTRIES' de Kayes, la réhabilitation de l'Abattoir Régional de Mopti, procède de cette volonté de répondre aux besoins croissants des populations en produits de qualité et de conquérir une part importante du marché sous régional. Elles permettront par là de créer aussi plus d'emplois et de revenus pour les producteurs.

Les exportations de caprins sont représentées sur l'axe secondaire des ordonnées dans le graphique 13.

Une remarque importante est à faire en ce qui concerne l'exportation des ovins qui ne semble pas suivre le rythme des deux espèces précédentes. En effet, l'évolution des exportations est marquée par des périodes intermittentes de baisse et de reprise des activités liées à la fluctuation des demandes et à l'approvisionnement des marchés. Une forte baisse a ainsi été enregistrée courant 2012 consécutive à la situation sécuritaire d'alors où les principales filières d'approvisionnement des marchés terminaux ont été perturbées. Depuis, on assiste à une reprise normale des activités.

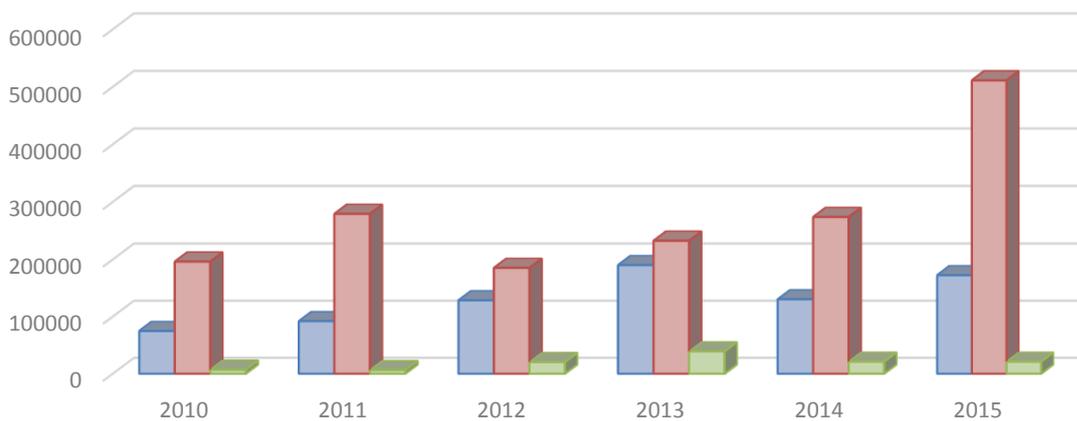
Les exportations se font principalement en direction de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Guinée. Une analyse comparative des effectifs d'animaux exportés de 2010 à 2015 vers ces pays est donnée dans les graphiques 14 et 15.



De 2010 à 2011, la destination sénégalaise était la plus importante. C'est à partir de 2012, que les exportations de bovins en direction de la Côte d'Ivoire sont devenues plus importantes. Parallèlement, l'axe de la Guinée s'est développé à partir de 2012 pour revenir à un niveau comparable à celui du Sénégal entre 2013 et 2014. De toute évidence, la Côte d'Ivoire demeure le premier partenaire du Mali en matière de commercialisation du bétail.

Graph 14. Evolution des exportation de bovins de 2010 à 2015

Par rapport aux ovins, la destination principale au cours des six (06) dernières années a été le Sénégal. On note là aussi, un intérêt des opérateurs et marchands à bétail pour l'axe de la Guinée à partir de 2012.



Graph 15. Evolution des exportation contrôlées de moutons de 2010 à 2015

Tableau 22. Exportation contrôlées d'animaux par pays de destination

ESPECES	Algérie	Bénin	Burkina	Bahreïn	Hong-Kong	Guinée	USA	Niger	RCI	RIM	Sénégal	TOTAL
BOVINS	112	7 760	16 517			15 799		3 155	148 698		38 139	230 068
OVINS	1150	16 510	30 140			30 227		26 330	166 494		511 320	781 021
CAPRINS	31	8 860	12 600			16 913		7 657	53 023		14 090	113 174
EQUINS											152	152
ASINS			301									301
CAMELINS	321		290							325		936
VOLAILLES			50 142						26 354		2 000	78 496
PORCINS			271									271
OISEAUX				3 570	4 465		300					8 335

2.3. Filière cuirs et peaux

2.3.1. Production contrôlée de cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et peaux est obtenue sur la base des estimations faites à partir des abattages contrôlés. Ainsi la quantité produite dans les différents centres d'abattage du pays peut être estimée à 377 567 cuirs verts, pour un poids de 6 041 tonnes et 954 077 peaux vertes d'un poids total 763,262 tonnes (tableau 20). Cette production représente respectivement 78,16% et 90% des objectifs du plan de campagne Agricole 2015-2016. Elle est largement dominée par le District de Bamako avec 45% du poids total des cuirs et 35,43 % du poids total des peaux ovines et caprines.

Tableau 23. Production des cuirs et peaux

CENTRES	CUIRS VERTS		PEAUX VERTES OVINES		PEAUX VERTES CAPRINES		PEAUX DE CAMELIN		TOTAL Kg
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Pds
Kayes	48 839	781 424	74 152	59 322	85 795	68 636	18	360	909 742
Koulikoro	48 236	771 776	35 640	28 512	54 972	43 978			844 266
Sikasso	43 061	688 976	44 382	35 506	60 520	48 416			772 898
Ségou	26 822	429 152	37 647	30 118	92 319	73 855	572		533 125
Mopti	25 828	413 248	28 879	23 103	31 702	25 362	27	540	462 253
Tombouctou	10 304	164 864	18 531	14 825	25 250	20 200	101	2 020	201 909
Gao	5 195	83 120	5 646	4 517	16 144	12 915	363	7 260	107 812
Kidal									0
Bko	169 282	2 708 512	162 761	130 209	179 737	143 790			2 982 510
Total 2014	377 567	6 041 072	407 638	326 110	546 439	437 151	1 081	10 180	6 814 514

Au niveau de la zone d'intervention du projet régional de l'Amélioration de la qualité des Cuirs et Peaux (PACP) dont l'objectif est d'améliorer la qualité des cuirs et peaux et promouvoir leur commercialisation, la production de cuirs bovins n'a pas connu une grande variation. Elle a porté sur 199.798 pièces contre 199.450 pièces en 2013. Celle des peaux ovines et caprines a porté sur 390.889 contre 440.454 pièces en 2013, soit une diminution de 7% (Cf tableau en Annexe 3).

Pour ce qui concerne la qualité de la production, la qualité des cuirs bovins reste mauvaise du fait de la persistance du phénomène du cuir alimentaire, celle des peaux ovines et caprines s'est maintenue (plus de 80% sont produits sans défauts d'habillage et de conditionnement).

Les quantités de cuirs bovins collectées ont porté sur 1.015.044 pièces en 2014 contre 772.324 pièces 2013 (soit 2 4% d'augmentation), celles des peaux ovines et caprines a diminué de 34% (3.050.116 pièces contre 4.631.995 pièces en 2013). (Cf tableau en Annexe 4).

Faute de débouchés, seulement 2.458.169 pièces de peaux ovines et caprines ont été transformées en wet blue contre 3.435.000 pièces de peaux ovines et caprines en 2013 (soit une diminution de 28%).

2.3.2. Unités de transformation

Les unités de transformation industrielles des cuirs et peaux sont implantées dans le District de Bamako. Parmi les principales figurent :

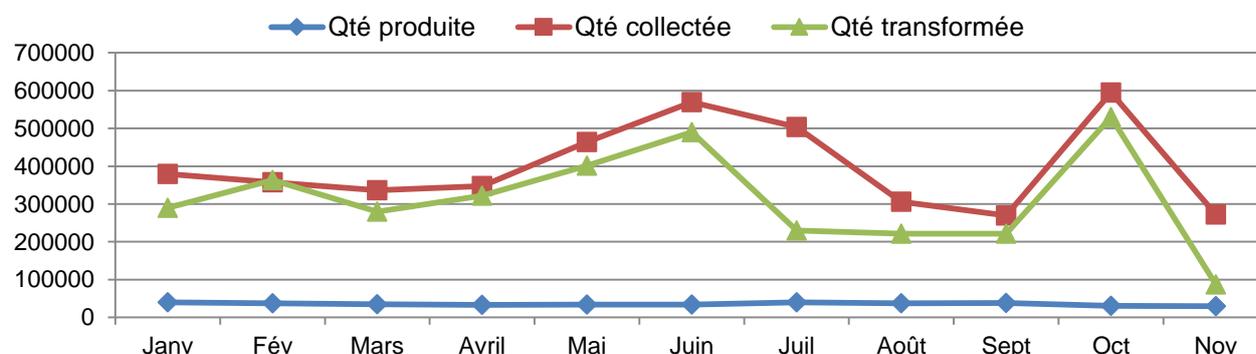
- la Nouvelle Tannerie du Mali (NTM-SA) : est l'ancienne TAMALI, qui est la première tannerie industrielle du Mali. Créée en 1965 et contiguë au plus grand abattoir du pays en vue de faciliter son approvisionnement en cuirs et peaux, la NTM-SA a actuellement une capacité de 3000 peaux ovines-caprines par jour. Sous sa forme ancienne, elle produisait du cuir fini, des articles et des chaussures militaires. Elle a été rachetée par un privé, malien qui a renouvelé la « partie rivière » pour le traitement des peaux.
- l'initiative Malienne de Tannerie (IMAT) est l'ancienne Tannerie de l'Afrique de l'Ouest (TAO). Créée en 1994 par une société Espagnole, avec une capacité de 10 000 peaux par jour, cette unité ne produit que du Wet blue.
- la West Africa Tannery (WAT) a été créée en 2008 par une société chinoise. Elle traite 10 000 à 12 000 peaux d'ovin et de caprin par jour. C'est la plus grande tannerie du Mali compte tenu de sa capacité actuelle. Sa production en Wet blue est entièrement exportée vers la Chine.
- la Tannerie Madou KEITA (TAMAK) a été créée en 2002 par un promoteur malien. Elle travaille sur commande. Sa capacité est de 5000 peaux par jour.

Le graphique 16 présente les quantités de peaux ovines et caprines tannées en wet blue en 2013 et 2014.



Graph 16. Production comparée des peaux tannées en wet blue

L'évolution mensuelle des quantités de peaux ovines et caprines produites dans les zones d'intervention du Projet en 2013, celles collectées et transformées localement par les unités industrielles sont données dans le graphique 17.



Graph 17. Evolution des quantités de peaux produites, collectées et transformées.

De l'analyse du graphique 17, il ressort que les quantités collectées (nombre de pièces) sont de loin les plus importantes. Ce qui dénote qu'elles ne sont pas toutes transformées sur place malgré la présence d'établissements spécialisés en la matière. D'autre part, des quantités importantes proviennent de pays limitrophes (Burkina Faso, Guinée, Mauritanie) en plus de la production nationale, d'où le niveau relativement élevé de la collecte par rapport à la production.

L'intervention anarchique des opérateurs économiques dans la filière cuirs et peaux constitue un handicap sérieux à son épanouissement. Pour lutter contre ce phénomène, des initiatives sont en cours en rapport avec la Mutuelle des Professionnels des Cuirs et Peaux (MPCP) en vue de l'application et du respect de la réglementation en vigueur, notamment le décret n° 95 416 /P-RM portant réglementation du négoce des cuirs et peaux au Mali.

2.3.3. Prix moyens des cuirs et peaux

Les prix moyens de rétrocession des cuirs et peaux sont donnés dans le tableau 22. Ils ont varié entre 3.500 FCFA à 12.000 FCFA, la pièce, pour les cuirs bovins, selon la taille et la localité. La peau ovine a été retrocedée entre 1.000 FCFA à 1.750 FCFA et la peau caprine entre 700 FCFA à 1.100 FCFA. Les prix les plus élevés pour les cuirs sont observés à Bamako et les plus bas à Ségou. Par rapport à leur évolution au cours de l'année très peu de variation a été signalée.

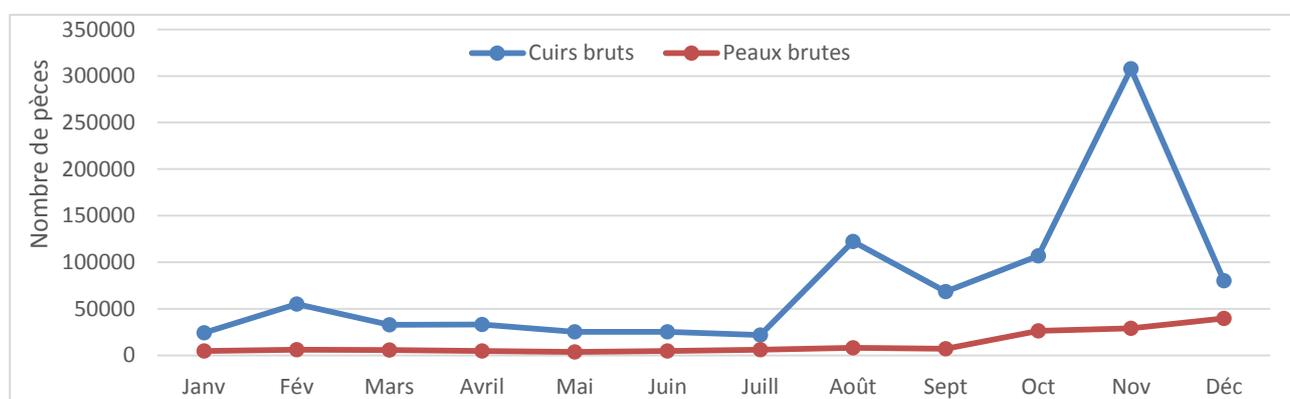
Tableau 24. Prix moyens de rétrocession des cuirs et peaux par pièce

Désignation	PRIX MOYEN (FCFA)					
	Premier semestre 2014			Deuxième semestre 2014		
	Bovins	ovins	caprins	Bovins	ovins	caprins
Bamako	6.000 à 12.000	1.500 à 1.600	1.000 à 1.100	6.000 à 10.000	1.700	1.000
Kati	4.000 à 5.000	1.750	700	4000	1.500	700
Kayes	5.000	1.500	1.000	5.000	1000	700
Sikasso	5.750	1.750	1.050	5.750	1.750	1.100
Ségou	3.500	1.400	700	3.500	1.500	800
Mopti	5.500	1.400	1.000	6.000	1.450	1.100

2.3.4. Exportations contrôlées des cuirs et peaux

Les exportations contrôlées de cuirs bruts ont porté sur **902 903** pièces contre 768 514 pièces en 2014. Quant aux peaux ovines et caprines, 145 246 pièces ont été exportées contre 611 138 pièces en 2014. (tableau 27).

Sur la base des prix moyens pratiqués localement, les chiffres d'exportation enregistrées au cours de l'année sans tenir compte des quantités de peaux ovines et caprines tannées en wet blue, représentent une valeur monétaire de **5, 100 milliards de FCFA..**



Graph 18. Evolution mensuelle des exportations de cuirs et peaux au cours de l'année.

Par rapport aux tendances constatées au cours de l'année, la situation est très fluctuante aussi bien pour les cuirs bruts que pour les peaux brutes. Un seuil maximal a été cependant constaté au mois de novembre et un minimal en janvier pour les cuirs bruts. Par contre, pour les peaux brutes, la situation apparaît plus homogène et le volume des exportations de peaux brutes est en diminution par rapport à 2014 pour des motifs évoqués plus haut. (Graphique 18).

Le tableau 22 présente la situation des exportations de cuirs et peaux selon la région d'origine et le tableau 24, les quantités exportées par destination.

Tableau 25. Exportations contrôlées des cuirs et peaux par région

REGIONS	CUIRS		PEAUX OVINES		PEAUX CAPRINES	
	Bruts		Brutes		Brutes	
	<i>Nbre</i>	<i>Pds</i>	<i>Nbre</i>	<i>Pds</i>	<i>Nbre</i>	<i>Pds</i>
Kayes	5 151	25 755	3 763	1 882		
Koulikoro	4 400	22 000	3 060	1 680		
Sikasso	262 877	1 314 395	3 795	4 952	8 021	5 695
Ségou	2 700	13 500				
Mopti	22 773	113 865	23 102	16 692	21 329	12 989
Tombouctou	8 566	59 962	12 562	18 843	17 913	17 913
Gao	14 113	70 565	2 060	1 030		
Kidal						
Bamako	582 323	2 911 615	28 369	38 954	21 272	17 018
Total 2015	902 903	4 531 657	76 711	84 033	68 535	53 615
Total 2014	768 514	3 859 982	258 218	352 920	169 424	150 716
Variation (%)	17,49	17,40	-70,29	-76,19	-59,55	-64,43

La presque totalité des cuirs est exportée vers le Ghana (soit 47% des quantités totales de cuirs et 67 % de peaux ovines).

Tableau 26. Quantités de cuirs et peaux exportés selon les pays de destination

Désignation	Destinations										TOTAL <i>Nombre pièces</i>
	RCI		Sénégal		Ghana		Nigéria		Niger		
	<i>Nombre</i>	<i>Poids (Kg)</i>									
Cuirs bruts	16277	81395			528 313	2 658 697	354 208	1 771 040	4105	20525	902 903
Peaux ovines brutes	7 395	6 752	24 769	37 154	42 487	39 097			2 060	1 030	76 711
Peaux caprines brutes	8 021	5 695	21 272	17 018	39 242	30 902					68 535

2.4. Filière lait

2.4.1. Production de lait

Elle est assurée principalement par les bovins, les camelins, secondairement par les caprins et rarement par les ovins.

2.4.1.1 Potentiel laitier

Le potentiel laitier a été estimé sur la base des paramètres indiqués dans le tableau 24 mis en relation avec les effectifs du cheptel.

Tableau 27. Paramètres de production des espèces animales

Espèces Animales	Pourcentage moyen de lactantes	Taux moyen de fécondité	Production moyenne de lait /litre/Jour/tête)	Durées de la lactation (jours)	Pourcentages disponibles pour l'éleveur	Sources de référence
Bovins	16% ⁵	65%	1,5	210 ⁶	53%	Prader, Sidibé (1989)
Camelins	33%	30%	4	365	53%	Ouologuem (2010)
Ovins/Caprins	75%	90%	0,3	90	30%	PADESO et IER

⁵ pourcentage annuel moyen des lactantes au niveau des effectifs bovins au Mali (DNE,1989)

⁶ Pour le calcul de la production laitière des bovins , au moins 16% du troupeau est en lactation permanente durant l'année

La production moyenne annuelle de lait du cheptel (ou potentiel laitier) est obtenue en multipliant la production moyenne journalière de lait par espèce par la durée moyenne de lactation.

- Production moyenne de lait = Nombre de lactantes par espèce x production moyenne annuelle de lait.
- Nombre de lactantes=: Effectif total x pourcentage moyen de lactantes.
- Production moyenne annuelle de lait de la lactante = production moyenne journalière x durée de lactation.

Le disponible laitier c'est-à-dire la quantité de lait utilisée (consommation, vente, don etc.) par l'éleveur représente environ 44 à 50% du potentiel laitier national.

Tableau 28. Effectifs des lactantes par espèces et par région

Régions	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Kayes	181 011	1 315 204	1 331 663	924
Koulikoro	243 888	948 345	1 678 005	3 465
Sikasso	270 923	842 625	1 009 024	0
Ségou	191 720	991 463	1 570 470	264
Mopti	475 899	2 094 356	3 019 155	5 448
Tombouctou	172 000	1 437 896	2 384 944	69 326
Gao	146 507	2 310 131	3 057 075	77 293
Kidal	12 067	1 374 188	1 738 125	176 065
Bamako	5 603	43 155	26 895	0
TOTAL	1 699 619	11 357 561	15 815 363	332 818

Quant à la production moyenne de lait présentée dans le tableau 27 , elle est le résultat du nombre de lactantes par espèce grossi de la production moyenne annuelle de lait.

La production moyenne annuelle de lait est obtenue en multipliant la production moyenne journalière de lait par espèce par la durée moyenne de la lactation.

Tableau 29. Production potentielle de lait obtenue par espèces (tonnes)

Régions	Bovins	Ovins	caprins	Camelins	Total
Kayes	58 957	36 718	37 177	1 395	134 247
Koulikoro	79 437	26 476	42 492	5 231	153 635
Sikasso	88 242	23 524	25 551	0	137 318
Ségou	62 445	27 680	39 768	399	130 292
Mopti	155 005	58 470	76 453	8 225	298 153
Tombouctou	56 022	40 143	60 393	104 658	261 217
Gao	47 719	64 494	77 414	116 684	306 311
Kidal	3 930	38 365	44 013	265 795	352 103
Bamako	1 825	1 205	681	0	3 711
Total	553 583	317 080	400 487	502 436	1 773 586

Le lait de vache reste de loin en terme de volume, le plus important du potentiel laitier national.

Quant aux laits de petits ruminants et de camelins, ils restent plus importants respectivement dans les régions de Gao et de Kidal.

Une parité sensible entre le lait de vache et de petits ruminants est observée seulement dans la région de Tombouctou.

Par ailleurs il est intéressant de signaler que la production laitière reste prioritairement assurée par les bovins dans les 5 premières régions. Toutes espèces confondues, la région de Mopti reste la première région en matière de production de lait.

2.4.1.2 Disponible laitier par région et par espèces

Sur la base des estimations faites par la DNE (1989) chez les bovins, à savoir 0,8 litre /vache/jour prélevé en moyenne par l'éleveur soit un pourcentage moyen de 53% chez les bovins et seulement 30% chez les petits ruminants, les chiffres du tableau 28 ont été ressortis.

Tableau 30. Disponible laitier estimé (en tonnes)

Régions	Bovins	Ovins	caprins	Camelins	Total
Kayes	31 247	11 015	11 153	739	54 155
Koulikoro	42 101	7 943	14 054	2 772	66 871
Sikasso	46 768	7 057	8 451	0	62 277
Ségou	33 096	8 304	13 153	211	54 764
Mopti	82 153	17 541	25 287	4 359	129 340
Tombouctou	29 692	12 043	19 975	55 469	117 178
Gao	25 291	19 348	25 604	61 843	132 086
Kidal	2 083	11 509	14 557	140 871	169 021
Bamako	967	361	225	0	1 554
Total	293 399	95 124	132 460	266 291	787 274

Le disponible laitier c'est-à-dire la quantité de lait utilisée (consommation, vente, don etc.) par l'éleveur reste faible à très faible (787 274 tonnes), soit 44 à 50% du potentiel laitier national.

Quant à la part du niveau moyen de consommation par habitant (17,5 millions, INSTAT 2015) en lait sur la base de ce disponible, elle est de l'ordre de **43,50** litres soit 44 litres par habitant et par an, un chiffre encore loin des 62 litres comme norme de la FAO pour une personne adulte.

2.4.2. La collecte du lait cru local

Préalable pour la transformation industrielle du produit, la collecte du lait cru s'effectue aujourd'hui auprès de quelques centres à travers le pays. Les centres de collecte les plus en vue sont approvisionnés par les coopératives et associations d'éleveurs encadrés par les ONG (PAFLAPUM et ICD). Parmi ceux-ci, Kassela qui est l'un des premiers centres de collecte au Mali avec une moyenne de près de 900 000 litres de lait collecté par an, est le plus grand centre de collecte de lait du pays. La quantité de lait collecté dans les principaux centres de janvier à décembre est donnée en Annexe 11. Il est important de signaler ici que les centres de collecte ICD ne sont pas pris en compte dans le tableau en question.

Pour pallier l'insuffisance de données réelles sur la production de lait, des efforts seront déployés en vue de renforcer le dispositif mis en place à l'effet de mieux apprécier cette production. A cet effet, l'apport des organisations professionnelles et des ONG sera sollicité pour améliorer le niveau de collecte dans les points et centres aménagés L'identification et la cartographie de nouveaux bassins laitiers ainsi que l'établissement d'une situation de référence relative à la détermination du coût de production bord ferme du lait cru au sein des différents systèmes de production seront poursuivis.

La campagne sera soutenue par un ambitieux programme d'insémination artificielle dans l'optique d'impulser une nouvelle dynamique à la filière lait. L'appui des éleveurs en intrants d'élevage et la mise à disposition d'un stock important de semences animales (125.000 doses) gracieusement offertes par le Royaume du Maroc procèdent de cette volonté de booster les filières de productions animales en général et de celle du lait en particulier dans l'optique de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

Dans cette perspective, et face à la nécessité de remonter les données collectées auprès des éleveurs sur le terrain, une méthodologie d'approche a été proposée par la DNPIA en vue d'une phase test dans la région de Ségou.

Les quantités de lait collectées au niveau de 90 centres et points de vente aménagés sont évaluées à **4 300 tonnes** sur une prévision de **5 500 tonnes** soit **79%** des objectifs de production.

En vue d'accroître l'offre de production de lait, un programme d'insémination artificielle des races locales est en cours de réalisation à travers l'introduction des semences des races exotiques hautement productives, la réalisation d'infrastructures et l'acquisition d'intrants et d'équipements d'élevage.

Renforcement des capacités

- la mise en place, la formation et l'équipement en chaîne de froid de six (06) groupes de femmes transformatrices de lait (Nara, Goumbou, Guiré, Dilly, Mourdiah et Ballè).
- L'introduction de 350 unités de chèvres Guerra sont introduites dans 5 communes de Nioro du Sahel ;
- l'acquisition 5 pasteurisateurs solaires dans le cadre de la transformation du lait cru local ;
- l'introduction 15 haches paille, 8 botteleuses au bénéfice des groupements d'éleveurs des régions de : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako.
- la diffusion de 6 chariots trayeurs (Kayes, Koulikoro, Bamako, Sikasso, Mopti, Ségou) pour servir de matériel de démonstration auprès des OP ;
- la diffusion de l'ensilage à base de maïs et de sorgho.

Investissements

- la réalisation des travaux de réhabilitation du centre de collecte de Guiré et la construction de la mini laiterie de Nara (PRODEZEM);
- l'équipement du centre de collecte de Zambougou en matériel de conservation solaire et de transformation par le conseil régional sur financement PACT.
- la Construction d'un centre de collecte de lait équipé à Dioro sur financement par la Fondation Américaine de Développement en Afrique (USADF) à travers le Projet Village du Millénaire (PVM) ;
- la réalisation de travaux confortatifs au niveau des centres de collecte de lait de Manankoro et de Yanfolila (PROGEBE);
- la construction de 3 centres de collecte à Baye, Konio et Diafarabé dans la région de Mopti par CARE ;
- l'acquisition de 03 véhicules de livraison de lait pour les revendeurs de Bamako (CAB-DEMESO) ;

Productivité et Compétitivité

- l'approvisionnement des producteurs en intrants d'élevage, soit **1460,1 tonnes** d'Aliment concentré sur une prévision 5460 tonnes (**26,74%. %**).

Recherche/formation

- la formation 30 ATE et 30 TE (CFPE);
- les Formation diplômante de 27 cadres en Master et Vulgarisation Agricole (WAAPP)
- le recyclage en 10 agents en Insémination (ANPVR) ;
- la formation de 10 agents en IA sur financement WAAPP ;
- la formation des 400 producteurs en technologie de pasteurisation du lait cru local.

2.4.3. Transformation

Denrée hautement périssable, le lait est généralement transformé avant d'être vendu. Sur le plan de la transformation, on distingue :

❖ *la transformation traditionnelle*

Elle est surtout pratiquée en milieu rural loin des grands centres de consommation c'est-à-dire les villes. De façon individuelle, la fraction de la production non consommée directement est transformée en lait caillé, en beurre, ghee, crème mature, en fromage et parfois en yaourt, écoulés sur le marché local.

❖ *la transformation artisanale*

A caractère souvent familial voire individuel, la transformation artisanale consiste en une simple modification de la structure du lait par pasteurisation, fermentation, ou par apport de ferments spécifiques à l'aide d'équipements simples et d'emballages.

Pratiquée le plus souvent dans les villes, cette transformation utilise surtout comme matière première le lait en poudre importé et rarement le lait local.

❖ *la transformation semi industrielle : mini laiteries*

Les mini laiteries privées disséminées à travers le Pays, participent à l'approvisionnement des populations en lait et produits laitiers. Elles sont implantées dans le District de Bamako et certaines villes secondaires du pays (Koutiala, Niono, San, Sikasso et Fana).

De nos jours, on dénombre environ une trentaine de mini laiteries fonctionnelles sur le territoire national. Pour toutes ces unités, le lait frais collecté dans un rayon de 20 à 30 Km est transformé en lait pasteurisé, lait caillé sucré, yaourt brassé, crème mature et lait caillé nature.

Les équipements de ces unités sont simples : Casseroles en aluminium, réchaud à gaz, congélateurs, mixeuse électrique, écrémeuse, glacières et petits instruments de mesure.

Le personnel est généralement limité entre 3 et 8 personnes selon le volume de la production.

❖ *la transformation industrielle*

La transformation industrielle concerne les unités capables de transformer plus de 1000 litres de lait par jour. Cet objectif est loin d'être une réalité aujourd'hui compte tenu du caractère peu rémunérateur du prix proposé par de telles unités aux producteurs.

Cette situation actuelle est à l'origine de l'orientation des unités industrielles fonctionnelles actuellement (Mali-lait SA et GAM) vers la reconstitution du lait en poudre. Par exemple Mali-lait transforme à partir de la poudre de lait près de 30 000 litres d'équivalent lait par jour. Aujourd'hui c'est seulement une infime quantité de lait cru qui est livrée aux unités industrielles implantées uniquement à Bamako.

Il est important de signaler que le gouvernement a adopté le 26 novembre 2008 une stratégie nationale de valorisation du lait cru local et créé le PRODEVAILAIT, qui est un programme de mise en œuvre de cette stratégie. Depuis, des initiatives allant dans le sens de la transformation du lait cru local au Mali sont de plus en plus nombreuses. Parmi celles-ci, les plus en vue sont celles entreprises par les projets de développement des productions animales et certaines ONG. On peut citer entre autres le PADEPA-KS dans la région de Kayes, le PASMZAM à Ménaka, le PADESO dans le sahel Occidental, le projet UNSO dans le cercle de Goundam et diverses ONG dont Malifolkecenter dans le cercle de Bougouni, CAB DEMESSO dans le cercle de Ségou et ICD dans la région de Koulikoro (Annexe 12).

Ce faisant, avec la création et l'équipement de vingt huit (28) centres de collecte de lait par le PRODEVALAIT dont six en 2013, la quantité de lait collecté va connaître une augmentation sensible dans les années à venir et partant le niveau de valorisation du potentiel laitier national s'en trouverait nettement amélioré.

2.5. Filière avicole

L'aviculture, du fait de sa spécificité socioculturelle, recèle d'énormes potentialités. La masse monétaire engendrée à travers les différentes transactions commerciales liées à cette activité pouvait être estimée à environ **5.019.232.000 F CFA** par an. (Source PDAM 2004). Ce faisant, la volaille locale est aussi un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté en milieu rural.

On distingue deux systèmes de production avicole, à savoir :

L'aviculture traditionnelle, pratiquée surtout dans les zones rurales comme activité de diversification de revenu, estimée à plus de 90% des effectifs, et ;

L'aviculture moderne, surtout localisée dans les zones périurbaines de Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti. Cette activité prend de l'essor autour du centre urbain de Bamako.

Potentialités :

- Un effectif important de volailles ;
- Un effort important dans la culture de maïs ;
- Une disponibilité des sous-produits avicoles ;
- L'émergence d'un secteur privé dynamique.

Contraintes :

- l'insuffisance d'organisation de la filière au niveau de l'aviculture traditionnelle ;
- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements marchands ;
- Insuffisance de financement de l'aviculture par les institutions financières ;
- Le coût élevé des intrants (œufs fécondés, poussins importés, aliments volaille) ;
- Problèmes sanitaires.

De nos jours, des initiatives se développent dans toutes les régions du pays pour faire de l'aviculture une filière plus compétitive répondant aux normes internationales. Cette nouvelle dynamique entre dans le cadre de la vision de changement du Gouvernement pour l'émergence de pôles de compétitivités, créatrices d'emplois et de richesse pour l'économie nationale.

Les activités de production, de commercialisation sont réalisées grâce aux actions de recherche, de vulgarisation et d'appui conseil menées sur le terrain avec des partenaires techniques et financiers.

2.5.1. Effectifs des volailles.

Le tableau 28 présente la situation des effectifs de volaille dans les différentes régions administratives du pays, ainsi que le nombre d'œufs produits. Les effectifs se répartissent entre le secteur moderne, 6 807 000 sujets (16,28%) et le secteur traditionnel estimé à 35 000 000 sujets (83,72%).

Selon une estimation faite par la Fédération Interprofessionnelle de la Filière Avicole au Mali (FIFAM), l'effectif de pondeuses recensées au niveau des membres de cette organisation est estimé à 2 000 000 et la production d'œufs avoisinerait 739 397 040 œufs de consommation (dont 1 500 000 œufs de pintades) .

Tableau 31. Production d'œufs et de poulets de chair par région

Régions	Effectifs de volailles (têtes)		Production d'œufs (Nombre)	Production de chair (têtes)
	Aviculture moderne	Aviculture traditionnelle		
Kayes	33 217	6 525 850	9 852 500	80 346
Koulikoro	438 980	8 827 400	60 310 810	1 284 000
Sikasso	197 562	9 904 000	36 632 575	8 744
Ségou	25 000	3 656 700	4 022 998	4 650
Mopti	194 040	2 776 600	3 362 875	1 265
Tombouctou	2670	297 150	404 950	4210
Gao	300	262 400	22 300	1250
Kidal	0	119 500		0
Bamako	1 865 544	2 565 000	326 470 200	2 665 500
Total	2 757 313	34 934 600	441 079 208	4 049 965

2.5.2. Production d'œufs et de poulets de chair

En vue d'accroître l'offre en poulets de chair et œufs de consommation, les actions ont été ciblées prioritairement sur le secteur moderne industriel avec des souches de poulets et de pondeuses exotiques utilisant des techniques modernes de production.

Les résultats atteints sont les suivants :

- 2 757 313 pondeuses mises en place sur une prévision de 2 628 000 soit 104,91% des objectifs de production ;
- 441 079 208 œufs produits sur une prévision de 467 000 000 soit 94,43% des objectifs de production
- 4 049 965 poulets de chair en exploitation sur une prévision 6 694 000 (57,91% des objectifs de production).

Les actions menées ont consisté à accompagner les aviculteurs dans la perspective à améliorer la production et la productivité de leurs exploitations, notamment :

- la subvention de concentrés d'aliment pour pondeuses dans la zone périurbaine du District de Bamako et de Kati pour 1 254 tonnes sur une prévision de 22 500 tonnes, soit 5,57% des quantités octroyées ;
- l'acquisition de 503,09 tonnes d'aliment concentré pour chair sur une prévision de 3087 tonnes (16,30 %) dans la zone périurbaine du District de Bamako ;

La production d'œufs de table provient essentiellement des fermes avicoles modernes. Les œufs provenant de l'aviculture traditionnelle sont destinés à la reproduction et sont peu commercialisés à l'exception des œufs de pintades. De grands élevages de pintades existent cependant dans les régions de Sikasso et de Koulikoro où des efforts importants restent à faire pour promouvoir cette filière.

L'élevage de poulets de chair est le fait de professionnels exerçant dans la zone périurbaine de Bamako. Son extension reste cependant limitée par des contraintes de marché d'écoulement du produit, la non disponibilité d'aliment volaille de qualité et de couvoir pour acquérir les poussins.

2.5.3. Expérimentation en milieu paysan

En ce qui concerne, le secteur traditionnel, des actions de promotion de l'aviculture villageoise ont été menées sur le terrain à travers des protocoles de prestation entre les services déconcentrés et certaines ONG (Croix Rouge, World Vision). Elles ont consisté à :

- ⇒ l'introduction de 445 coquelets « Wassachié » dans des élevages traditionnels à Kayes, Koulikoro et dans les zones périurbaines du District de Bamako (PDAM);
- ⇒ la réalisation de six (06) poulaillers améliorés dans le cercle de Bla et l'introduction de 12 coqs améliorateurs Wassachié dans les villages bénéficiaires des poulaillers améliorés par la Croix rouge ;
- ⇒ l'introduction de 350 sujets métis Brama et Wassachié dans les localités de Sokoro (commune de Tominian) et Lélékuy (commune de Sanekuy) par World Vision ;
- ⇒ l'introduction de 280 coquelets « wassachié » par l'Office pour la Mise en Valeur du Système Faguibine (OMVF) et le Projet PAJE NIETA à Niafouké, Diré, Goundam ;
- ⇒ la Formation de 240 aviculteurs villageois dont 90 femmes dans les cercles de Bla et San par World Vision ;
- ⇒ La formation de 125 vaccinateurs villageois des cercles de Koulikoro, Banamba, Diola, Kangaba et Kati par le PDAM,
- ⇒ L'introduction de 650 coqs Wassachié à Koulikoro, Ségou, Sikasso et dans la zone péri urbaine de Bamako (PDAM).

2.6. Autres filières

2.6.1. Filière Apiculture

La production de miel et de cire constitue une source de revenu importante pour les producteurs. Les zones de fortes productions sont les régions de Koulikoro (Dioïla, Kangaba et Kati), Sikasso (Kolondiéba, Koutiala, Yanfolila) et de Kayes (Kayes-Sud, Bafoulabé, Kita, et Kéniéba).

La production apicole est estimée de 195 tonnes de miel et 183 tonnes de cire. La filière connaît des difficultés qui sont entre autres :

- la Faible maîtrise des techniques d'élevage des abeilles, et les pathologies
- l'Effet des facteurs environnementaux sur l'apiculture (pesticides, déboisement abusif...)
- la non maîtrise de la Technique d'extraction du miel sans dommage sur les abeilles et la qualité du miel.

Pour accroître la production et améliorer la qualité du miel et de cire, les actions à mener porteront sur l'amélioration des techniques de récolte, l'organisation et l'équipement des apiculteurs en matériels apicoles appropriés.

2.6.2. Cuniculture

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Aucune statistique n'est disponible pour cette filière. C'est pourquoi, les efforts seront orientés vers l'établissement d'une situation de référence sur la base de laquelle, un plan d'action sera développé et mis en œuvre en rapport avec les bénéficiaires.

2.6.3. Autres filières

Dans la perspective d'une plus grande valorisation d'autres filières porteuses telles que Filière la Colombiculture, la Filière Cheval de monte, la Filière mouton à laine, lévrier de Ménaka, le dromadaire de course, des solutions incitatives seront envisagées.

2.7. Infrastructures et équipements d'élevage

Les principales réalisations se présentent ainsi que suit :

- la construction d'un abattoir moderne à Kayes « Laham Industrie » destiné à l'exportation de la viande à Kayes par un partenaire privé ;
- la réalisation de 32 aires d'abattage, la construction de 5 boucheries et de 10 marchés à bétail en zone PADEPA-KS ;
- la réhabilitation des aires d'abattage de Mourdiah, Dilly et Nara et de la boucherie de Nara ;
- la construction du marché à bétail de Ballè et du séchoir de Nara (PRODEZEM) ;
- la réalisation de 5 banques d'aliments bétail à Nioro, Kayes, Yélimané et Kénièba.
- la réalisation des travaux de réhabilitation du centre de collecte de Guiré et la construction de la mini laiterie de Nara (PRODEZEM);
- l'équipement du centre de collecte de Zambougou en matériel de conservation solaire et de transformation par le conseil régional sur financement PACT ;
- la construction d'un centre de collecte de lait équipé à Dioro sur financement de la Fondation Américaine de Développement en Afrique (USADF) à travers le Projet Village du Millénaire (PVM) ;
- la construction de 3 centres de collecte à Baye, Konio et Diafarabé dans la région de Mopti par CARE .

III. AMENAGEMENT ET HYDRAULIQUE PASTORALE

3.1. Suivi des ressources pastorales

La campagne agricole 2015-2016, a connu un démarrage difficile marqué par l'installation tardive de la pluviométrie. Les pâturages étaient très pauvres dans toutes les zones pastorales et agropastorales du pays et les conditions d'élevage jugés médiocres dans le sahel occidental et dans les régions nord du pays. Les bourgoutières étaient de plus en plus surpâturées.

La situation s'est progressivement améliorée au cours de la 3ème décennie du mois de juin, avec l'installation définitive de la pluviométrie et la reprise du couvert herbacé et ligneux dans les principales zones agropastorales sud du pays. Le niveau de biomasse est nettement supérieur à celui de l'année dernière à la même période.

3.1.1. Etat des pâturages

La campagne agricole 2015-2016, a connu un démarrage difficile marqué par l'installation tardive de la pluviométrie. Au mois de mai, les pâturages étaient encore pauvres dans toutes les zones pastorales et agropastorales du pays et les conditions d'élevage très médiocres aussi bien dans le sahel occidental que dans les régions nord du pays. Les bourgoutières étaient de plus en plus surpâturées. Dans la 3ème décennie du mois de juin, avec l'installation définitive de la pluviométrie, la régénération des pâturages herbacés a repris dans la région de Sikasso et le sud des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou. Ailleurs, la situation est restée mauvaise.

Au mois d'août, la reprise du couvert herbacé et ligneux était effective et l'état végétatif des espèces pastorales jugé satisfaisant dans les principales zones agropastorales sud du pays. Les conditions générales d'élevage se sont améliorées dans toutes les zones pastorales du septentrion et les localités nord de la région de Mopti. En zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao, les bourgoutières connaissent également un début de régénération.

En septembre, la situation constatée au mois précédent s'est maintenue avec un niveau de végétation et un aspect général des pâturages appréciables dans toutes les zones agropastorales y compris les zones pastorales du Septentrion et les localités nord de la région de Mopti. A la faveur de la crue des principaux cours d'eau, la régénération des bourgoutières se poursuit normalement dans les zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao.

Dans l'ensemble, le niveau de biomasse est jugé nettement supérieur ou égal à celui de l'année dernière à la même période. La conférence régionale sur les bourgoutières a été tenue du 28 au 29 octobre 2015 à Mopti afin de permettre la gestion et l'exploitation rationnelle des ressources. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont jugés globalement bons.

3.1.2. Conditions d'abreuvement

Les conditions d'abreuvement sont bonnes dans l'ensemble avec la reconstitution de nombreux points d'eau de surface d'hivernage. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont globalement satisfaisants.

Il faut encore rappeler que l'insécurité résiduelle au nord du territoire empêche les pasteurs et leurs troupeaux de se rendre dans les zones où les conditions d'élevage sont favorables. Ainsi, on a enregistré dans la région de Mopti, la présence de nombreux troupeaux en provenance de Diré, Goundam, Tonka, Saraféré et Saréyamou (Région de Tombouctou).

3.1.3. Alimentation du bétail :

3.1.3.1. Promotion de cultures fourragères

Dans le cadre du programme de diffusion des cultures fourragères, **53 208** Kg de semences fourragères toutes spéculations confondues ont été reçues du WAAPP-PPAAO et du PAPAM sur une prévision de 100 tonnes, soit **53%**.

Cette quantité reçue est répartie comme suit :

- 51 553 Kg de semences R1 et R2 destinées à la production de fourrage ;
- 1655 Kg de semences de base et R1 destinées à la production de semences fourragère

Les variétés concernées sont le Maïs Sotubaka, le Sorgho Séguifa, le Niébé wilibali R1 et de Base, le Stylosanthes hamata et le Panicum maximum.

La répartition des quantités de semences fourragères mises en place pour la production de fourrage par région est donnée dans le tableau 29 et les Quantités de semences fourragères bases et R1 pour la multiplication dans le tableau 30.

Tableau 32. Répartition des quantités de semences pour la production de fourrage par région

Spéculations semencières	Koulikoro	Sikasso	Ségou	District Bamako	de	Total (kg)
Multiplication de semences fourragères R1 en R2						
Maïs fourrager Sotubaka R1	150	200	150		100	600
Maïs souche Brésilienne	50	50	50		50	200
Sorgho fourrager var Tiendougou	100	120	100		100	420
Panicum maximum R1	20	70	20		20	130
Bracharia ruziziensis R1	0	5	0		5	10
Stylosanthes Hamata R1	0	3	0		0	3
Niébé fourrager Sangaraka R1	30	60	30		30	150
Niébé fourrager Dounanfana R1	4	4	4		3	15
Dolique R1	10	30	40		20	100
Panicum maximum C1 R1	3	8	4		0	15
Total (kg)	377	580	458		328	1643
Production de semences fourragères bases en R1						
Panicum maximum T58 Base	-	3	-		-	3

Mucuna	-	5	-	-	5
Stylosanthes ercta Base	-	1	-	-	1
Bracharia ruziziensis Base	-	1	-	-	1
Cajanus cajan Base	-	1	-	-	1
Cenchrus ciliaris var Molopo Base	-	-	1	-	1
Total (kg)		11	1		12

Tableau 33. Quantités de semences fourragères bases et R1 pour la production de semences fourragères

Spécifications semencières	Koulikoro	Sikasso	Ségou	District Bamako	de	Total (kg)
Multiplication de semences fourragères R1 en R2						
Maïs fourrager Sotubaka R1	150	200	150		100	600
Maïs souche Brésilienne	50	50	50		50	200
Sorgho fourrager var Tiendougou	100	120	100		100	420
Panicum maximum R1	20	70	20		20	130
Bracharia ruziziensis R1	0	5	0		5	10
Stylosanthes Hamata R1	0	3	0		0	3
Niébé fourrager Sangaraka R1	30	60	30		30	150
Niébé fourrager Dounanfana R1	4	4	4		3	15
Dolique R1	10	30	40		20	100
Panicum maximum C1 R1	3	8	4		0	15
Total (kg)	377	580	458		328	1643
Production de semences fourragères bases en R1						
Panicum maximum T58 Base	-	3	-		-	3
Mucuna	-	5	-		-	5
Stylosanthes ercta Base	-	1	-		-	1
Bracharia ruziziensis Base	-	1	-		-	1
Cajanus cajan Base	-	1	-		-	1
Cenchrus ciliaris var Molopo Base	-	-	1		-	1
Total (kg)		11	1			12

NB : les semences de base sont produites par la recherche.

Les superficies emblavées ont atteint **5 377,24** ha contre 4 530,88 ha en 2014-2015, soit une augmentation de **18,67%**. Elles sont constituées principalement de *dolique*, de *panicum maximum* et de *Stylosanthes hamata*. La répartition des superficies est donnée dans le tableau 32.

Tableau 34. Superficies emblavées de cultures fourragères par région.

Régions	Superficies emblavées (ha)						Total
	<i>Niébé fourrager</i>	<i>Stylosanthès hamata</i>	<i>Dolique</i>	<i>Panicum maximum</i>	<i>Sorgho fourrager</i>	<i>Maïs fourrager</i>	
Kayes	150	35	25	8	180	230	628
Koulikoro	105	0,5	0,5	15	167	310	598
Sikasso	210	42	240	7,84	117,71	270	891,55
Ségou	270	0,24	37,7	1,5	150	246	705,44
Mopti	240	5	19,5	2	150	95	511,5
Tombouctou	857	0	0	0	340	250	1447
Gao	310	0	0	0	0	0	310
Bamako	25	0	7,75	5	165	83	285,75
Total	2167	82,74	330,45	39,34	1269,71	1484	5377,24

Les quantités de fourrages produites durant la campagne sont estimées à environ **22 000 tonnes** de matières sèches (MS) pour une prévision de **30 000 tonnes**, soit un taux de réalisation de **74%**.

Quant à la production de *bourgou*, **14 940** ha ont été régénérés (11650ha à Mopti, 1850 ha à Gao, 1390 ha à Tombouctou et 50 ha à Ségou) sur une prévision de **1 4590** ha, soit **102%** des objectifs. La production totale estimée à 171 395 tonnes de MS contre **66 855 tonnes de MS** en 2014-2015. Le programme a été soutenu par un appui des producteurs en semences de *bourgou* et en petits matériels (pioches, dabas, râtaux, brouettes), ce qui a permis d'accroître substantiellement les superficies régénérées.

3.1.3.2. Bilan fourrager 2015

L'hivernage 2015 a été caractérisé par un démarrage tardif, mai qui par la suite a été jugée satisfaisante. Le disponible fourrager pour la campagne 2015/2016 a été caractérisé par :

- ✓ Production de biomasse herbacée estimée à 23 986 666 tonnes de MS disponibles pour le cheptel
- ✓ Production de fourrages cultivés : 193 395 tonnes dont 171 395 tonnes de *bourgou*.
- ✓ Production de résidus de récolte disponible pour le cheptel : 13 098 602 tonnes.

La Production fourragère totale disponible pour le cheptel est de **37 278 663 T** de MS

Le résultat du bilan fourrager se présente comme suit :

- le cheptel en Unité Bétail Tropicale (UBT) est de **14 088 020** UBT toutes espèces confondues.
- les besoins du cheptel en Matières Sèches (MS) sont estimés à 14 088 020 x 14 088 020 UBT x 6,25 kg /jour x 274 jours = 24 125 734 tonnes de MS ;

Le résultat du bilan fourrager : Le bilan fourrager dégage un excédent théorique de 13 152 929 tonnes de MS.

Le bilan dégagé est certes excédentaire, il faut cependant signaler certaines contraintes dont :

- l'absence d'eau au niveau de beaucoup de zones pastorales pendant la période de mars à juin ;
- l'ampleur des feux de brousse consécutive à la bonne production de fourrage cette campagne ;
- la ruée des animaux vers les bourgoutières avec ses conséquences dans le delta (surpâturage et éventuellement des mortalités) ;

Au niveau de la région de Gao, il faut s'attendre à l'arrivée massive des animaux du Niger suite à une mauvaise campagne pastorale dans ce pays.

3.1.3.3. Appui aux éleveurs dans les communes en difficultés

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante « Amélioration de la disponibilité et de l'accès à l'alimentation humaine et animale du PRIA-Mali, **10 000 tonnes** d'aliment bétail ont été acquises au profit des communautés d'éleveurs et d'agro-éleveurs de **98 communes** en difficultés économiques. D'autres types appuis ont été apportés aux producteurs :

- ✓ 870 T d'aliment BUNAFAMA en appui aux éleveurs sélectionneurs de Nara et le cadre de la reconstitution du cheptel dans la région de Tombouctou ;
- ✓ 150 Tonnes Aliment Bétail (Ministère de l'Action Humanitaire).
- ✓ 1010 tonnes d'aliment bétail sous forme de fonds revolving aux coopératives d'éleveurs encadrées par CAB-DEMESO ;

En matière d'appuis aux producteurs, les activités ont porté sur :

- la dotation des producteurs de bourgou de Gao et de Bourem, Tombouctou en semences et en petits matériels (FAO) ;
- la reconstitution du cheptel (caprin) : AVSF (430 têtes à Bourem Inaly), NORD-DEV (600 têtes à Tombouctou et Danga), FLAG (600 têtes à Bourem Inaly) soit 1 630 têtes au total;
- la dotation de 1 500 ménages très pauvres des cercles de Gao et Bourem en noyaux de petits ruminants (9 032 têtes) et en aliment bétail à travers l'appui de la FAO ;
- la mise en place, la formation et l'équipement en chaîne de froid de six (06) groupes de femmes transformatrices de lait (Nara, Goumbou, Guiré, Dilly, Mourdiah et Ballè).
- l'introduction de 350 unités de chèvres Guerra sont introduites dans 5 communes de Niore du Sahel ;

3.2. Aménagements, équipements et hydraulique pastoraux.

Les réalisations en matière d'aménagement et hydraulique pastorale ont concerné :

- l'ensemencement de **110 ha** de parcours en *Bauhinia rufencens*, *Pterocarpus erinaceus* ;
- la réalisation des travaux de réhabilitation du périmètre pastoral de Dialakoro (Nara) ;
- la réalisation de deux (02) périmètres pastoraux à Ouenkoro (Bankass) et à Mougna (Djenné) par l'UE ;
- la réalisation de deux (02) périmètres pastoraux à Nara (PRODEZEM) ;
- la matérialisation de **400 km** de pistes de passages d'animaux dans 12 communes de Mopti par la MINUSMA/FAO ;
- le balisage de 3 000 mètres de couloir de passage d'animaux dans le lac Horo (cercle de Goundam) et dans la commune de Lafia (Villages de Korkadji et de Kaga) ;
- le balisage de 300 Km dans les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro dans le cadre du PQAP ainsi que la réalisation de la carte pastorale de la région de Kayes ;
- la matérialisation de 25 km de piste de transhumance de Touraba à Zitenga en zone ON sur financement de l'Office du Niger ;
- la réalisation des études pour le balisage de 300 Km de piste de transhumance, de 12 périmètres pastoraux ainsi que celles de 16 points d'eau dans le cadre du PGRNCC ;
- la restauration de **110 ha** de parcours dans le cadre du PGRNCC au niveau du périmètre pastoral de Mabrouk, commune rural de Guiré ;
- la réalisation de 19 forages solaires dans les communes de Ber et Salam (Tombouctou) par AVSF ;

- la réhabilitation de 11 forages dans la région de Mopti (par l'Union Européenne, Care –Mali, l'ONG PROTOS) ;
- la restauration de 750 ha de parcours dégradés sur 950 hectares prévus (PRODEZEM)

IV. FORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION

4.1 Formation

4.1.1. Formation des agents

- la formation de 10 inséminateurs en techniques d'Insémination Artificielle (IA) ;
- la formation 30 ATE et 30 TE (CFPE) ;
- les Formation diplômante de 27 cadres en Master et Vulgarisation Agricole (WAAPP)
- le recyclage en 10 agents en Insémination artificielle (ANPVR) ;
- la formation de 10 agents en Insémination artificielle sur financement WAAPP.

4.1.2. Formation des professionnels

En matière d'appuis aux producteurs, les activités ont porté sur :

- la dotation des producteurs de bourgou de Gao et de Bourem, Tombouctou en semences et en petits matériels (FAO) ;
- la mise en place, la formation et l'équipement en chaine de froid de six (06) groupes de femmes transformatrices de lait (Nara, Goumbou, Guiré, Dilly, Mourdiah et Ballè).
- la formation de 64 agro éleveurs aux bonnes pratiques de gestion durable des ressources pastorales et le système d'alerte précoce (PDI-BS/Bla, San) ;
- la formation des 400 producteurs en technologie de pasteurisation du lait cru local;
- la formation de 300 membres de brigades anti-feux en technique d'ouverture de pare-feu et lutte contre les feux de brousse (PRODEZEM) ;
- la formation de 120 agropasteurs sur les techniques d'embouche ;
- la formation de 10 bouchers sur les techniques de coupe et de découpe de la viande ;

4.1.3. Visites d'échange

- participation de la Directrice nationale Adjointe à l'Atelier de validation de l'étude de faisabilité de la création de l'observatoire régional du foncier rural en Afrique de l'Ouest à Dakar du 26 au 28 juin 2013 ;
- participation du directeur National à la réunion des experts, préparatoire de la rencontre des Ministres en charge de l'Elevage sur le thème « **investir dans l'Elevage pour accélérer la croissance** ».;

4.2 Documentation

Les activités menées au cours de l'année ont porté sur la Classification documentaire . A cet effet il a été procédé à la réorganisation de la bibliothèque de la DNPIA, aux fins de parvenir à une classification numérique des documents. L'inventaire des fonds documentaires a permis de recenser deux mille neuf cent cinquante documents numérisés.

Quand aux revues, rapports et journaux, ils sont classés séparément et feront l'objet d'un archivage particulier.

- Fisher scientific
- CIKELA
- EPIVET-INFO
- En route pour le développement

- Secteur privé et agricole
- Filière monde
- Bulletin mensuel d'info L'APCAM
- Bulletin d'info semestrielle du commissariat au développement institutionnelle
- 24^{ème} journée du CILSS
- Biodiversity and safety of artisanal Malian
- Journal « Essor », Républicain, Patriote et Indépendant.

La situation générale du fonds documentaire de la DNPIA est donnée dans le tableau 32.

Tableau 35. Fonds documentaires du service central de la DNPIA

Nature des documents	2002	2003	2004	2008	2009	TOTAL
Ouvrages	248	358	31	13	48	698
Périodiques	167	518	23	4	17	729
Archives	53	33	36	-		122
Abonnements (Quotidien Essor)	12 mois					

4.3 Information –Communication

4.3.1. Production de rapports

Au cours de l'année, plusieurs activités de rapportage ont été conduites :

- ❖ Elaboration des bulletins décennaires de suivi du plan de campagne agricole 2015-2016 ;
- ❖ Elaboration du rapport annuel d'activités 2015 ;
- ❖ Participation à la 15^{ème} revue des projets et programmes du SDR ;
- ❖ Elaboration du Projet de plan de Campagne Agricole 2016-2017 –Volet Productions Animales ;
- ❖ Elaboration et validation des résultats 2015 du Budget programme du MDR ;
- ❖ Elaboration des tableaux mensuels de suivi des indicateurs de performance du MDR ;
- ❖ Participation à l'atelier d'élaboration du Programme d'Exécution Technique et Budget Annuel (PTBA) 2016 du PPAAO/WAAPP-2A, PRAPS et du PAPAM
- ❖ Production de différentes notes techniques.

4.3.2. Dispositif de Suivi-évaluation

Le mécanisme de collecte des données et la remontée des informations font partie intégrante du dispositif global de Suivi -Evaluation de la DNPIA. Il représente un outils de gestion interne, axé sur un processus itératif de collecte, de traitement et d'analyse des données consolidées au niveau régional et national. Les différents rapports produits, sont des éléments importants pouvant contribuer à orienter les interventions et faciliter les prises de décisions. La conduite du système de S/E, concerne le niveau Central, régional et subrégional.

Cependant, le diagnostic du système existant de Suivi & Evaluation et de Statistique du sous-secteur élevage a révélé l'existence de problèmes liés entre autres à l'insuffisance et à la disponibilité d'information fiables. Les données disponibles ne reflètent pas la situation réelle et le système existant ne ressort pas tous les indicateurs préconisés par les organisations sous régionales et par les structures nationales spécialisées (CPS et INSTAT).

Fort de ce constat, le Projet d'Appui Institutionnel au Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche (PAI-MEP), a commis une équipe de consultants pour proposer un système amélioré de collecte, de remonté et d'analyse des informations statistiques. La stratégie consiste à la mise

en route d'un système amélioré de suivi-évaluation et de statistique interne aux sous-secteurs de l'élevage et de la pêche et à renforcer les capacités d'utilisation et d'appui-conseil de certains cadres des Directions Nationales au profit des cadres et agents de terrain au niveau de 4 régions test (Kayes, Koulikoro, Sikasso) et du District de Bamako. L'objectif est de mettre en place une Base de Données Relationnelle sur technologie Internet, accessible à tout le monde et alimenté au niveau déconcentré.

4.3.3. Activités médiatiques

- 3 émissions radiophoniques/ microprogrammes/magazines réalisés pour accompagner la mise en œuvre des activités ;
- Transcription charte pastorale en langue nationale Soninké qui vient s'ajouter aux transcriptions antérieures ;
- Distribution de 2 000 brochures de la charte pastorale transcrite en langues vernaculaires Bambara et peuhl aux agriculteurs et éleveurs dans les zones d'intervention du PROGEBE
- Participation à la huitième Edition de la Journée Mondiale du Lait le 1er juin 2013 ;
- Médiatisation sur l'ORTM de la vente promotionnelle d'animaux aux fêtes de Ramadan de Tabaski et de la mission de supervision des activités du PRODEZEM ;
- 6 tables rondes organisées sur les plans d'occupation et d'affectation des sols et la mise en place des comités d'accueil des transhumants pour éviter les conflits ;

4.3.4. Concertations et réunions

La DNPIA a, au cours de l'année 2014, participé à plusieurs réunions. Elle a mis en place et animé divers cadres de concertation avec les professionnels de la filière bétail viande, lait et d'autres partenaires techniques et financiers (ONG, PTF, CT) œuvrant dans le domaine de la promotion des filières de productions animales (Tableau 33).

Tableau 36. Concertations et réunions

Types	Nombre de concertations/réunions	Lieu	Observations
Conférence	1	Bamako	Célébration de la Journée Mondiale du Lait ; Edition 2014
Réunion	70	Bamako	Réunions avec les professionnels et réunions hebdomadaires de direction
Rencontres d'échange	15	Bamako	
Atelier	30	Bamako	
Séances de travail	20	Bamako	

V. SUPERVISION- SUIVI- EVALUATION

5.1. Missions de suivi

Dans le cadre du Suivi des projets et programmes rattachés à la DNPIA, les activités réalisées au cours de l'année ont concerné :

- ❖ Organisation de la 10ème session ordinaire de la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) du PRODEZEM, le jeudi 24 février 2015 ;
- ❖ organisation du comité de suivi de l' Agence d'exécution du projet regional de l'amélioration de la qualité des cuirs et peaux le 13 février 2014 ;
- ❖ organisation de la 5ème Session Ordinaire du Conseil de Surveillance du PADESO à Bamako le 28 / 02 / 2014 ;
- ❖ Comités de pilotage des Projets et programmes rattachés (13) et des comités de suivi de l'AFS et de deux abattoirs régionaux (Koutiala et Sikasso);
- ❖ Participation à la supervision de l'EAC 2014-2015 ;
- ❖ Evaluation à mi-parcours du PRODEZEM.

5.2. Participation à l'enquête Agricole de Conjoncture

L'enquête agricole de conjoncture (EAC) vise à collecter des données qui sont valables pour une seule campagne agricole. Il s'agit principalement entre autres des données sur les superficies cultivées par spéculation, sur les rendements des cultures, sur le cheptel détenu par les exploitations, les abattages domestiques.

Sa mise en œuvre (de la conception à la collecte et aux traitements), est assurée conjointement par la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), l'Institut National de la Statistique (INSTAT), la Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA) et la CPS/SDR.

5.2.1. Données sur l'élevage des exploitations agricoles

Après l'agriculture, l'élevage est l'activité la plus pratiquée dans les exploitations agricoles du pays. Cependant, cette activité se pratique sous des formes variées en fonction des régions. L'élevage sédentaire est le type le plus couramment pratiqué dans toutes les régions du pays. Mais de plus en plus, on assiste au développement de la transhumance comme mode d'élevage. L'enquête s'intéresse aux effectifs des exploitations agricoles.

5.2.1.1. Composition du bétail des exploitations agricoles

La répartition des espèces par région montre que, dans la région de Mopti, les bovins occupent le premier rang avec 26% de l'effectif total de cette espèce dans les exploitations traditionnelles. Cette région est suivie par celle de Sikasso avec 23% ; Ségou (18%) ; Koulikoro (13%) ; Kayes (9%). Les régions de Tombouctou et Gao occupent respectivement 7 et 5% de l'effectif total des bovins.

Tableau 37. Répartition (en %) des effectifs du cheptel des exploitations agricoles traditionnelles selon la région, et les espèces.

Espèces	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Total
Bovins	9	13	23	18	26	6	5		100
Ovins	7	14	18	21	23	10	7		100
Caprins	8	16	16	23	20	11	6		100
Asins	12	19	18	20	18	9	4		100
Camelins	14	11	1	1	45	28			100
Equins	22	9	2	41	21	2	3		100
Porcins	0	14	12	58	16				100

Source : EAC 2013/2014

La taille moyenne du cheptel bovin par exploitation est de 11 environ pour la région de Mopti, 8 pour les régions de Sikasso et Ségou et de 6 pour les régions du Nord et Koulikoro.(Tableau 38). Cette moyenne ne traduit pas concrètement le potentiel bovin dans les régions dans la mesure où le système d'élevage dominant est la transhumance non cerné par l'enquête.

Par rapport aux petits ruminants dans les exploitations, la taille moyenne varie de 3 à 8 pour les ovins et 4 à 9 pour les caprins. La région de Kayes a la plus faible taille en ovins avec 3 en moyenne par exploitation (4 pour les caprins). Les régions de Koulikoro et Sikasso ont chacune 5 en moyenne (7 et 5 respectivement pour les caprins) tandis que les régions de Ségou et Tombouctou comptent en moyenne 7 chacune. La région de Mopti a en moyenne 8 ovins et caprins dans par exploitation. La taille moyenne en asins est la plus uniforme (1 par exploitation).

Tableau 38. Effectif moyen de cheptel par exploitation

Espèces	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	National
Bovins	5	6	8	8	11	6	6		8
Ovins	3	5	5	7	8	7	6		6
Caprins	4	7	5	9	8	9	6		7
Asins	1	1	1	1	1	1	1		1
Camelins	0	0	0	0	0	0			0
Equins	0	0	0	0	0	0	0		0
Porcins	0	0	0	1	0				0

Par rapport à la répartition des effectifs animaux par genre, 90 % des effectifs bovins sont détenus par les hommes. Les femmes, quant à elles, ne détiennent qu'un effectif très faible soit 4 et 5% ; des effectifs de bovins. Quant aux ovins, 2 à 9,3% appartiennent aux femmes.

5.2.1.2. *Volaille des exploitations agricoles traditionnelles*

Les poulets constituent 74 % des volailles des exploitations agricoles, les pintades représentent 16 %, les canards et les oies 2 % et les pigeons 8 %. Les dindons ne représentent que 0,1% de la volaille des exploitations agricoles.

La région de Sikasso détient l'effectif de poulets le plus élevé avec 40% environ de l'effectif national. La région de Ségou a 21 % de cet effectif et Koulikoro 19 % ; la région de Mopti a 10% et celle de Kayes a 5%. Tombouctou a 4% de cet effectif tandis que Gao a 1% de l'effectif total de la volaille.

5.2.2. **Abattages dans les exploitations agricoles**

Les estimations ont été faites sur la base des effectifs abattus dans les exploitations (abattages individuels) d'une part et ceux opérés de façon communautaires (abattages collectifs) d'autre part.

Le milieu urbain, qui représente une part importante dans les abattages familiaux n'est pas cerné par l'enquête. Les résultats obtenus sont les suivants :

- 232 956 sujets de volailles abattus et non contrôlés pendant l'année dont 78% sont constitués de poulets, 5% de pintades et 16% autres volailles ;
- 1 937 652 têtes de petits ruminants dont 61% d'ovins et 39% de caprins.
- 193 183 têtes de bovins ;
- 252 357 têtes de porcins dont la grande majorité provient du Cercle de Koutiala.

La production totale de viande dans les exploitations agricoles est estimée à **64 583** tonnes de viandes dont **58 899** tonnes de viande rouge et **5 684** tonnes de viandes de volailles (**EAC 2013/2014**).

Les résultats de l'EAC 2014/2015 ne sont pas disponibles. Les données de 2013-2014 sont mentionnées à titre d'information pour montrer la nécessité de cerner de plus près les abattages non contrôlés qui couvrent une bonne partie des besoins de consommations des populations en viande et produits carnés.

5.3. Projets et programmes rattachés

5.3.1. Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux

Le Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans certains Pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal), vise à améliorer la qualité des cuirs et peaux et à promouvoir leur commercialisation à travers : la formation des professionnels intervenant dans la filière des cuirs et peaux; le renforcement de la capacité organisationnelle des professionnels ; l'amélioration des infrastructures de production et l'amélioration de la commercialisation des cuirs et peaux.

La production de cuirs bovins dans la zone d'intervention du projet n'a pas connu une grande variation. Elle a porté sur 199.798 pièces contre 199.450 pièces en 2013 .Celle des peaux ovines et caprines a porté sur 390.889 contre 440.454 pièces en 2013 (soit une diminution de 7%). (Voir *Tableau en annexe 3*).

Pour ce qui concerne la qualité de la production, la qualité des cuirs bovins reste mauvaise du fait de la persistance du phénomène du cuir alimentaire, celle des peaux ovines et caprines s'est maintenue (plus de 80% sont produits sans défauts d'habillage et de conditionnement).

Les quantités de cuirs bovins collectées ont porté sur 1.015.044 pièces en 2014 contre 772.324 pièces 2013 (soit 24% d'augmentation), celles des peaux ovines et caprines a diminué de 34% (3.050.116 pièces contre 4.631.995 pièces en 2013). (Cf. *tableau en Annexe 4*).

Les prix moyens de rétrocession des cuirs bovins ont varié de 3.500 FCFA à 12.000 FCFA la pièce (selon la taille et la localité). Le prix de rétrocession de la peau ovine a varié de 1.000 FCFA à 1.750 FCFA et celui de la peau caprine de 700 FCFA à 1.100 FCFA. (Cf. *Tableau en annexe 5*).

Faute de débouchés, seulement 2.458.169 pièces de peaux ovines et caprines ont été transformées en wet blue contre 3.435.000 pièces de peaux ovines et caprines en 2013 (soit une diminution de 28%)

Dans le cadre du renforcement de capacité des acteurs de la filière, l'encadrement des bouchers, des apprentis bouchers et des ouvriers s'est poursuivi dans tous les centres d'abattage . Ainsi :

- 15 nouveaux ouvriers des abattoirs, 40 apprentis bouchers et 10 collecteurs des cuirs et peaux ont été formés;
- au moins 90% des peaux ovines et caprines et 5 % des cuirs bovins ont été produits sans défauts de dépouillement ;
- 900 professionnels de la filière (Bouchers, apprentis bouchers, ouvriers et collecteurs) déjà formés les années antérieures, dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux dans le respect des normes de l'UEMOA ;
- 40 éleveurs Ségou et à Mopti formés sur les techniques de marquage des animaux et sensibilisés sur la lutte contre les maladies parasitaires de la peau (appui conseil, moyens audio visuels, affiches);

En 2105, conformément aux recommandations de la quatrième session du comité de suivi du projet, les efforts seront poursuivis pour l'obtention du financement de la seconde phase du projet dont la mise en œuvre devrait permettre une meilleure valorisation de la filière. En effet, ce projet devrait permettre entre autres de :

- Valoriser la production artisanale. ;

- Accroître la valeur ajoutée du tannage industriel et l'adapter à la demande régionale et internationale ;
- Soutenir l'évolution du tannage traditionnel vers une production semi-industrielle.

Dans l'objectif de maintenir la qualité de la production des peaux brutes afin de mettre à la disposition des tanneurs industriels et artisanaux des cuirs et peaux de meilleure qualité, le projet poursuivra les activités d'encadrement des professionnels de la filière dans les centres d'abattage et les magasins de conditionnement cuirs et peaux.

5.3.2. Cellule d'Appui à la Valorisation des Sous Produits d'Abattage (CAVSPA)

La Cellule d'Appui à la Valorisation des Sous Produits d'Abattage, créé par la loi N°2014-029 du 17 juillet 2014 et Décret N° 2014-0639/P-RM du 21 août 2014 a pour mission de coordonner et d'appuyer la promotion et valorisation des substances et matières issues de l'abattage d'animaux de boucherie. Les activités menées au cours de l'année ont porté sur :

- La poursuite de la construction de l'atelier de transformation des sous-produits d'abattage ;
- La conduite de l'étude pour la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) et l'implantation de la clôture et des guérites ;
- La construction et l'électrification de l'atelier de transformation des sous produits d'abattage à l' AFS ;
- La fourniture, la pose et la mise à essai des équipements de transformation des sous produits d'abattage ;
- La formation de 5 cadres du projets en planification et suivi-évaluation, du 07 au 13 mars 2015 ;
- La participation à l'atelier de validation des données de la 15^{ème} revue des projets et programmes de la CPS à Ségou;
- La participation à l'arbitrage budgétaire de juin 2015, organisé par la Direction Nationale de la Planification du Développement ;
- L'organisation de missions de sensibilisation sur la collecte et la valorisation des sous-produits d'abattage et le suivi de l'adaptabilité des équipements remis dans la région de Sikasso (Bougouni, Koutiala et Sikasso).

En perspective, il est prévu :

- la fourniture et la pose des équipements industriels de l'atelier ;
- la poursuite des travaux de finition de l'atelier (carrelage de la chaîne de production, du laboratoire, la réalisation des fosses septiques) ;
- le démarrage des travaux de réalisation des voiries, réseau et drainage ;
- la sécurisation de l'enceinte de l'atelier par la construction de la clôture ;

5.3.3. Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre – Tonka

Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre - Tonka (PAACVP-ZLT) MLI/00/003 est le prolongement logique des phases successives de l'UNSO-Tonka. Le Projet est situé dans la région de Tombouctou et couvre 37 communes rurales et urbaines constituant ainsi l'ensemble de la zone lacustre dans les cercles de Goundam, Diré et Niafunké.

Depuis la fin du financement du PNUD en 2003 et la tenue de la revue tripartite du 05 novembre 2003, qui a recommandé le maintien d'une équipe légère et la recherche d'autre financement afin de mettre en œuvre de nouvelles activités, le projet vit sur les fonds PPTE.

Comme les années 2012, 2013 et 2014, l'année 2015 a été marquée par l'insécurité résiduelle dans la zone du projet. A l'exception de quelques rencontres, l'achat et l'acheminement de l'aliment bétail conformément aux recommandations du dernier comité de suivi du 23 février 2015, aucune autre activité n'a pu être menée. Par ailleurs, dans le cadre de l'approvisionnement en aliment bétail, sur une prévision de 75 tonnes, 35 tonnes ont fait l'objet d'achat et de répartition.

5.3.4. Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique (CCMD-BRE) de de Madina Diassa;

Le Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique de Madina Diassa est rattachée à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales.

En plus de la conservation, la multiplication et la diffusion du Bétail Ruminant Endémique le CCMD-BRE a entre autre pour mission: l'amélioration de la production et de la productivité de la race N'Dama.

A ce titre, il est chargé de :

- réaliser le recensement et la caractérisation du Bétail Ruminant Endémique (BRE) ;
- mettre en œuvre les schémas de sélection validés par Le Comité Technique de coordination en ce qui concerne le Bétail Ruminant Endémique;
- diffuser le progrès génétique réalisé;
- mener des activités de promotion du Bétail Ruminant Endémique;
- renforcer les capacités des associations et coopératives en charge du développement des ruminants endémiques ;
- renforcer les capacités des agents du centre dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Les activités menées en 2015 ont porté sur (i)Le recensement et la caractérisation du bétail ruminant endémique; (ii) ;La mise en œuvre de schémas de sélection validés par le Comité Technique de Coordination en ce qui concerne le BRE; (iii) la diffusion des progrès génétiques réalisés; (iv) les activités de promotion du BRE; (v) le renforcement des capacités des associations et coopératives en charge du développement des ruminants endémiques; (vi) le renforcement des capacités des agents du centre dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

Le recensement du BRE sera pris en compte dans le cadre du RGA en préparation. Le centre dispose d'un troupeau de multiplication de 266 têtes de bovins (N'dama) suivi de façon permanente. Le centre a enregistré 26 naissances au cours de l'année 2015. Le suivi sanitaire est assuré par une division santé animale. Les mortalités enregistrées (60) sont dues à diverses causes.

Le schéma de sélection adopté est celui à noyau ouvert qui permet de travailler en milieu réel. D'une part il y aura les animaux du centre et d'autre part les animaux des éleveurs volontaires acquis à la cause de la N'dama.



Vaches N'Dama de la Station de Madina Diassa

En perspective, le suivi zootechnique du troupeau (enregistrement des naissances, le pointage des saillies, des mortalités, des sorties et des entrées, les pesées, les mensurations et la collecte de données sur la production laitière), le suivi sanitaire des animaux du ranch; le suivi des pâturages et la mise en place de 8 hectares de cultures fourragères; le contrôle périodique de la parasitémie et du taux d'hématocrite par les prélèvements et les analyses de sang seront poursuivis.

Le centre envisage aussi la réalisation de travaux complémentaires portant sur :

- La caractérisation moléculaire de la race N'Dama au CCMD-BRE de Madina Diassa;
- La réalisation de 2 émissions d'information et de sensibilisation des éleveurs du BRE sur les radios de proximité;
- La promotion du BRE par des rencontres de sensibilisation avec les associations et coopératives d'éleveurs du BRE ;
- L'organisation de la Journée foire d'exposition du BRE: prix du plus beau taureau et de la plus belle vache N'Dama à Yanfolila ;
- Le suivi du dossier d'immatriculation du ranch ;
- Le suivi des travaux de réalisation de par feu au niveau du ranch.

3.1.5 Projet de Gestion durable du Bétail ruminant Endémique Mali (PROGEBE Mali)

Ce projet vise à préserver, voire à renforcer durablement les caractéristiques génétiques du bétail endémique (le bovin N'Dama, le mouton et la chèvre naine du sud) à accroître sa productivité et sa commercialisation dans un environnement institutionnel favorable.

Les activités programmées au titre de l'année 2014, avaient pour but d'assurer la clôture harmonieuse du financement de la Banque Africaine de Développement, principal partenaire financier du projet, qui est intervenue le 31 décembre 2014. Les principaux résultats s'articulent autour des différentes composantes du projet, à savoir :

❖ Composante A « Amélioration des systèmes de production du bétail ruminant endémique »

- 150 femelles N'Dama acquises dans le cadre du noyau de fondation de Madina Diassa sur une prévision de 126, soit 84% ;
- suivi zoo technique au niveau des troupeaux multiplicateurs (40 troupeaux bovins)
- 25 techniciens et 325 agro éleveurs formés en techniques améliorées d'alimentation, gestion du troupeau, techniques de transformation du lait et gestion des infrastructures de commercialisation des produits du bétail (100%) ;

❖ La composante B « Conservation de l'habitat naturel du Bétail Ruminant Endémique :

- 6 aires d'abattage, 5 marchés à bétail (100%) ;
- 3 mini laiteries réalisées et équipées (100%) ;

- 45 associations de femmes gérant les mini laiteries formées en techniques de transformation laitière (100%) ;
- Une étude et un plan d'action réalisés sur la gestion de la transhumance dans la zone d'intervention du PROGEBE
- 160 ha de parcours améliorés sur une prévision de 260 ha , soit 60%
- 3 plans d'aménagement et de gestion des forêts communautaires (La forêt de Yorobougoula (839 ha) ;
- Les forêts de Sibirila et Garalo totalisant 1000 ha) élaborés et mis en œuvre en rapport avec la Direction Nationale des Eaux et forêts (DNEF),
- 9 forages positifs équipés de puits citernes réalisés (100%) ;
- 1 mare surcreusée dans le site de Sagabary (Ségouna), soit 100% ;
- 62 Km de Pare feux vert réalisés sur une prévision de 100 km, soit 62% ;
- 9 protocoles de gestions tripartites des points d'eau élaborés et signés (100%)

❖ **La composante C « Gestion du projet »**

- la diffusion de microprogrammes d'appui à la promotion du BRE (sketchs, organisation et diffusion d'émissions publiques) à travers l'identification des thèmes techniques prioritaires à diffuser ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail modulés selon l'évolution des besoins dans l'année.

Perspectives

En exécution des recommandations de la mission de dialogue sur le secteur agricole de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a séjourné au Mali du 15 au 19 décembre 2014, le projet a soumis au Ministère du Développement Rural (MDR), la note conceptuelle relative au projet intitulé : Projet d'appui à la résilience des populations affectées par la fièvre à virus Ebola des pays du Mano river (Libéria et Sierra Léone) à travers le développement du Bétail Ruminant Endémique au Mali.

5.3.5. Projet d'appui Sélection et Multiplication du Zébu Azawak au Mali, Phase II

Le Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali (PASMZAM), créé par décret N°535/P-RM du 26 octobre 2000 est un fruit de la Coopération entre le Royaume de Belgique et la République du Mali. Il intervient dans le Cercle de Ménaka. Son objectif est de participer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des communautés pastorales du cercle.

Après deux premières phases marquées par la mise en œuvre d'un mécanisme d'attribution de noyaux d'Azawak (4 génisses, un taureau et un dromadaire) à des éleveurs bénéficiaires sous forme de crédit en nature et/ou en espèces, le projet est à la recherche de sa troisième phase d'exécution.

La deuxième phase qui a commencé en mai 2006, a pris fin en septembre 2010 avec le licenciement de son personnel contractuel d'appui. La 10^{ème} réunion de la Structure Mixte de Concertation Locale Restreinte (SMCLR) tenue à Bamako le 20 juillet 2010 a approuvé une transition avec un fonctionnement allégé pour poursuivre les activités du Projet en utilisant le reliquat budgétaire.

En 2012, date de démarrage de la 3^{ème} phase du projet, quelques activités ont été réalisées notamment: la Signature de la Convention spécifique par le Royaume de Belgique et le Mali, l'élaboration du projet de décret portant création du projet et du projet de décret fixant cadre organique du Projet, la Rédaction du projet d'arrêté portant organisation et modalités de fonctionnement du Projet.

La principale difficulté rencontrée dans la mise en œuvre du projet est le déclenchement des attaques armées les 17 et 31 janvier 2012 à Ménaka, et la suspension de la coopération de l'Union Européenne et de certaines chancelleries avec le Mali, le gel des fonds d'aide au développement. L'occupation des zones d'intervention du projet par les bandits armés a rendu impossible l'exécution des activités. La mise à sac des bâtiments du projet, le vol ou la destruction de tous les matériels ont entraîné le retrait du personnel et son redéploiement au PRODEZEM de Nara.

5.3.6. Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Nord Est du Mali (PADENEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Nord du Mali (PADENEM) constitue la deuxième phase du Projet de développement agro- sylvo-pastoral " Elevage Mali Nord -Est-PEMNE " exécuté de décembre 1999 à mars 2000 avec le concours du Fonds Africain de Développement (FAD) et du fonds Européen de Développement (FED).

Le projet couvre quatre (04) cercles de la région de Gao : Ansongo, Bourem, Gao et Ménaka avec une extension sur la commune de Gossi (cercle de Gourma Rharous) dans la région de Tombouctou pour les aspects de santé animale. Il a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Tout comme le Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali (PASMZAM), l'occupation des zones d'intervention du projet par les bandits armés a rendu impossible l'exécution des activités et entraîné le retrait et le redéploiement du personnel.

5.3.7. Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM)

Le projet de Développement de l'aviculture du Mali (PDAM) s'inscrit dans la stratégie prioritaire du sous secteur élevage en vue de contribuer à l'autosuffisance du pays en protéines animales et de réduire la pauvreté et le chômage en milieu rural. Il a pour objectif de développer la filière avicole au Mali, principalement dans la frange au Sud du 14^{ème} parallèle (Région de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako, reconnue comme zone propice à l'aviculture.

Le financement du PDAM a été assuré par un apport extérieur estimé à 3.400.000.000 FCFA sous forme de prêt par la BADEA et un apport du Gouvernement malien d'un montant de 900.000.000 FCFA. La contrepartie BADEA a servi essentiellement au financement des investissements, des programmes de formation à l'extérieur et des équipements destinés aux acteurs de la filière.

Depuis 2007, le Projet fonctionne grâce à l'appui de l'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement en vue de consolider les acquis de la première Phase. Actuellement, le PDAM est en phase de recherche de financement d'une deuxième phase. Des requêtes de financement ont été adressées à la BID, au Fonds de l'OPEP et à la Coopération Internationale de Développement, Pays- Bas, PAPAM et APCAM. Le projet est clôturé depuis décembre 2014. Par faute de financement les activités ont porté essentiellement sur :

le suivi de la mise en œuvre des protocoles tripartites de gestion et d'application de bonnes pratiques d'hygiène dans les marchés à volailles de la région de Koulikoro (Kati, Sirakorola, Kalabancoro) et du District de Bamako. Dans les marchés visités, les constats suivants ont été faits :

- Les protocoles tripartites de gestion des marchés à volaille ne sont pas appliqués correctement en raison du non-respect des engagements des Mairies (le ramassage des ordures , l'absence des représentants des Mairies des localités concernées aux réunions mensuelles des comités de gestion).
- Les mesures de biosécurité ne sont pas respectées par les occupants desdits marchés (le nettoyage régulier des marchés et des centres d'abattages).

Cependant, les outils de gestion sont tenus à 80% dans tous les marchés visités. Les chiffres des entrées et des abattages de volailles sont disponibles. Les taxes municipales, les impôts, les factures d'électricités et autres charges sont payés régulièrement.

5.3.8. Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako-Gourma (PDELG)

Le Projet de Développement de l'Elevage dans la région du Liptako-Gourma « PDELG » est un programme commun aux trois Etats membres de l'Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG) à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Créé par Décret N°05-186/P-RM du 18 avril 2005, sa zone d'intervention couvre la totalité de la région de Gao, une partie de la région de Mopti (cercles de Douentza et de Koro) et une partie de la région de Tombouctou (cercles Tombouctou et de Gourma Rharous).

L'objectif global du Projet est de contribuer au développement de l'Elevage et à la Sécurité Alimentaire par l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations pastorales et agropastorales de sa zone d'intervention.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- ❖ contribuer à la formation des éleveurs et agro-éleveurs ;
- ❖ contribuer au désenclavement de la région par la réalisation d'infrastructures routières ;
- ❖ réaliser des infrastructures de santé et de productions animales ;
- ❖ mettre en œuvre des programmes de gestion des aménagements pastoraux ;
- ❖ contribuer au développement et à la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ améliorer le revenu des éleveurs et contribuer à l'autosuffisance alimentaire à travers une meilleure valorisation des productions animales.

Les activités réalisées au cours de l'année ont porté sur :

- la réalisation de 2 puits à grand diamètre sur les aires d'abattage de Koporo-Na et koporo-Pen dans le cercle de Koro ;
- la construction d'aires d'abattage à Koro ;
- la construction de salle de réunion et la réalisation de l'étude de faisabilité du 2ème Programme de Développement de l'Elevage dans les Etats membres de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma. ;
- l'information et la communication à travers l'abonnement à orange pour l'Internet ; la contribution à l'organisation de la journée paysanne et à la vente promotionnelle de moutons de Tabaski à Mopti

En perspectives, les activités porteront sur :

- La réhabilitation et l'équipement du siège ;
- La construction d'une aire d'abattage à Pel Maoudé dans le cercle de Koro ;
- La construction et l'équipement d'un puits à grand diamètre sur l'aire d'abattage de Pel Maoudé ;
- La réalisation de deux ventes promotionnelles de moutons de Tabaski.

5.3.9. Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PRODEZEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure (PRODEZEM), démarré le 26/04/2010 pour une durée de 60 mois (Fin probable le 25/04/2015) dans le cercle de Nara s'intègre parfaitement dans le cadre de l'orientation spécifique du sous-secteur Elevage du Mali qui souligne la nécessité de préserver les races locales à bon potentiel laitier ou viandeux. A cet effet, la Stratégie nationale de conservation, de sélection et de diffusion des races bovines autochtones au Mali demeure une priorité. Le Zébu Maure constitue l'une des meilleures races laitières au Mali. Son élevage doit cependant faire face à différentes menaces et contraintes dont : (i) les croisements non contrôlés avec d'autres races, notamment le Zébu Peul, du fait des brassages entre troupeaux lors du pâturage durant la saison sèche ; (ii) le fort taux de prélèvement des génisses et jeunes vaches par les éleveurs périurbains de Bamako dans de but de s'en servir comme « matrices » pour l'I.A avec des semences de races exotiques (Holstein, Montbéliarde,...).

Le projet qui a vu le jour grâce à un financement de la CTB et du Mali (CTB : **5 247 656 000 F CFA** ; RM : **524 000 000 FCFA**), vise l'amélioration de la productivité des élevages grâce à la promotion des conditions d'élevage et à la sélection du Zébu Maure. Ceci passe par :

- ⇒ l'amélioration de l'accès aux ressources pastorales dans cinq communes du cercle de Nara en sécurisant les périmètres existants, ou en créant de nouveaux, en les équipant d'ouvrages hydrauliques
- ⇒ l'amélioration de la gestion technique des troupeaux par un renforcement de l'encadrement et par un accès facilité à un ensemble de services : banques d'aliment, des cabinets vétérinaires ruraux, microfinance.
- ⇒ une meilleure valorisation des productions animales par des appuis à la commercialisation, en vue de garantir un écoulement aisé et rémunérateur des productions (lait, bétail) des éleveurs.
- ⇒ l'appui aux acteurs institutionnels locaux à assumer leurs mandats et responsabilités en matière d'élevage de manière concertée. il s'agit notamment des Services Techniques Déconcentrés

(STD), des collectivités territoriales (C.T.), la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA), l'IMF Kondo JIGIMA, mais aussi les producteurs et de leurs organisations.

Les activités essentielles menées cours de l'année 2015 ont été les suivantes :

- Le suivi zootechnique et le contrôle de performance des noyaux de sélection,
- Le suivi de la gestion des Banques d'aliments Bétail dans les 11 communes de Nara,
- La mise en place par les bénéficiaires soit un (01) comité par site huit (08) comités de gestion des sols dégradés à récupérer pour accompagner le processus de récupération dans les communes.



Genisses Zébu maures sélectionnées

- la réception définitive des travaux de réhabilitation de 3 périmètres pastoraux (Mamé-Yadass, Haboïté et Chatt-Bé) sur 5 prévus. Celle de Haboïté n'a pu être prononcée à cause des réserves qui devront être levées par l'entreprise ECUR.
- La réception provisoire des forages de Gringalé Peulh et Meulekman et du puits à grand diamètre de Galo.
- la réhabilitation du périmètre pastoral de Dialakoro,. Les travaux de réhabilitation ont effectivement et l'installation d'un nouveau groupe electrogène après les essais de pompage.
- la sensibilisation des sociétés coopératives des périmètres pastoraux réhabilités (Mamé-Yadass, Haboïté, Chatt-Bé et Dialakoro) pour une mutualisation de la maintenance des infrastructures.Un projet de contrat avec une société spécialisée est en cours d'élaboration en partenariat avec le PADESO;
- La sensibilisation sur l'éducation environnementale en rapport avec les Eaux et Forêts ;
- L'installation la réalisation de 245 km de pare feux réalisés par les populations à travers les communes et 10 km d'anciens pare feux nettoyés ;
- Le renouvellement du stock d'intrants Bu Nafama de neuf (09) sur onze (11) Banques d'Aliment Bétail (BAB). Il s'agit de Nara, Mourdiah, Fallou, Guénéibé, Guiré, Koronga, Dogofry, Allahina, Ouagadou.
- Le renforcement de la résilience face aux difficultés du moment. Ainsi les BAB de Nara, de Mourdiah, de Guénéibé et de Goumbou ont bénéficié d'appui direct du projet pour fournir des intrants Bu Nafama aux nouveaux éleveurs sélectionneurs des localités de Guiré, Guénéibé, Nara, Koronga et Goumbou ;
- La tenu de la troisième réunion bilan des BAB et de la coordination des CG des BAB. Chaque BAB a présenté son bilan. Malheureusement il y a eu des absents dont le bilan n'a pu être dressé. En termes de recettes engrangées pour la seule journée du 30 septembre et pour le compte bancaire fonds BAB/PRODEZEM le solde s'élève à dix-neuf millions deux cent cinquante-neuf mille (19 259 000) F CFA ;

5.3.10. Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes- Sud (PADEPA- KS)

Le Projet d'Appui au Développement des Productions Animales de Kayes Sud (PADEPA-KS) a été approuvé le **18 Avril 2007** et la date de mise en vigueur du prêt a été effective le **10 Janvier 2008**. D'un coût total de **15.000.0000 UC** sur financement du **FAD**, le PADEPA-KS avait une durée initiale de six (6) ans qui se terminait le **31 Décembre 2014**. La durée a été prorogée au **31 décembre 2015**

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et à l'allègement de la pauvreté. L'objectif spécifique est d'augmenter, de façon durable, les productions animales et le revenu des agro-éleveurs dans la zone de Kayes-sud.

En 2012, l'exécution des activités programmées a été tributaire des effets de la crise politique et sécuritaire déclenchée dans le pays depuis fin mars et qui a provoqué l'arrêt de décaissement du Projet jusqu'en Novembre 2012.



En 2015, les activités essentielles menées ont été les suivantes :



- **22 géniteurs** (6 géniteurs de zébus maures, 4 géniteurs N'dama et 12 béliers Djallonké) ont été achetés, observés en Station avant d'être introduits au niveau des bénéficiaires ;
- **36 élevages** bénéficiaires de noyaux de zébus maures et N'dama sont appuyés pour leur dotation en infrastructures et équipements ;
- Des noyaux de 1^{ère} génération sont constitués à partir des taurillons et génisses de 2 ans et plus sélectionnés et introduits au niveau de nouveaux bénéficiaires..

Une unité de Zébu Maure dans la zone Kayes Sud

- 131 OPA comprenant des organisations de femmes et de jeunes ont été appuyés et suivis
- 194 Comités de gestion (CG) des ressources naturelles ont été mis en place et 1 460 comités de gestion des infrastructures de productions animales et d'hydraulique pastorale ont été redynamisés et suivis ;
- 6 482 bénéficiaires dont 3 198 femmes et 290 élus ont été formés à travers des causeries débats sur les thèmes suivants: techniques améliorées d'élevage du Wassachiè, utilisation et fonctionnement de la couveuse à pétrole, la gestion des marchés à Béta, la gestion des Aires d'abattage et la vie coopérative ou associative ;
- Réalisation du balisage des 825 km d'axes de transhumance ;
- Construction et réception des infrastructures collectives d'élevage dont 5 magasins de

- stockage d'aliment bétail, 31 aires d'abattage et 9 marchés à bétail avec rampe d'embarquement dans la zone d'intervention du projet ;
- Réalisation de 28 forages positifs équipés de contre puits et de 11 petites mares sur 12 prévues ces infrastructures ont été réceptionnées ;
- L'étude technique et économique et d'impact environnementale d'un nouvel abattoir à Kayes se poursuit ;
- Au niveau de Kayes, 20 points d'approvisionnement en lait ont été identifiés et retenus dont 17 sont fonctionnels à travers la ville de Kayes et banlieue ;
- L'électrification de la mini laiterie de Kayes .

5.3.11. Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental (PADESO)

Le Programme d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental (PADESO) a pour objectif d'atténuer les effets de la sécheresse et de protéger les races bovines et les autres espèces animales dans le sahel occidental du Mali. Financé par le GRM et l'OPEP pour une durée initiale de trois ans (2009-2011), toutes les activités sont financées sur le budget spécial d'investissement du Mali.

Le financement extérieur étant arrêté depuis le 31 décembre 2011, un nouveau financement de la BID devrait intervenir à partir de 2014 pour une enveloppe de 20 millions dollars US soit 9 milliards de FCFA (Compte rendu de la mission de programmation des projets de la BID au Mali du 07 au 10 Juillet 2013) à travers la mise en œuvre du Programme de Développement Intégré des Ressources Animales et Aquacoles au Mali (PDIRAAM).

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ce projet ont porté sur :

- la formation de 240 néo alphabètes sur 520 prévus soit 46% dont Dilly ;
- Le développement des ressources en eau à travers l'amélioration du système d'exhaure du marché de Diéma ;
- La construction du marché à bétail de Nara et la réfection des bureaux de Bamako et Kayes ;
- La sécurisation des espaces pastoraux aménagés à travers le suivi des dossiers d'immatriculation du N6, N7, N8 et du Ranch, l'élaboration de plan de situations détaillées du périmètre pastoral d'Akor-Boiro ;
- Le suivi de l'écosystème à travers la gestion des terroirs et le suivi de l'exploitation des espaces aménagés et aires non aménagées ;
- La formation et communication ;
- L'appui à l'embouche à travers le suivi de 132 emboucheurs ;
- L'embouche de 17671 ovins dont 2635 par les femmes et 12407 bovin dont 150 par les femmes.

- la production de taurillons et de moutons pour les fêtes religieuses de Ramadan et de Tabaski en vue d'approvisionner les grands centres de consommation (Bamako et Kayes)



- ⇒ 609 bovins, à l'occasion de la fête de RAMADAN, sur une prévision de 600 soit 102% ;
- ⇒ 6000 béliers à l'occasion de la TABASKI 2015, sur 8600 prévus 70 % des prévisions.

❖ *Opération Ramadan*

C'est une opération devenue habituelle et préoccupe les membres des sociétés coopératives et associations de Nara-Est, Dilly et du Kaarta pour soulager les populations du District de Bamako. L'opération a permis de vendre 540 taurillons sur une prévision de 700 têtes soit un taux d'exécution de (77%)

Les fourchettes de prix de vente ont été de :

- ☞ 1^{er} choix : 200 000 FCFA à 250 000 FCFA;
- ☞ 2^{ème} choix : 150 000 FCFA à 200 000 FCFA ;
- ☞ 3^{ème} choix : 100 000 FCFA à 150 000 FCFA.

❖ *Opération Tabaski*

Les ventes ont été effectuées au niveau des communes II, IV, V et VI du District de Bamako et de la ville de Kayes. A Bamako, 59 participants, membres de sociétés coopératives, associations et groupements de femmes de Dilly, Nara-Est et du Kaarta ont participé à l'opération de vente effectuée à Bamako. Les effectifs commercialisés ont été de 7510 têtes, sur une prévision de 6500 têtes, soit un taux de réalisation de 115%.

A Kayes Nord, les béliers présentés ont été fournis par deux (2) sociétés coopératives et 11 éleveurs volontaires de la filière bétail/viande.

Les fourchettes de prix de vente ont été de 25 000 à 60 000 FCFA, de 60 000 FCFA à 80 000 FCFA, de 80 000 à 120 000 FCFA à Bamako, tandis qu'à Kayes, les animaux ont été cédés entre 35 000 FCFA - 50 000 FCFA ; 50 000 FCFA – 75 000 FCFA et 75 000 FCFA à 100 000 FCFA.

Pour appuyer les producteurs, le PADESO a apporté de l'aliment bétail. C'est ainsi que la zone du Kaarta a bénéficié de 90 tonnes, celle de Dilly 105 tonnes, Nara-Est 90 tonnes et Kayes-Nord 65 tonnes.

L'opération Tabaski a été étendue à toutes les capitales régionales excepté Koulikoro et les régions du nord. Au total, 22737 béliers ont été mis en vente pour la circonstance sur prévision de 14 800 soit une réalisation de 153,63 % **des objectifs de production** fixés dans le plan de campagne 2015-2016.

5.3.12. Le projet de Développement et de Valorisation de la Production Laitière au Mali (PRODEVALAIT)

Démarré en 2009, ce projet s'inscrit dans la logique de mise en œuvre de la stratégie de valorisation de la production lait cru local avec comme objectif de mettre en place une filière capable d'assurer l'autosuffisance en lait et produits laitiers et de renforcer la contribution de la filière lait dans la réduction de la pauvreté. Le projet comprend cinq composantes :

- ❖ Organisation des Bassins Laitiers
- ❖ Appui à la production
- ❖ Création des Centres de collecte de lait
- ❖ Implantation d'unités Laitières
- ❖ Appui institutionnel

En 2015, les principales activités menées ont porté sur l'amélioration génétique ; les renforcements de capacités et de création de centre de collecte et l'appui à d'autres structures.

Dans le domaine de l'amélioration génétique, les activités ont consisté au stockage et à la conservation des semences animales, l'appui à la formation d'inséminateurs et la réalisation d'inséminations artificielles à travers le pays. Ainsi, le projet a appuyé la formation, le recrutement et la dotation (kits et motos) de 10 inséminateurs. **3096.25** litres d'azote ont été utilisés pour la conservation des semences en stock et à l'approvisionnement des Inséminateurs pour les activités d'IA sur le terrain. **5962** vaches ont été inséminées au profit de **1965** Eleveurs.

Au cours de l'année, deux journées de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 150 éleveurs du péri-urbain de Bamako. Les inséminateurs ont été mis à la disposition des éleveurs des bassins laitiers sous la supervision des DRPIA.

Le projet a changé sa stratégie d'intervention sur le terrain avec l'option de renforcer les centres réalisés en vue de les rendre opérationnels. Les actions menées dans ce sens sont entre autres : la réhabilitation des centres et la redynamisation des comités de gestion pour démarrer les activités de collecte ; la réhabilitation de 03 centres de collecte de lait ; à Néguela (région de Koulikoro), Ségala et Kouloum (région de Kayes); la réalisation de 02 forages à Konobougou (région de Ségou) et Ségala (région de Kayes); l'installation de panneaux solaire pour l'éclairage de quatre centres de collecte de lait à Bla et Tiomproso (région de Ségou), Koutiala (région de Sikasso) et Socoura (région de Mopti).

En collaboration avec le PAFLAPUM, le projet a répertorié 75 infrastructures laitières et 56 dynamiques laitières. Il a également réalisé l'étude diagnostique de dix (10) sociétés coopératives des centres de collecte de lait gérés par le projet.

En matière de suivi de la collecte de lait, l'activité a concerné 98 centres et points de collecte avec **4 077 778 litres** de lait collecté dont 627900 litres à Kayes; 1 872 517 litres à Koulikoro ; 685 131 litres à Sikasso; 245 521 litres à Ségou et 676 710 litres à Mopti.

En 2016, le projet envisage d'exécuter les activités ci-après :

- Formulation d'un nouveau projet ;
- Matérialisation (étude de caractérisation) de neuf (09) bassins Laitiers à dans les régions de Sikasso(04) et de Mopti (05) ;

- Renforcement des capacités de 10 sociétés coopératives diagnostiquées ;
- Réhabilitation de quatre (02) centres de collecte de lait; Zambougou et Konobougou.
- Achat de 10 tricycles pour appui aux centres ;
- Réalisation d'un forage à Zambougou ;
- Opérationnalisation des centres en cours de réalisation après leur finition ;

VIII. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2017

En perspectives et pour satisfaire les besoins intérieurs en produits animaux et améliorer les circuits d'exportation du bétail, les efforts seront orientés vers une meilleure valorisation des importantes ressources animales, en assurant la promotion de lignes de crédits aux producteurs et en facilitant l'opérationnalisation de la politique de subvention en intrants d'élevage.

L'opérationnalisation du Centre d'Insémination Artificielle, l'élaboration d'une stratégie nationale d'amélioration des ressources génétiques animales seront poursuivies en vue de permettre une application à plus grande échelle de l'Insémination Artificielle, de même que la promotion des cultures fourragères et le développement des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation des produits animaux.

☞ **l'amélioration de l'alimentation et des performances zootechniques du cheptel à travers :**

- la mise à la disposition des éleveurs et agro éleveurs des semences bovines de races améliorées pour la production de lait ou de viande à travers le croisement avec l'utilisation de la technique de l'insémination artificielle(10 000 vaches à inséminer avec des semences de races laitières et de 1 000 vaches à inséminer avec des semences de races à viande.
- Le développement des cultures fourragères dans les bassins de production (**8 500 ha** de parcelles de diffusion de cultures fourragères; **20 390 ha** de bourgou) ;
- la facilitation de l'accès aux intrants (subventions) ;

☞ **le développement des infrastructures de production et de commercialisation**

- la construction de 5 marchés à bétail dont 3 à Kakagna, Dounapen, Tenenkou (Mopti) par le PACEPEP et 2 à Ségou et Niono (Conseil Régional de Ségou) ;
- la réalisation de 2 aires d'abattage à Fatoma, Kakagna (Mopti) par le PACEPEP ;
- la réhabilitation et l'extension de l'Abattoir Frigorifique de Sabalibougou ;
- la construction d'un abattoir moderne et d'une boucherie à Mopti (PACEPEP) ;
- la réhabilitation de l'abattoir régional de Mopti ;
- la construction d'un (1) abattoir régional moderne et de 8 boucheries modernes à Ségou dans le cadre du Développement Economique Régional (DER) du Conseil Régional de Ségou ;

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, les défis auxquels la DNPIA et les professionnels du sous secteur élevage font face sont importants. En effet l'extrême vulnérabilité des systèmes pastoraux traditionnels aux aléas climatiques, l'augmentation continue des besoins des populations en produits animaux de meilleure qualité et la surface financière très limitée des acteurs de la filière bétail-viande, l'insuffisance de personnel technique d'encadrement et la fin de nombreux projets programmes rattachés, constituent autant de facteurs à prendre en compte pour amorcer un véritable développement des productions animales.

Les principales difficultés rencontrées se rapportent à l'insuffisance :

- de personnel technique d'encadrement (la DNPIA dispose de 424 agents toutes catégories confondues sur un effectif prévisionnel de 1 292 soit 32,80%) ;
- dispositif de suivi et d'évaluation (contrôle laitier, collecte et remontée de données statistiques, suivi zoo-sanitaire du cheptel, évaluation de la biomasse, etc.);
- d'inséminateurs pour couvrir l'ensemble des demandes ;
- du niveau d'expérience des inséminateurs (le faible taux de réussite) ;
- de moyens matériels, financiers et logistiques pour le suivi de la Campagne Agricole ;
- d'infrastructures d'hydraulique pastorale ;
- du niveau d'organisation et d'équipement des producteurs.

Au terme de solutions, il faut :

- renforcer les structures techniques de l'élevage en ressources humaines qualifiées, matérielles et financières adéquates ;
- faciliter l'accès de professionnels au crédit ;
- recruter de nouveaux inséminateurs ;
- mettre à niveau les inséminateurs ;
- mettre l'accent sur l'insémination sur chaleur naturelle qui donne des taux de réussite plus élevés ;
- renforcer le niveau d'organisation de formation et d'équipement des producteurs ;
- améliorer le maillage en infrastructures d'hydraulique pastorale.
- améliorer le niveau d'équipement des producteurs et Faciliter leur accès au crédit et aux intrants de qualité.

ANNEXES

Annexe 1. Evolution des exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de l'année

MOIS	ESPECES								
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES	PORCINS	OISEAUX
Janvier	6 133	19 261	3 527		25	35	5 230	70	
Février	5 798	21 678	3 079		20	40	3 236	79	
Mars	10 422	31 195	5 026		20	35	3 698		
Avril	10 367	32 156	5 807		40	30	2 740		3 870
Mai	12 866	26 889	6 121	117	20	30	4 313		170
Juin	12 273	21 788	7 138		28	25	5 048		4 295
Juillet	21 867	22 680	7 535		28	25	17 231	22	
Août	29 587	39 940	12 299	35	25	20	9 796		
Septembre	36 563	240 030	14 679		20	95	5 932		
Octobre	23 559	36 519	18 894				7 363	100	
Novembre	26 396	41 953	17 288		45	15	9 109		
Décembre	34 349	254 082	11 781		30	586	4 800		
TOTAL	230 180	788 171	113 174	152	301	936	78 496	271	8 335

Annexe 2. Evolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux au cours de l'année

MOIS	Cuirs bruts		Peaux ovines bruts		Peaux caprines brutes	
	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>
Janvier	24 343	121 715	1 892	1 614	2 695	1 962
Février	55 179	275 895	2 568	1 924	3 513	1 994
Mars	32 615	163 085	2 621	1 944	3 006	1 729
Avril	32 977	164 885	2 215	1 569	2 270	1 135
Mai	25 359	126 795	1 870	935	1 690	676
Juin	25 394	126 970	2 282	1 202	2 317	989
juillet	21 805	109 025	3 872	3 026	2 250	1 816
Aout	122 205	611 025	6 098	3 136	1 958	2 193
Septembre	68 343	341 715	4 928	3 297	2 079	1 258
Octobre	106 803	534 015	12 653	16 667	13 734	10 280
Novembre	307 641	1 538 205	18 970	25 580	10 063	7 855
Décembre	80 239	418 327	16 742	23 139	22 960	21 728
Total	902 903	4 531 657	76 711	84 033	68 535	53 615

Annexe 3. Production de Cuirs et Peaux dans les localités couvertes par le PACP.

Désignation	AFB- Bamako		Sabalibougou Bamako		Koulikoro (Kati ville)		Abattoir Kayes		Abattoir Sikasso		Abattoir Ségou		Abattoir Mopti	
	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux
	Janvier	8.161	24.771	4.717	1.241	921	716	1.272	2.572	1.011	2.274	823	1.412	774
Février	6.102	22.028	4.661	1.221	966	728	1.204	3.614	1.140	2.164	490	1.478	700	355
Mars	6.038	22.309	4.531	1.431	877	593	1.522	5.373	1.128	2.448	889	1.589	813	1.148
Avril	7.432	23.717	4.175	1.389	987	803	1.211	4.048	1.116	2.186	843	1.595	642	451
Mai	6.102	22.028	4.661	1.587	896	694	1.267	4.346	1.049	2.184	909	1.909	712	647
Juin	6.115	16.982	4.530	1.701	978	722	1.260	4.692	1.057	2.494	923	1.907	646	571
Juillet	7.977	22.393	5.156	1.358	964	718	1.265	5.653	1.264	2.262	1.061	1.627	654	489
Août	6.921	25.344	5.058	1.460	968	712	1.324	5.923	1.058	2.275	942	1.914	794	520
Septembre	6.599	21.143	6.363	1.508	868	694	1.058	4.385	1.068	2.318	1.861	1.911	1.026	542
Octobre	5.680	20.749	4.453	897	898	815	1.081	3.232	994	1.699	779	1.279	780	347
Novembre	6.316	19.199	4.916	1.280	953	719	1.343	3.683	993	1.731	936	1.429	901	489
Total 2013	6.785	22.330	6.332	1.642	874	722	1.566	3.132	1.002	2.150	919	1.620	797	391
TOTAL 2012	80.228	262.993	59.553	16.432	11.150	8.636	15.373	50.654	12.880	26.185	11.375	19.670	9.239	6.319

Annexe 4. Collecte mensuelle des cuirs et peaux (pièces).

Désignation	Bamako		Koulikoro (Kati ville)		Abattoir Kayes		Abattoir Sikasso		Abattoir Ségou		Abattoir Mopti	
	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux	Cuirs	Peaux
Janvier	44.313	137.548	2.539	7.797	3.060	5.300	5.280	22.380	986	9.782	280	2.680
Février	53.815	88.111	2.617	7.940	2.400	6.190	3.750	23.621	558	10.437	313	3.000
Mars	48.000	280.000	3.222	6.957	2.701	8.734	5.100	26.070	1.112	11.891	270	2.610
Avril	20.457	232.945	2.453	7.695	4.040	9.530	5.160	27.090	567	14.975	320	4.080
Mai	19.986	197.828	2.725	7.237	4.050	12.250	4.050	27.480	600	12.178	350	4.580
Juin	54.445	224.954	2.612	6.160	1.900	7.750	3.750	24.200	824	23.493	493	3.720
Juillet	63.373	266.758	2.558	7.393	2.573	11.695	7.225	24.060	851	7.760	600	3.930
Août	48.779	203.920	2.617	9.654	2.774	8.167	4.730	26.650	1.026	14.075	430	3.390
Septembre	47.662	119.922	2.527	8.648	3.800	10.170	3.840	25.510	1.010	14.203	605	4.265
Octobre	89.733	264.937	2.937	9.661	2.524	9.911	6.750	29.970	649	23.007	685	5.910
Novembre	55.432	125.338	2.859	7.018	3.250	11.570	4.710	23.700	2.278	13.997	365	3.420
Total 2014	32.000	180.000	2.924	7.756	4.350	13.800	3.630	24.240	550	13.438	340	3.080
2 013	577.995	3.232.261	32.590	93.916	37.422	115.067	57.975	304.971	11.011	169.236	5.051	44.665

Annexe 5. Situation des organisations professionnelles de la filière bétail viande

N°	Dénomination	Recepsisé	Nombre de membres			Localités	Cercles	Régions
			Hommes	Femmes	Total			
1	coopérative "Cesiri" de Bla	99-023CB	24		24	Bla	Bla	Ségou
2	coopérative "APPE" de Falo	98 004CB	20		20	Falo	Bla	Ségou
3	Dugunièta ton de Niana B2	00016/SDSES-Bla	25	10	35	Niana B2	Bla	Ségou
4	coopérative "Duguyiriwaton" de Siama	00031/SDSES-Bla	51		51	Siama	Bla	Ségou
5	coopérative "Duguyiriwaton " de N'Toba	00018/SDSES-Bla	38	33	71	N'Toba	Bla	Ségou
6	Coopérative véto Yangasso	00042/SDSES-Bla	5		5	Yangasso	Bla	Ségou
7	coopérative Kile o Teki Kemeni	00037B/SDSES-Bla	22	4	26	Kemeni	Bla	Ségou
8	Association Djantoyèrèla Niamana	211/SDSES-Bla	36	5	41	Niamana	Bla	Ségou
9	Association Jèkabaara	00031B/SDSES-Bla	8		8	Bla	Bla	Ségou
10	Coopérative Sabugnuma Diaramana	00034B/SDSES- Bla	10		10	Diaramana	Bla	Ségou
11	Coopérative Fasojigi Nionina	0183/SDSES- Bla du 16/12/05	20		20	Nionina	Bla	Ségou
12	Ass. Emboucheur Tominian	021/Ct du 31/03/003	30	0	30	Tominian	Tominian	Ségou
15	coopérative Nimy	001/SDSES du 22/11/2003	32	0	32	Yasso	Tominian	Ségou
16	Association "Benkady" de Tominian	055/du 12/10/2006	13	0	13	Tominian	Tominian	Ségou
17	Association des bouchers	015/CT du 06/05/2005	9	0	9	Tominian	Tominian	Ségou
18	coopérative Des éleveurs	09/SDSES-M du 26-11-02	21	0	21	Macina	Macina	Ségou
19	coopérative Des éleveurs	26/SDSES-M du 02-03-04	52	3	55	Kokry Camp	Macina	Ségou
20	Coopérative Des éleveurs	49/SDSES-M du 02-02-06	65	0	65	Saye	Macina	Ségou
21	Coopérative Des éleveurs	20/SDSES-M du 27-10-03	20	0	20	Macina	Macina	Ségou
22	Coopérative des marchands de bétail	30/SDSES-M du 18-05-04	54	0	54	Macina	Macina	Ségou
23	Coopérative marché Dabadji	11/SDSES-M	20	0	20	Monimpé	Macina	Ségou
24	Association Des emboucheurs		26	0	26	Saye	Macina	Ségou
25	Association Des emboucheurs		19	0	19	Macina	Macina	Ségou
26	Ass. Féminine Cesiri	15/CM du 14-05-97	0	15	15	Macina	Macina	Ségou
27	Association Laidou	25/CM du 15/04/97	0	11	11	Macina	Macina	Ségou
28	Association Des éleveurs	02/SDSES-M du 9-9-2002	18	0	18	Mécoudaga	Macina	Ségou
29	Association Des emboucheurs	080/SDSES-M du 5/02/07	18	7	25	Matomo	Macina	Ségou
30	Association "COFEM"- San	0335/MATDB-DNAT du 03/05/91		12	12	San	San	Ségou

31	Coop. Des Eleveurs	01/SDESES du 26/8/02	15	4	19	Banankoro	Ségou	Ségou
32	Association de Marchands à bétail	09/SDESES du 11/7/03	38	0	38	Ségou	Ségou	Ségou
33	Ass. des Femmes	70/CS1 du 12/3/96		8	8	Dougabougou	Ségou	Ségou
34	Association Bouctou		6	0	6	Ségou	Ségou	Ségou
35	Association "Kounandi "de Markala	23/CS1 du 7/11/97	9	0	9	Baka wèrè	Ségou	Ségou
36	Association "Etude/ formation"		8	0	8	Ségou mission	Ségou	Ségou
37	Association des Eleveurs de Dioro	074/HCR- CAB du 21/06/00	100	21	121	Dioro	Ségou	Ségou
38	Coopérative des Eleveurs de Mogola	06/SDESES du 09/06/03	35	11	46	Mogola	Ségou	Ségou
39	Association des Eleveurs de Katièna	035/CS1 du 08/4/04	25	0	25	Katièna	Ségou	Ségou
40	Coopérative Eleveurs Sud Noumoudiado	16/SDESES du 30/04/04	18		18	Ségou	Ségou	Ségou
41	Association des Bouchers		30		30	Ségou	Ségou	Ségou
42	Coopérative "Djè Kafo Ton" de Ségou	27/CS1 du 8 – 05-00	23	5	28	Doura	Ségou	Ségou
44	Développement Agricole du Mali (CODAM)	038/SDESES/S du 28/09/05	7	4	11	Ségou	Ségou	Ségou
45	Association des bouchers de Barouéli	11/CB du 14/04/01	88	57	145	Ségou	Ségou	Ségou
53	S. coop des emboucheurs de Konobougou « Djigi Kafoussa Fayé »	N° 025/SDSE/Bli du 24/10/05	6	1	7	Cinzana	Ségou	Ségou
54	S. coop . Marchands de bétail « Tabital Pulaku »	N° 045/SDESES/Bli du 16/1/04	8	0	8	Konobougou	Barouéli	Ségou
65	Association"Djiguiyi Dénesso"de Diéma	02/044/du 17D-02	11		11	Diéma	Diéma	Kayes
66	Association des Eleveurs Transhumants de Madiga (AETM)	N°329/CD du 9/11/93	13		13	Madiga SACKO	Diéma	Kayes
67	Association"Ben kadi" de Béma	03-33 CD du 16/5/03	18		18	Béma	Diéma	Kayes
68	Coopérative"Dantal aynabé"	-	40		40	Fassou Debé	Diéma	Kayes
69	Coopérative agro-pastorale de Guedebine	354/CRK/CAB du 04-09-97	39	3	42	Guédebine	Diéma	Kayes
70	Association "Soumpoda katté" de Diéma	-	30		30	Guédebine	Diéma	Kayes
71	Association"Kaoural"de Diéma	-	40		40	Guédebine	Diéma	Kayes
72	Coopérative des éleveurs	0169/GRK/CAB du 26-5-95	29		29	Diangouté Camara	Diéma	Kayes

73	Coopérative des Eleveurs	-	10		10	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
74	Association "Kotoyokontara"	03/022/AD du 25/03/2003	300		300	Fougoumba (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
75	Association des Eleveurs Sambouri	°002/CD du 5-4-1996	20		20	Debo Kayes (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
76	Association des Eleveurs	N°02/039/CD du 17-06-2002	120		120	Lambidou	Diéma	Kayes
77	Société de Transport des Produits (ST.20)	N°03-011/AD du 07-03-2003	20		20	Lambidou	Diéma	Kayes
78	Coopérative des Eleveurs	N°0169/GRK/CAB du 52-5-95	29		29	Diagana (Diangouté camara)	Diéma	Kayes
79	Association des éleveurs du cercle de Yélimané	-	58		58	Kirané	Yélimané	Kayes
80	Association des éleveurs	-	50		50	Gory Banda	Yélimané	Kayes
81	Association des éleveurs	-	60		60	Lambatara (Tringa)	Yélimané	Kayes
82	Association des éleveurs	-	27		27	Dialaka (Tringa)	Yélimané	Kayes
83	Association des éleveurs	-	30		30	Kersiané	Yélimané	Kayes
84	Association des femmes	01-76/CD du 31/12/2001	0	22	22	Diagana (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
85	Association des femmes (Rappe Dosaguïro)	2000/038/CD du 8/8/00	0	22	22	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
86	Association Benkady	02-147/PD- Diéma du 26/12/02	0	25	25	Madina (Dioumara Koussata)	Diéma	Kayes
87	Coopérative des Eleveurs	048/GRK/ du 25-09-96	27		27	Dioumara Koussata	Diéma	Kayes
88	GIE BENKADI	02-053/CD	70		70	Lattakaf (Lakamané)	Diéma	Kayes
89	Coopérative multifonct Dunkafa	31/03/DSES du 4/04/03		40	40	Goulou Koungalan	Kita	Kayes
90	Coopérative multifonct. des femmes – Benkadi	00043/SDES-32-03 du 7/04/03		80	80	Boubouya (Fougna)	Kita	Kayes
91	Association des éleveurs		78		78	Bougarbaya	Kita	Kayes
92	Association agro-pastorale multifonct.		61		61	Darsalam (Kokofata)	Kita	Kayes
93	Coopérative multifonction	00055/SDS du 2/4/03	80		80	Sagabari	Kita	Kayes
	Coopérative agricole-multi de Linguekoto	0028/SDS du 18/03/2003	30		30	Linguekoto	Kita	Kayes
94	Coopérative agricole multi de Diougoufing	48/03 du 28/04/03	15		15	Diougoufing	Kita	Kayes

94	Barron Ton	-	12	2	14	Ko Bry	Kita	Kayes
95	Coopérative des éleveurs de Batimakana	0130/SDSES	45	3	48	Batimakana	Kita	Kayes
96	Coopérative des éleveurs de Djidian	-	45		45	Djidian	Kita	Kayes
97	Coopérative agro-pastorale	00068161/SDES du 8-5-2001	130		130	Nafadji (Kassaro)	Kita	Kayes
98	Coopérative. Agro-pastoral Yacoubabougou	00017/SDES/06/0304/06/2003	27		27	Kadialan(Kassaro)	Kita	Kayes
99	Coopérative agro-pastorale de Badinko	00017/SDES 06/4/ 1/2000	21		21	Badinko (Sébékoro)	Kita	Kayes
100	Association des éleveurs de Natela		20		20	Natela(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
101	Association des jeunes : BERA		30	10	40	Walia	Bafoulabé	Kayes
102	Association Benkadi	006 du 13/03/2000		60	60	Brémassou(Mahina)	Bafoulabé	Kayes
103	Coopérative des éleveurs de Manantali	0640/GPK-CAB du 8/12/97	47		47	Manantali	Bafoulabé	Kayes
104	Association des Bouchers		4		4	Gounfan(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
105	Association éleveurs	-	9	2	11	Gounfan(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
106	Association des éleveurs	21/CB2001	40		40	Walia	Bafoulabé	Kayes
107	Fandéma Ton	11/PCK du 6/06/2003	24	1	25	Yatéla (Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
108	Société coop.kéniéba	00004/SDSES du 13-2-04	21		21	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
109	Association marchands bétail Kéniéba	027/CK du 16/12/98	30		30	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
110	Association bouchers Kéniéba "Jekabaara"	19/CK du 15/06/01	19		19	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
111	Société coopérative des emboucheurs de kéniéba	00003/SDSES/kéniéba du 11/02/2004	5		5	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
112	Association des éleveurs	-	37		37	Nayela(Sero Diamanou/ Kayes)	Kayes	Kayes
113	Coopérative des éleveurs	276/GRK-CAB du 26/10/91	14		14	Légal-Segou / Kayes	Kayes	Kayes
114	Coopérative des bouchers de la commune	063/GRK CAB du 10/12/95	24		24	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
115	Société coopérative "Benkadi" des éleveurs	00031/CK du 30/3/04	28		28	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
116	Association de séleveurs de Boulel	002/10/J du 15/7/96/CK	25		25	Boulel (Koussané / Kayes)	Kayes	Kayes
117	Association bétail viande de Koussané	027/CK du 4/5/98	32	12	44	Koussané	Kayes	Kayes

118	Association des éleveurs	-	34		34	Kounda(Hawa Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
119	Association des éleveurs Kersignané	018/CK	41		41	Kersignané	Kayes	Kayes
120	Association villageoise de Kerouvane	032/10/C du 08/12/98	7	15	22	Kerouvane(Liberté Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
121	Association des éleveurs		65		65	Horegniwa(Djélibou / Kayes)	Kayes	Kayes
122	Association féminine Benkadi	036-10 C du 10/09/01		11	11	Lafiabougou(Kayes)	Kayes	Kayes
123	Association féminine Tiéssiri ton de Kamenkolé	N°166/SDSES-Kayes 14/04/04	0	16	16	Kamenkolé(Liberté Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
124	Association des éleveurs Debè xèrè	34/Slacaer-K du 26/4/01	40	0	40	Sansangué(Guidimaka Xèrè Kafo / Kayes)	Kayes	Kayes
125	Association des éleveurs “Enndam poulago”		24		24	Koniakary	Kayes	Kayes
126	Groupement d'éleveurs		13		13	Kolomé(Marintoumania / Kayes)	Kayes	Kayes
127	Groupement éleveurs		80		80	Hamdallaye(Marintoumania / Kayes)	Kayes	Kayes
128	Association Boural		25		25	Lougoupouré(Gavinané / Nioro)	Nioro	Kayes
129	Association Faidé Aïmabé		25		25	Lewa décolé(Gavinané / Nioro)	Nioro	Kayes
130	Coop. des éleveurs de Gavinané	0006/GRK-CAB	200		200	Gavinané	Nioro	Kayes
131	Coopérative des éleveurs de Korera-koré		48		48	Korera-koré	Nioro	Kayes
132	Coopérative des éleveurs	007/GRK-CAB	23	25	48	Sandaré	Nioro	Kayes
133	Association des emboucheurs	025/CN-01	23		23	Assa tiémala(Sandaré)	Nioro	Kayes
134	Association des emboucheurs	45/CN-93	9	6	15	Simby	Nioro	Kayes
135	Coopérative des marchands de bétail	1 du 5/3/83	22	0	22	Troungoumbé	Nioro	Kayes
136	Association des bouchers	du greffier Nioro	7	0	7	Troungoubé	Nioro	Kayes
137	Association Benkadi		35	0	35	Troungoubé	Nioro	Kayes
138	Coop. des éleveurs Nagana		15		15	Nioro	Nioro	Kayes
139	Association des éleveurs		18		18	Diamel Sar(Sandaré)	Nioro	Kayes
180	Coopérative des bouchers	D 41/GRS du 10/03/97	23	2	25	Sikasso	Sikasso	Sikasso

181	Marchand bétail	0022 SDESSES – Sik du 19/4/003	45	10	55	Kouoro Barrage	Sikasso	Sikasso
182	Coopérative des éleveurs de Klela	0105 SDESSES-Sik du 10/4/004	12		12	Loutana	Sikasso	Sikasso
183	Coopérative des éleveurs de Dougoumouso de Dialla Koro	0105 SDESSES-Sik du 27/11/006	2	11	13	Dougoumouso	Sikasso	Sikasso
184	JKIFA	00271 SDESSES-Sik du 30/11/006	16	8	24	Klela	Sikasso	Sikasso
185	Coopérative éleveurs de Dougoumouso Kouloumouna	000288 SDESSES-Sik du 19/12/006	11	3	14	Dougoumouso	Sikasso	Sikasso
186	Coopérative Hermacono	000237 SDESSES-Sik du 13/9/006	16		16	Zoumana Diassa	Sikasso	Sikasso
187	Coopérative des éleveurs de Dougoumouso	000287 SDESSES-Sik du 18/12/006	14		14	Dougoumouso	Sikasso	Sikasso
188	JKISEME	000238 SDESSES-Sik du 18/12/006		217	217	Klela	Sikasso	Sikasso
189	Benks dy éleveurs	000225 SDESSES-Sik du 28/8/006	10		10	Zoumana Diassa	Sikasso	Sikasso
190	Coopérative éleveurs de parcs	000287 SDESSES-Sik du 8/6/007	25		25	Siani	Sikasso	Sikasso
191	Coopérative des éleveurs	00028813 SDESSES-Sik du 8/6/007	31	8	39	Tinzanadougou	Sikasso	Sikasso
192	Coopérative Jiguitougou son	000264 SDESSES-Sik du 8/5/007	34	20	54	Yaban	Sikasso	Sikasso
193	Coopérative Sinignesiguiton	000263 SDESSES-Sik du 8/5/007	26		26	Yaban	Sikasso	Sikasso
194	Benkadi	000261 SDESSES-Sik du 8/5/007	24		24	Yaban	Sikasso	Sikasso
195	Kotognongo sala	000265 SDESSES-Sik du 8/5/007	17		17	Yaban	Sikasso	Sikasso
196	Coopérative éleveurs et emboucheurs	000278 SDESSES-Sik du 31/5/007	18		18	Zérelani	Sikasso	Sikasso
197	Agro-Pastoral de Zerelani (CAZ)	000299 SDESSES-Sik du 15/6/007	39		39	Zérelani	Sikasso	Sikasso
198	KénéDougou Baka –mare Nietaton	1171/SD SES au 15-06-06	23		23	Bougoula-ville	Sikasso	Sikasso
199	Marchands de cuirs et peaux	0066/SD SES			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
200	Agro-pastorale	D 237/GRS Du 20-10-97	41		41	Zignasso	Sikasso	Sikasso
201	Agro-pastorale	D 21/FRS14-02-00			0	Mandela	Sikasso	Sikasso
201	Éleveurs de Bougouni	025/SDESSES du 5/03/04	32		32	Bougouni	Bougouni	Sikasso
202	Éleveurs de Sido	-	150		150	Sido	Bougouni	Sikasso
203	Éleveurs de Tièmala	01/ SDESSES du 01 / 10 / 02	29	7	36	Tièmala - Morobougou	Bougouni	Sikasso
204	Jigiya	305 / CB du 27/11/00	19		19	Bougouni	Bougouni	Sikasso
205	Femmes	63/CB			0	SOLO	Bougouni	Sikasso
206	Tabital pulaku	209/CB du 2001		22	22	Bougouni	Bougouni	Sikasso

207	Alpular	19/CB du 2001		40	40	Bougouni	Bougouni	Sikasso
208	ULFBV	179/CB du 15/05/02	71		71	Bougouni	Bougouni	Sikasso
209	AMABEK	04/02/2003	55		55	Kéléya	Bougouni	Sikasso
210	Marchand		25		25	Zantièbougou	Bougouni	Sikasso
211	Marchand		10	1	11	Todougou Kolondiè	Bougouni	Sikasso
212	Coop. Sabounyume	0847/SD-ES 06-01-06	90		90	Koutiala	Koutiala	Sikasso
213	COMABEV	0019/SDS-ES06/09/03	23		23	Koutiala	Koutiala	Sikasso
214	Ass. des emb. de Gantièso	41/C KLA09/03/00	33	3	36	Gantièso	Koutiala	Sikasso
215	Dèmèba Gnouman	DC-YSO 10 du 07/11/07	33		33	Koury	Yorosso	Sikasso
216	Coopérative des marchands de bétail	350 du 20/07/2005-SDESES-YSO	30		30	KiffossoI	Yorosso	Sikasso
217	Des marchands de bétail	001 du 08/09/2003 du SDESC-YSO	12		12	Karangana	Yorosso	Sikasso
218	Des marchands de bétail	422 du 03/01/2007 du SDESES-C-YSO			0	Vanékuy	Yorosso	Sikasso
219	Association des marchands de bétail	En instance	18		18	Mahou	Yorosso	Sikasso
220	Des marchands de bétail	402 du 22/05/2006 du SDESES-C-YSO			0	Ouhou (Ourikela)	Yorosso	Sikasso
221	Association agro pastorale	10 du 29/ 12/PC-YSO			0	Koury	Yorosso	Sikasso
222	Association des marchands de petits ruminants	En instance	21		21	Diaramana (Koury)	Yorosso	Sikasso
223	Association des marchands de bétail	En instance			0	Tandio (Koury)	Yorosso	Sikasso
224	Filières Bétail Viande	04 du 10 /03/2004 PC-YSO			0	Yorosso	Yorosso	Sikasso
225	Des Producteurs d' Animaux	01 du 21/04 2004 PC-YSO			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
226	Des femmes Eleveurs	01 du 13/01/2004 PC- Yso	15	3	18	Beresso et Nani (Karangana)	Yorosso	Sikasso
227	Des marchands de volailles	0146 du 05/04/2007 du SDESES	11		11	Yorosso	Yorosso	Sikasso
228	Des Bouchers de la commune de Karangana	025/ P-C- YSO du 30 Août 2006			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
229	Association des bouchers de Yorosso	008 du 07 avril 2006 P C- YSO	13	2	15	Yorosso	Yorosso	Sikasso
230	Des producteurs marchands de volailles	031 du 19/04/2007			0	Lopegué	Yorosso	Sikasso
231	Coopérative des éleveurs de Kba	N) 0105/SDES du 28/2005			0	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
232	Coopérative des bouchers	0408 – SDESES Kba 05/01/07			0	Kébila	Kolondièba	Sikasso

232	Coopérative Agro –pastorale	0401 – SDSES Kba du 06/09/06			0	Koni	Kolondièba	Sikasso
233	Coopérative des emboucheurs petits ruminants	0 422 – SDSE Kba 31/07/07			0	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
234	Association des aviculteurs soutarabaga	0101/CK du 13/10/2004			0	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
235	Coopérative des éleveurs	0331 – SDSES Kba 05/10/05			0	Tousséguéla	Kolondièba	Sikasso
236	Coopérative des marchands de bétail	0407 - SDSES Kba 03/01/07	61		61	Kébila	Kolondièba	Sikasso
237	Coopérative des éleveurs	005 – CK du 18/09/91	22		22	Kébila	Kolondièba	Sikasso
238	Coopérative agro – pastorale	0380 – SDSES du 19/12/05	43		43	Diaka	Kolondièba	Sikasso
239	Coopérative des éleveurs	227 – SDSES du 03/08/03	95		95	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
240	Coopérative des commerçants de bétail Dususuma	001 – SDSES du 24/02/03	46		46	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
241	Association des commerçants de bétail de Kadiana	012 – CK du 25/04/06			0	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
242	Coopérative des éleveurs	-			0	Fakola	Kolondièba	Sikasso
243	Association des marchands de bétail de Fakola	-			0	Fakola	Kolondièba	Sikasso
244	Association des Emboucheurs de Fakola	007 – CK du 22/03/05	11	1	12	Fakola	Kolondièba	Sikasso
245	Coopérative Marchand de bétail de Kadiolo	-	24	3	27	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
246	Coopérative des éleveurs de Diou	000 171/SDSES	47		47	Diou	Kadiolo	Sikasso
247	Coopérative des éleveurs de Dioumaténé	-	38		38	Dioumaténé	Kadiolo	Sikasso
248	Coopérative des éleveurs de Zégoua	-	17		17	Zégoua	Kadiolo	Sikasso
249	Coopérative des éleveurs de Gninasso	-	23		23	Gninasso	Kadiolo	Sikasso
250	Association des bouchers de Kadiolo	082/CKLO	15		15	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
251	Association BENKADI DE katon	02/CKLO du 08/01/05			0	Katon	Kadiolo	Sikasso
252	Association Emboucheurs de Kadiolo				0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
253	Coopérative des Marchands et Emboucheurs de Loulouni	N° 0091/SDSES DU 18/09/06	25		25	Loulouni	Kadiolo	Sikasso
254	Coopérative des éleveurs ovins et caprins « CECO »	00643/SDSES-CII du 15/09/2005	14		14	Hippodrome	Commune II	Bamako District
255	Coopérative des marchands de bétail de Banakabougou « CMBB »	0008/SDSES du 04/09/2003	29	1	30	Faladié SEMA II	Commune VI	Bamako District

256	Coopérative des marchands de bétail « AKILIMA- TSF »	00040/SDSES du CII du 21/12/2005	25	0	25	Quartier Sans Fil	Commune II	Bamako District
257	Coopérative « Kélénia » des femmes marchandes de bétail et restauratrices	00052/SDSES/CII du 04/08/2006	0	15	15	Garbal Quartier Sans Fil	Commune II	Bamako District
258	Coopérative des marchands et éleveurs de petits ruminants	00051/SDSES/CII du 17/07/2006	22	0	22	Garbal Niamana	Commune VI	Bamako District
259	Coopérative « Benkady » des marchands de petits ruminants	00019/SDSES/CVI du 31/07/2006	21	0	21		Commune	Bamako District
260	Coopérative des éleveurs Bovins du District de Bamako et de la zone Péri-urbaine	0015/DRDSES du 06 //12/2005	52	1	53	Hippodrome	Commune II	Bamako District
261	Coopérative « Danaya » des marchands de bétail de la Commune V du District de Bamako	00060/SDSES/CV du 02/03/2007	118	0	118	Sabalibougou	Commune V	Bamako District
262	Coopérative « Yiriwaton » des marchands de petits ruminants au Garbal des 30m de Faladié Sololah	00053/SDSES du 24/04/2007	117	0	117	Faladié	Commune VI	Bamako District
263	Association Interprofessionnelle Régionale Bétail Viande	N° 04 HCT /CAB du 07-09-2000	760	79	839	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
264	Association "DAGA-7" de Kabara			35	35	Kabara	Tombouctou	Tombouctou
265	Association "ABBA INAHER" de Abaradiou			36	36	Abaradjou	Tombouctou	Tombouctou
266	Association "SANEY GOUNGOU" de Tombouctou			35	35	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
267	Association "GOROBEN" de Tombouctou			30	30	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
268	Coopérative Embouche bovine et ovine	N°00043/SDES Du 9/12/2004		18	18	Kabara	Tombouctou	Tombouctou
269	Coopérative des bouchers	0016/SDE/G du 14/7/03	20	0	20	Goundam	Goundam	Tombouctou
270	COPREG	006/SDE S/G du 8/7/2003	70	0	70	Goundam	Goundam	Tombouctou
271	CODEVREG	007/SDE S/G2/2/03	196	0	196	Goundam	Goundam	Tombouctou
272	Pasteur développe toi	003/SLRC du 18/4/94	30	0	30	Razelma	Goundam	Tombouctou
273	Ass. des Eleveurs Kel Antesar	239/CAC du 18/4/1994	110	0	110	Goundam	Goundam	Tombouctou
274	Tillit de Koy-gourma	003/SLRC du 22/4/98	96	0	96	Goundam	Goundam	Tombouctou
275	Agropastoral	004/SLACAER	50	0	50	Wana	Goundam	Tombouctou

Annexe 6. Situation des organisations professionnelles de la filière lait

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association "Nono Yiriwaton" de Cinzana	095/SDESES du 28 mai 08	27	4	31	Barouéli	Barouéli	Ségou
2	Des producteurs laitiers de Nemenimbougou	096/SDES du 28 mai 2008	19	2	21	Cinzana	Ségou	Ségou
3	Nonotigiw ka Yiriwaton de Nabougou	097/SDESES du 28 mai 08	26	2	28	Cinzana	Ségou	Ségou
4	Waldé Kossam de Wassadiala	0102/SDESES du 11juin 08	12	8	20	Cinzana	Ségou	Ségou
5	Bagan Yiriwa Ton de Fambougou Wèrè	0103/SDESES du 11juin 08	17	2	19	Cinzana	Ségou	Ségou
6	Association De Walambougou	0104/SDESES du 11juin 08	23	3	26	Cinzana	Ségou	Ségou
7	Union Communale des Sociétés Coopératives des Producteurs Laitiers de Cinzana	0108/SDESES du 25 juin 08	27	3	30	Cinzana	Ségou	Ségou
8	Coopérative des Producteurs de lait « Konobougou Wèrè »	N° 045/SDESES				Konobougou	Barouéli	Ségou
9	Coopérative des Vendeurs de lait « Kossam Malado »	En cours				Konobougou	Barouéli	Ségou
10	Union des Coopératives des Producteurs et Vendeurs de lait	En cours				Konobougou	Barouéli	Ségou
11	Coopérative des Producteurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
12	Coopérative des Vendeurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
13	Union des Coopératives des Producteurs et Vendeurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
14	Bakamare nietaton	1171/SDESau 15-06-06			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
15	Yiriwasso	-			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
16	Revendeurs de lait sika	00266/SDESES			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
17	Ass. Nônôton de Kadiolo	091/CKLO			0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
18	Asso.Beldande Klo	050/CKLO			0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
19	Colak	-	148		148	Koutiala	Koutiala	Sikasso
21	Kebal	289/CB du 01/06/2000			0	Bougouni	Bougouni	Sikasso

22	Sanouya Nôno Koumantou	356/CB			0	Koumantou	Bougouni	Sikasso
23	Faso Nôno de Kéléya	R.			0	Koumantou	Bougouni	Sikasso
24	Coopérative Agropastorale de Kabara	Récip. N° 005/SDSES de 1996		32	32	Kabara	Tombouctou	Tombouctou

Annexe 7. Situation des organisations professionnelles de la filière cuirs et peaux

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association "Tiéssiri " de Ségou	N°15/CS1 du 11/12/02	8	0	8	Ségou	Ségou	Ségou
2	Association des collecteurs des cuirs et peaux		15		15	Kayes	Kayes	Kayes
3	Coopérative des marchands de cuirs et peaux	N° 0066/SDESES du 26/08/2003	23		23	Sikasso	Sikasso	Sikasso
4	Ass négociants cuirs et peaux Deboye Kadiolo	N° 91/CKOASS du 26/10/2001	23		23	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
5	Mutuelle des professionnels des cuirs et peaux du Mali (MPCP)					Bamako	15	
6	Association sous régional des professionnels du cuir de l'Afrique de l'Ouest (ASOAC)		Associations professionnelles des pays membres			Bamako		

Annexe 8. Situation des organisations professionnelles de la filière avicole

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association des aviculteurs de Kik	N°2000-022/CD-9-6-2000	14	5	19	Marakanibougou	Ségou	Ségou
2	Benkadi		11	0	11	Debo Kayes(Diangouté Camara)	Nioro	Kayes
3	Société coopérative des éleveurs de Yélimané	Agrément n°035/GRK-CAB du 15/11/94	647		647	Yélimané ville	Yélimané	Kayes
4	A.A.C.Y	Agrément n°001/CY du 5-06-01	6	12	18	Yélimané ville	Yélimané	Kayes
5	Association Femmes de Gory pour le progrès	040/CY du 4/01/02		360	360	Gory(Yélimané)	Yélimané	Kayes
6	Chémara – ton	-	70		70	Lattakaf(Lakama né)	Diéma	Kayes

7	Association des Aviculteurs	035/PCK	22	4	26	Toukoto (Kita)	Kita	Kayes
8	Ass. des Aviculteurs de Sirakoro	N°récépissé 003- du 02/03/2001	23		23	Sirakoro (Kita)	Kita	Kayes
9	Association des Aviculteurs	-	22		22	Badinko(Sébékoro)	Kita	Kayes
10	Association des Aviculteurs	R. 002/CK 22/6/99	19	1	20	Sébékoro	Kita	Kayes
11	Chè Maraton	-	25		25	Kourondonding(Bamafelé/Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
12	Les super "BAOBAB"	002-SPB du 23/3/04	15		15	Manantali	Bafoulabé	Kayes
13	Association des Aviculteurs	-	18	4	22	Gounfan	Bafoulabé	Kayes
14	Association des Aviculteurs : Benkadi	-	15	0	15	Babarota(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
15	Association des aviculteurs	N°009/CRM 2001	5	2	7	Tinko (Mahina)	Bafoulabé	Kayes
16	Sinignèsigui	Récépissé n°11/PCK du 3/4/2002	14		14	Babadioula-foundou(Kassama / Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
17	Coopérative multi fonctionnelle des agriculteurs	N°386/GRK-CAB du 5/9/97	34	1	35	Dialafara (Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
18	Société Coopérative des productions animales de Kéniéba	00010/SDES du 14/04/04	10		10	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
19	Association des femmes Somabougou Jigui ton	148/CK du 19/11/97		22	22	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
20	Société Coopérative multi fonctionnelle des aviculteurs	N°332/GRK-CAB DU 21/08/97	1	22	23	Dialafara	Kéniéba	Kayes
21	Association des aviculteurs	N° 0016/10/ 98 CK	7	3	10	Khasso (Kayes)	Kayes	Kayes
22	Jemanguélé	Récépissé n°0019-10C du 24/11/99		37	37	Plateau (Kayes)	Kayes	Kayes
23	Association Benkadi	Récépissé n°0018/CK du 18/11/99	1	19	20	Liberté (Kayes)	Kayes	Kayes
24	Association A.D.F	-	19	14	33	Frandallah (Gavinané)	Nioro	Kayes
25	Association des aviculteurs de Kik	-	13	7	20	Korera-Koré	Nioro	Kayes
26	Association des aviculteurs	001/CN 3/1/02	27	28	55	Sandaré	Nioro	Kayes

27	Association des aviculteurs	-	27	6	33	Simby	Nioro	Kayes
28	Ass. des aviculteurs	-	8	14	22	Troungoubé	Nioro	Kayes
29	Association Selicompacore	-	6	22	28	Youri (Nioro)	Nioro	Kayes
30	Association pour la Promotion Avicole (APA)	N° 040 / CK du 23 / 07 / 2004	4		4	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
31	Groupement d'Aviculteur du château « Sinignaisigui »	0029SDSESC/Gao du 17/05/2003	3	3	6	Commune de Gao Château secteur I	Gao	Gao
32	Aviculteur	D 18/1/95			0			Sikasso
33	Association Féminine pour développement	N0 025/C SDC du10-05-001			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
34	SOCO MAV	-			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
35	Coo de l'avict-Ktiala				0	Kébila	Kolondiéba	Sikasso
36	A des avic- de Kba	N° 024/CK-P du 3727/06/2002			0	Kolondiéba	Kolondiéba	Sikasso
37	A des avic de (souterabaga	N°38 010/Ck du 10/10/2004			0	Moron Kadiana	Kolondiéba	Sikasso
38	Des producteurs marchands volailles	N° 146 du 05/04/2006 SDES YSO	15	3	18	Yorosso	Yorosso	Sikasso
39	Des producteurs marchands volailles	047 du 01/04/2007 SDES YSO	55	10	65	Lopégué(Kiffosol)	Yorosso	Sikasso
40	Des producteurs marchands volailles	En instance			0	Kiffosol	Yorosso	Sikasso
41	Des producteurs marchands volailles	En instance			0	Mahou	Yorosso	Sikasso
42	Des aviculteurs	En instance			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
43	Association des apiculteurs de Kadiolo	-	57		57	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso

Annexe 9. Situation des organisations professionnelles de la filière apicole

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NBRE HOMMES	NBRE FEMMES	TOTAL	LOCALITES	CERCLES	REGIONS
1	Structure rurale de gestion de bois SRGB	-	15		15	Linguema (Balandougou)	Kita	Kayes
2	Libo Ton	-	7	5	12	Balandougou	Kita	Kayes

3	Dibon ton	R.:n°54/03/SDES	15		15	Bendougouba	Kita	Kayes
4	Dibon ton	R. : n°52/23 du 6/05/03/SDES	5		5	Goulloun-gala (Bendougouba)	Kita	Kayes
5	Association des apiculteurs de Molontambaya	23/CK du 15/08/01	87	2	89	Fari (Sagalo/ Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
6	Ass des apiculteurs	N° 6 du 10/05/02DC YSO	14	11	25	Boura	Yorosso	Sikasso
7	- // - Kadiolo	-	57		57	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
8	Coop des agriculteurs de Kebila	-	65		65	Kebila	Kolondièba	Sikasso
9	Apiculteur Koutiala	045/kla 2001	6	4	10	Konséguéla	Koutiala	Sikasso
10	Apiculteur Konséguéla	199/Kla 2004	13	5	18	Konséguéla	Koutiala	Sikasso
11	APROMIK	33/cb du 16/05/03	25	0	25	Koumantou	Bougouni	Sikasso
12	APVA	125/CB du 18/02/99	7	4	11	Bougouni	Bougouni	Sikasso

Annexe 10. Liste des huileries disposant d'équipement appropriés de raffinage d'huile à base de graine de coton

N°	RAISON SOCIALE	SITES	N°Téléphone	LOCALITES	CAPACITE DE TRITURATION (tonnes de graines/an)	NOMBRE D'EMPLOIS	OBSERVATIONS
1	Société Africaine de Transformation du Mali(SATMA) d'Almamy BOCOUM	Missabougou	76402630	Bamako District	13500	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
2	Société Malienne des Produits Oléagineux(SOMAPO)	Missabougou	66740316/76306350	Bamako District	18000	27	Eligible pour la campagne 2011-2012
3	Huilerie Abdramane NIMAGA	Magnabougou extention	66737644	Bamako District	9000	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
4	Société Industrielle pour la Transformation Agricole au Mali (SITAMA)	Zone Industrielle	66732433/20211114	Bamako District	9000	60	Eligible pour la campagne 2011-2012
5	Société Malienne SYLLA et Frères (SOMASYF)	Zone Industrielle	76479136	Bamako District	9000	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
6	Huilerie KABAKOUMDA Magnambougou	Magnambougou	66738452	Bamako District	15000	48	Eligible pour la campagne 2011-2012
7	Unité de Traitement de Graine de Coton (UTRAG)	Yirimadio	76186363	Bamako District	12000	46	Eligible pour la campagne 2011-2012
8	Société des Oléagineux du Mali (SOM)	Sikasso	76450416	Sikasso	4930	90	Eligible pour la campagne 2011-2012
9	Société de Transformation des Graines de Coton de Sikasso(STGCS)	Sikasso	76470075	Sikasso	5000	10	Eligible pour la campagne 2011-2012
10	Huilerie Cotonnière de Sikasso	Sikasso	76497033/66727581	Sikasso	52000	80	Eligible pour la campagne 2011-2012
11	Huilerie Abou Woro Yacouba TRAORE(HAWYT)	Sikasso	21620979/65940619	Sikasso	60000	252	Eligible pour la campagne 2011-2012
12	Action pour la Transformation des produits Oléagineux (ATPO) SIKASSO	Sikasso	21620979/76716803	Sikasso	13500	50	Eligible pour la campagne 2011-2012
13	Huilerie Industrielle de Monsieur Aboubacar Bagayogo SIKASSO	Sikasso	76379590	Sikasso	13500	50	Eligible pour la campagne 2011-2012
14	Huilerie Cotonnière Fanta Mady KEITA (HUICOFK) Koutiala	Koutiala	76369754	Sikasso	4000	64	Eligible pour la campagne 2011-2012

15	Unité Djéna de Koutiala (UDK)	Koutiala	76376103/76375298	Sikasso	2000	64	Eligible pour la campagne 2011-2012
16	Fabrique Malienne d'aliments Bétail (FAMAB) Koutiala	Koutiala	21640585	Sikasso	47500	385	Eligible pour la campagne 2011-2012
17	Huilerie Cotonnière Nour (HUICONOUR) Koutiala	Koutiala	76369658	Sikasso	3000	24	Eligible pour la campagne 2011-2012
18	Huilerie Yaya KONE (HYK) Koutiala	Koutiala	21641459	Sikasso	16000	83	Eligible pour la campagne 2011-2012
19	Huilerie Cotonnière Traoré et Compagnie (HUICOTRAC) Koutiala	Koutiala	76369040	Sikasso	18000	76	Eligible pour la campagne 2011-2012
20	Coopérative des Pressoirs et Aliment Bétail (CPAB) Koutiala	Koutiala	76244325/66858847	Sikasso	47100	200	Eligible pour la campagne 2011-2012
21	Huilerie Tara d'Or Koutiala	Koutiala	76144325	Sikasso	15000	25	Eligible pour la campagne 2011-2012
22	Huilerie Cotonnière Touré et frères(HUICOTF) Koutiala	Koutiala	76376247	Sikasso	6300	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
23	Huilerie SK d'OR Koutiala	Koutiala	7376364	Sikasso	3600	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
24	Huilerie Cotonnière SANOGO et Frère (HUICOSAF) Koutiala	Koutiala	76375066/63793120	Sikasso	9000	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
25	Huilerie Yaye multiservice Koutiala	Koutiala	76375220	Sikasso	9000	22	Eligible pour la campagne 2011-2012
26	Huilerie KOUMARE Koutiala	Koutiala	76019870	Sikasso	4500	12	Eligible pour la campagne 2011-2012
27	Huilerie ALCOMA SARL BOUGOUNI	Bougouni	666888026	Sikasso	36000	120	Eligible pour la campagne 2011-2012
28	Huilerie Issa TULU BOUGOUNI	Bougouni	75284302	Sikasso	10000	42	Eligible pour la campagne 2011-2012
29	Huilerie Cotonnière Cissé de Bougouni(HUICOCIB) BOUGOUNI	Bougouni	20229645/66763440	Sikasso	4200		Eligible pour la campagne 2011-2012
30	Huilerie BA Mariama	Ségou	21 32 28 42	Ségou	40000	42	Eligible pour la campagne 2011-2012
31	Huilerie Alimata KONE	Ségou	21 32 13 25/66 74 66 19	Ségou	20000	29	Eligible pour la campagne 2011-2012
32	Sahélienne des Huileries et Savons	Ségou	79 19 03 05	Ségou	40000	45	Eligible pour la campagne 2011-2012

33	Huilerie BA Awa TALL	Ségou	76282680	Ségou	18000	32	Eligible pour la campagne 2011-2012
34	Huilerie du Sahel	Ségou	79 32 96 47 /20 22 79 82	Ségou	18000	27	Eligible pour la campagne 2011-2012
35	Huilerie Cotonnière du Mali « HUICOMA SA » Koulikoro	Koulikoro	66 75 60 51	Koulikoro	345000	811	Eligible pour la campagne 2011-2012
36	Huilerie CICO-Industrie Banancoro	Banancoro	66 71 13 59	Koulikoro	45000	140	Eligible pour la campagne 2011-2012
37	Huilerie Alima Aliou Thera « ATA-INDUSTIE » Banankoro	Banancoro	76 41 24 82	Koulikoro	69000	15	Eligible pour la campagne 2011-2012
38	Huilerie Kouma et Mafa “ KOMAFA ” Titibougou	Titibougou	75 01 02 21	Koulikoro	37890	124	Eligible pour la campagne 2011-2012
39	Huilerie El Hadji Mamadou Daouada Diarra (EMDD) Banankoro	Banancoro	66 73 59 78	Koulikoro	36500	120	Eligible pour la campagne 2011-2012
40	Huilerie Grafax Fana	Fana	66 75 05 29	Koulikoro	36000	120	Eligible pour la campagne 2011-2012
41	Huilerie Mamadou CISSE (GICEM) Fana	Fana	66 75 05 29	Koulikoro	435000	135	Eligible pour la campagne 2011-2012
42	Huilerie Chéri foula Fana	Fana	66 95 93 35	Koulikoro	12000T	39	Eligible pour la campagne 2011-2012
43	Huilerie de la Société EL HILAL-SARL Diago (Cercle de Kati)	Kati	76 48 03 23/66 71 86 39	Koulikoro	9000	16	Eligible pour la campagne 2011-2012

Annexe 11. Unités de transformation du lait

Régions	Localités	Nom /Nombre D'unités De Transformation	Capacité Moyenne De Production (Litres/ Jour)	Productions Actuelles (Litres/Jour)	Quantités Transformées (Litres)	Observations
Bamako	Zone industrielle	Euro lait,	360000	19500		
	Daoudabougou	Bintou lait	7500	5000		
	Quartier du fleuve	Tim lait	8000	6900		
	Zone industrielle	Mali lait	632000	61000		
	Magnambougou	Aicha lait	18000	9000		
	Hamdalaye	Jakeba lait	5000	4000		
	Daoudabougou	Diouncounda lait	7000	4900		
	Lafiabougou	Harry délice	23500	9600		
	Missira	Bill lait	19000	7000		
	Hippodrome	Milaiba bonne laitière	4000	130		
Ségou	Niarela	Kouma lait	6000	4500		
	Niono	Danaya Nono	10 000	6000	6000	
	Niono	Inna Lait	2 100	250	900	
Mopti	Cinzana	Laiterie de Cinzana	10 000		29750	
	Bandiagara ville	Kaoural	19,8	7245	7245	
	Bankass ville	Suudu Kossam	39,6	14469	14469	
	Koro ville	Kossam Koro	8,6	3171,5	3080,5	
	Douentza ville	Kossam Douentza	96,7	35315	35315	
	Sévaré/Mopti	Suudu Baaba	513,2	187341	187341	
	Sofara/Djenné	Kossam Fakala	8,6	3167	3167	
	Mopti	Cissé lait	7,9	2900	2900	
Gao	Château III	Sarafo - Lait		70	200	
		Nônô -		50	120	
	Château III	Duma/Château				
	Sosso koïra	Nônô - Duma/Kowet		150	400	
	Sosso koïra	Boulangerie - Lait		120	512	
	Aljanabandja	Kia - Lait		80		
Sikasso	Koutiala	Danaya Nôno	150	80		
	Koumantou	Sanya Nôno	500	200		
	Kéleya	Faso Nôno	200	100		
Tombouctou	Tombouctou	Laiterie DAHT	100	58	471,75	Lait frai et caillé
	Kabara	Mini laiterie de Kabara	120	120	11 800	Lait frai et caillé
	Ber	Laiterie coop AP Ber	120	60	14 370	Lait frai et caillé
Koulikoro	Kasséla	Mini laiterie de Kasséla	975	753036	158145	
	Fana	Mini laiterie DANAYA	134	8971	3134	
	Ouéléssébougou	Mini laiterie	563	291043	127363	
	Siby	Mini laiterie de Siby	80	0	0	
	Nossombougou	Nossombougou		5147	0	
	Tienfala	Tienfala		65557	13186	
Kidal	Néguéla	Néguéla	110	330	0	
	Etambar	Laiterie Toximene	30	417		
	Etambar	Laiterie Adrar	35	934		

	Etambar	Laiterie Alfarouk	20	1 745		
	Kidal	Laiterie Tanti	29	825		
Mopti	Bandiagara ville	Kaoural	19,8	7245	7245	
	Bankass ville	Suudu Kossam	39,6	14469	14469	
	Koro ville	Kossam Koro	8,6	3171,5	3080,5	
	Douentza ville	Kossam Douentza	96,7	35315	35315	
	Sévaré/Mopti	Suudu Baaba	513,2	187341	187341	
	Sofara/Djenné	Kossam Fakala	8,6	3167	3167	
	Cissé lait	Mopti	7,9	2900	2900	
Total			1126654,8	1774160	876986,75	

Annexe 12. Situation biomasse des pâturages naturels à la date du 31 octobre 2015

N°	LOCALITES	CUMUL PLUIES 2015	PRODUCTION BIOMASSE (Kg MS/ha)					Ecart PP15/ PP14	
			Pâturages naturels						
			2015	2014	2013	2012	2011	2010	
KAYES									
1	Kayes	727.1	1895.04	1765.9	2057.28	2248.8	1071	1788	129.14
2	Nioro du S	472.2	1283.28	1199.3	1640.4	1544.2	1071	1604	83.98
3	Yélimané	618.7	1634.88	1444.8	1591.2	1821.8	977	1169	190.8
4	Diéma	607.8	1608.72	1747.0	1735.2	1940.6	1395	1552	-138.28
5	Mahina	852.3	2195.52	2315.0	2029.2	2834.6	1674		-119.48
6	Bafoulabé	930.7	2383.68	1877.3	2054.4	2229.8	1559		506.38
7	Kita	1024.1	2607.84	2141.8	2963.76	2546.9	1990	2261	466.04
8	Kéniéba	1524.0	3819.6	2779.4	3097.92	3303.6	3039	3325	1040.2

	MOYENNE		2178.57	1908.8	2146.17	2308.79	1597	1949.833	
KOULIKORO									
9	Koulikoro	816.2	2108.88	1811.8	2246.88	2310.2	1 899	2 550	297.08
10	Katibougou	735.5	1915.2	1882.3	1905.12	2506.1	2 152	2 710	-32.9
11	Kati	983.2	2509.68	2254.3	2327.76	2665.9	2 199	2 528	255.38
12	Baguineda	938.3	2509.92	2300.4	2670	2295.6	2 226	2 706	209.52
13	Ouéléssébg	1004.1	2559.84	2019.8	1748.16	2936.9	1 692	2 987	540.04
14	Sélingué	1102.4	2795.76	2505.4					290.36
15	Dioila	858.6	2210.64	2366.4	2248.56	2529.4	1978	2638	-155.76
16	Bancoumana	917.2	2351.28	1474.1					877.18
17	Kolokani	779.0	2019.6	1902.7	1633.2	2364,2	1 978	2 638	116.9
18	Didiéni	669.3	1756.32	1738.1	1447.92	1798.8	1749	1921	18.22
19	Nara	443.1	1213.44	1500.2	1187.76	1368.5	106+0	1241	-286.76
20	Banamba	755.0	1962	1088.2	1590	1580.98	1247	1480	873.8
21	Kangaba	988.9	2523.36	2293.9	2184.72	3136.6	2150	2881	229.46
	MOYENNE		2187.37	1933.7	1926.37	2102.63	647.63	923.72	
SIKASSO									
22	Sikasso	1010.3	2574.72	3356.16	2869.68	2897.8	2900.88	3039	-781.44
23	Bougouni	1324.2	3328.08	2735.52	2642.64	3074.9	2 421	3218	592.36
24	Yanfolila	1068.0	2713.2	3200.4	2715.6	3003,6	2 808	3323	-487.2
25	Koutiala	1144.7	2897.28	2519.76	1665.12	2538.2	1 956	3109	377.52
26	N'Tarla IRCT	848.9	2187.36	1006.8	1849.2	2372.4	1 816	3144	1180.56
27	Kadiolo	1127.0	2854.8	2917.2	2871.6	3003.6	2 442	2718	-62.4
28	Kolondiéba	1089.5	2764.8	3248.4	2405.28	3388.3	2 216	2881	-483.6
29	Yorosso	824.5	2128.8	2336.16	2071.2	2581.2	2 207	2788	-207.36
	MOYENNE		2681.13	2665.05	2386.29	2482.05	362.61	3027.5	
SEGOU									
30	Ségou	632.9	1668.96	1395.6	1407.84	2015.8	1787	2280	273.36
31	San	842.6	2172.24	1543.68	1734.24	2614.1	1048	2342	628.56
32	Bla	875.0	2250	1874.64	1484.4	2455.2	1480		375.36
33	Barouéli	593.6	1574.64	2020.8	1736.4	2413.7	1517		-446.16
34	Konoboug	615.4	1626.96	1886.4	1621.2	2432.2	1296		-259.44
35	Niono	847.5	2184	1178.64	11184	1800	1278	1712	-
36	Ké-Macina	586.4	1557.36	1336.08	1569.6	1696.1	1212	1624	1005.36
37	Tominian	812.1	2099.04	1310.64	1642.08	3003.6	1386	2105	221.28
	MOYENNE		1891.65	1568.31	2797.47	2303.84	1375.5	2012.6	
MOPTI									
38	Mopti	496.4	1341.36	1445.28	1345.44	1780,6	1373	2183	103.92
39	Hombori						1207	1218	
40	Bandiagara						993		
41	Bankass						1132	1463	
42	Djenné						1572	1451	
43	Koro						1223	1609	
44	Tenenkou						971	1072	
45	Douentza						1075	1208	

46	Youwarou									-
	MOYENNE	-		-	-	-	1193.25	1457.714		
GAO										
47	Gao						953	890		
48	Menaka						908	860		
49	Ansongo						1050	890		
50	Bourem						852	828		
	MOYENNE						940.75	867		
TOMBOUCTOU										
51	Tombouctou						935	848		
52	Gao Rharouss						840	925		
53	Goundam						882	1 002		
54	Diré						857	941		
	MOYENNE						878.5	678.5		
	KIDAL									
55	Kidal						808	870		
56	Tessalit						799	886		
	MOYENNE						803.5	878		
BAMAKO										
57	Bko-ville	912.7	2340.48	2568.24	1934.4	5510.2	2399	2734	-227.76	
58	Bko-senou	1015.8	2587.92	2058	2100	2594.9	2163	2876	529.92	
59	Sotuba	832.9	2148.96	2175.12	2345.04	2641.9	2194	2803	-26.16	
	MOYENNE		2359.12	2267.12	2126.48	3582.3	2252	2804		

Les quantités de biomasse obtenues ont été calculées à partir des formules de Breman avec les cumuls de pluies du 1^{er} mai au 31 octobre 2015.

PP= (0,9 x Pam) + 720 si (100mm < Pam < 400mm)

PP= (2,4 x Pam) + 150 si (400mm < Pam < 1500mm)

PP en kg ms/ha

Pam en mm/an

PP= Production Primaire

Pam= Pluviosité annuelle moyenne correspondant au cumul pluviométrique de la campagne (source : Agence Mali Météo-Bulletin GTPA octobre 20145).

Annexe 13. Situation des bâtiments

REGIONS	LOCALITES	NOMBRE	USAGE	ETAT	OBSERVATIONS
Kayes	DRPIA Siège	2	bureau et Logement	Passable	Bureau, et 1 logement
	Bafoulabé	2	bureau	Passable	Bureau et 1 Magasin-sans logement
	Diéma	2	bureau et Logement	Passable	Bureau et logement
	Kayes	1	Bureau	Passable	Bureau et logement (PADESO)
	Kéniéba	2	bureau et Logement	Passable	Bureau et logement
	Kita	2	Bureau et Logement	Passable	Bureau et logement
	Nioro	2	bureau et Logement	Passable	Bureau et logement
	Yélimané	1	Bureau	Passable	Bureau pas de logement

Koulikoro	DRPIA Siège	1	Bureaux DRPIA	Assez bon	Nécessite de réhabilitation et de construction de salle de réunion
	Koulikoro	1	Logement Directeur	Bon	
	Banamba	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	Réhabilitation, construction clôture et logement Chef SLPIA ; adduction d'eau
	Boron	1	Bureaux	Passable	Réhabilitation
	Dioila	1	Bureaux SLPIA	Passable	Nécessité de rénovation, construction logement et clôture
	Massigui	1	Bureaux UAPIA	Médiocre	Réhabilitation
	Béléko	1	Bureaux UAPIA	Médiocre	Réhabilitation
	Kangaba	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	Reconstruction
	Kangaba	1	Logement chef SLPIA	Passable	Rénovation
	Kangaba	1	Bureaux UAPIA	Mauvais	Rénovation
	Kati	1	Bureaux SLPIA	Assez bon	Rénovation et construction de logement chef SLPIA
	Sanankoroba	1	Bureaux UAPIA	Passable	Réhabilitation
	Baguinéda	1	Bureaux UAPIA	Passable	Réhabilitation
	Ouéléssébougou	1	Bureaux UAPIA	Passable	Réhabilitation
	Kolokani	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	Construire de nouveaux bureaux et un logement pour Chef SLPIA
	Nara		Bureaux SLPIA	Passable	Rénovation et construction de logement chef SLPIA
Sikasso	DRPIA	1	Bureaux et logements	Rénové	A délocaliser (marché)
	Bougouni	1	Bureaux	Passable	A réfectionner
	Kadiolo	2	Bureaux	Mauvais	Ne répond pas aux normes
	Kolondieba	2	Bureaux	Passable	A réfectionner
	Koutiala	1	Bureaux et logements	Rénovés	A réfectionner
	Sikasso	1	Aucun	-	Logé à la DRPIA
	Yanfolila		Bureaux	Très mauvais	Ne répond pas aux normes
Yorosso		Bureaux	Passable	A réfectionner	
Ségou	DRPIA Ségou	1	Bureaux	Bon	Trop étroit et insuffisant
	SLPIA Ségou	1	Bureaux	passable	Besoin de réfection
	Barouéli	1		passable	Besoin de nouveaux bureaux
	Bla	1		mauvais	Réfection
	Macina	1	Bureaux	mauvais	Besoin de nouveaux bureaux
	Niono	1	Bureaux	mauvais	En partage avec le service de l'Agriculture
	San	1	Bureaux	néant	Besoin de nouveaux bureaux
	Tominian	1	Bureaux	néant	Besoin de nouveaux bureaux
Mopti	Direction	6	Bureaux et logement	Passable	Besoin d'entretien
	SLPIA Bandiagara	2	Bureaux et logement	Passable	Besoin d'entretien
	Bankass	1	Bureaux	Passable	Besoin de construction
	Koro	1	Bureaux	Passable	Besoin de construction
	Douentza	1	Bureaux et logement	Passable	Besoin de construction
	Mopti	2	Bureaux et logement	Passable	Besoin d'entretien
	Tenenkou	1	Bureaux	Passable	Besoin de construction
	Djenné	1	Bureaux	Mauvais	Besoin de construction
	Youwarou	1	Bureaux et logement	Passable	Dossier en instance pour le bail, bureaux en construction dans le cadre du programme d'urgence de reconstruction du nord du Mali

Tombouctou	Tombouctou	1	Logement Ex Directeur de la Réglementation et du Contrôle	Passable	Le siège de la Direction régionale et du service local des Productions et des Industries Animales de Tombouctou vient d'être réfectionné et la réception définitive a été faite, mais les travaux n'ont été exécutés qu'à moitié. (Les murs de clôture, les WC, la climatisation, ventilation, les portes et fenêtres, les installations électriques, la cuisine, l'adduction d'eau sont restés non réparés).
	Gourma-Rharous	1	Bureau	Mauvais	Ce local nécessite une réhabilitation
Gao					
Kidal	DRPIA Siège	1	Bureaux	passable	Maison en bail
	SLPIA-Kidal	1	Bureaux	passable	Maison en bail
	SLPIA-Tessalit	1	Bureaux	passable	Maison en bail
Bamako District	DRPIA Siège	1	Bureaux	Bon	
DNPIA	Bamako	1	Bureaux	Bon	

Annexe 14. Situation des véhicules et autres moyens logistiques

Structures	Désignation	Nbre	Immatriculation	Date mise en Circulation	Source d'énergie	Affectation	Etat
DNPIA	Camion IVECO	1	KA-0170	27/07/2002	DIESEL	DNPIA	Bon
	Camion IVECO	1	KA-0169	27/07/2002	DIESEL	DNPIA	Bon
	Great Wall	1	KA-0125	04/05/2010	DIESEL	LIAISON	Panne
	TOYOTA	1	7361AAT	14/05/2008	DIESEL	Fonction	Bon
	Nativa	1	CH-1742	03/12/2009	DIESEL	Fonction	Bon
	Mitsubishi	1	CH-5798	03/12/2009	DIESEL	LIAISON	Bon
	Mitsubishi L200	1	CH 2087	03/12/2009	DIESEL	LIAISON	Bon
	Toyota Pick-up DC	1	CH1624	01/06/2009	DIESEL	Véhicule de pool PASAM	Bon
	Mitsubishi L200	1	K-9639	22/06/2011	DIESEL	LIAISON	BON
	Mitsubishi L200	1	K-9648	22/06/2011	DIESEL	LIAISON	BON
	Mitsubishi	1	K-9212	06/11/2008	DIESEL	Fonction	Neuf
	Great Wall	1	4328 BAT	01/01/2012	DIESEL	LIAISON	NEUF
	Great Wall	1	4335 BAT	01/01/2012	DIESEL	LIAISON	NEUF
	Great Wall	1	4677 BAT	01/01/2012	DIESEL	LIAISON	NEUF
OUMSANG	1	K-6160	01/01/2010		LIAISON	BON	
Kayes	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 5661	2009	DIESEL	Direction	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 8047	2009	DIESEL	SLPIA Kayes	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 8011	2009	DIESEL	SLPIA Kita	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 5738	2009	DIESEL	SLPIA Bafoulabé	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 9404	2009	DIESEL	SLPIA Kéniéba	Bon
	Great WALL	1	4391 BAT	01/01/2012	DIESEL	Direction	NEUF
	Motos DT	20	Toutes immatriculées	2009	Essence	Kayes(7)- Yélimané(5)- Nioro (4)- Diéma (4)	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9137	01/01/2010	Essence	SLPIA Kita	Bon
	Moto Djakarta	3				Marché à bétail Kayes Nioro Troungoumbé	
Koulikoro	Land Cruiser SW	1	3317 C- IT	2011	DIESEL	DRPIA	Bon
	Great WALL	1	4381BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A150GY	1	K-9129	01/01/2010	Essence	SLPIA Kangaba	Bon
	Moto DJAKARTA	1		16/02/2011	Essence	Nyamana	Bon
	Moto STAR	1			Essence	Marché Nara	
	SANILI	4			Essence	SLPIA Kati UAPIA Marché bétail 2 Kati Nyamana	Bon Bon Bon
	Motos	41			Essence	Banamba (4) Dioila (2) Kati (12) Kolkani (3) Koulikoro (7) Nara (11) Kangaba (2)	
Sikasso	Toyota double Cabine	1	K-9267	01/01/2010	DIESEL	Abattoir Sikasso	Bon
	Great Wall	1	4683 BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A150GY		K-9156	01/01/2010	Essence	Yorosso	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9149	01/01/2010	Essence	SLPIA Sikasso	Bon
	Moto Cross SUPER TONDA DT 125	3		2010	Essence	Kadiolo Kolondiéba Koutiala	Bon Bon Bon

	Moto Djakarta	4		16/02/2011	Essence	Marché à bétail Sikasso (2) Nièna Koutiala	Bon Bon Bon
	Moto Cross 125	2		31/12/2008	Essence	SLPIA Bougouni Yanfolila	Bon
Ségou	Mitsubishi L200	1	K-9272	01/01/2010	DIESEL	DRPIA	Bon
	Great Wall	1	4393BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A150 GY		K-9153	01/01/2010	Essence	DRPIA	Bon
	Moto Cross SUPER TONDA DT 125	2		2010	Essence	DRPIA Ségou SLPIA Ségou	
	Moto Cross	3		31/12/2008	Essence	SLPIA Ségou Niono Barouéli	Bon
	Moto Cross STAR	3			Essence	Marché à bétail Ségou San Niono	Bon
Mopti	Land Cruiser BJ	1	7431 AAT	01/01/2008	DIESEL	DRPIA	Bon
	Great Wall	1	4387 BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Motos Suzuki	4			Essence	Essence	bon
	Moto Cross A150 GY		K-9164	01/01/2010	Essence	Bankas	Bon
	Moto DT 125 Japon	5			Essence	Suivi Bourgouculture Youwarou Ténènkou Douentza Dialloubé Djenné	Bon
Tombouctou	Mitsubishi L200	1		01/01/2010	DIESEL	DRPIA	Bon
	Moto Star			2008	Essence	Gossi	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07 /07/2009	Essence	Tombouctou	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07/07/2009	Essence	Bambara Maoudé	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07 /07/2009	Essence	Léré	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9154		Essence	Goundam	
GAO	Camionnette OUMSANG	1	K-6162	01/01/2008	Gasoil	DRPIA	bon
	Moto Cross A 150GY		K-9549	01/01/2010	Essence	Ansongo	Bon
	Yam Cross	3			Essence		Bon
	Motos DT 175	6			Essence		Bon
	Motos CG	1			Essence		Bon
	Motos DT 125	4			Essence		Bon
	Motos SANILI	4		2008	Essence		
KIDAL	Camionnette.OUMSANG	1	K-6163	01/01/2008	DIESEL	DRPIA-Kidal	Bon
	Motos	8			Essence		Bon
	Moto Cross A 150GY	1	K-9141	01/01/2010	Essence	SLPIA Kidal	Bon
Bamako	Great WALL	1	4328 BAT	01/01/2012	DIESEL	DRPIA	NEUF
	Moto Cross A 150 GY	1	K-9163	01/01/2010	Essence	DRPIA	Bon
	Moto Djakarta	2			Essence		Bon
	Moto SANILI	1	CH -4725	2011	Essence	DRPIA	Bon

Annexe 15. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA

DESIGNATION	DNPIA			KAYES			KOULIKORO			SIKASSO			SÉGOU			MOPTI		
	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat
Portable HP Compaq 6110	1	USAID	B															
Micro- ordinateur HP 7540	2	USAID	B															
Ordinateur DELL Triniton Afical	3	GRM	B															
Micro-ordinateurs PC	5	USAID					3	-	1B, 2P	1	-	B	2	-	P	3	-	B
Micro-ordinateurs PC+ imprimante				11	PADEPA-KS	Bon										1	PASAM	B
Microordinateur Toshiba							3											
Imprimante LBP 800																		
Vidéo projecteur	1	USAID	B															
Imprimantes HP Laserjet 1300	1	OMBEVI	B															
Imprimantes	2	USAID	B				3	-	1B, 2P									
Imprimantes Laserjet 1100	2	USAID	P															
Photocopieur de grande capacité et accessoires	1	MEP	B															
Photocopieur de grande capacité et accessoires	1	PASAOP	B															
Photocopieur				5	PADEPA-KS	Bon	1	-	P				2	-	P	1	PASAM	B
Ordinateur DELL Optiplex 210 L	1	Météo	B															
Compaq 7500	1	USAID	B															
Dell optiplex 6x 250	1	USAID	B															
Dell 8300	1	Agetic	B															
Imprimante HP Laserjet P2015	1	Agetic	B															

Ordinateur HP L 1706	1	CSLP	B															
Imprimante HP Laserjet P3005 dn	1	CSLP	B															
Ordinateur HP L 1706	1	-	B															
Imprimante HP Laserjet P3005 dn	1	-	B															
micro-ordinateur portable	1	PASAM	B															
micro ordinateurs portables « Toshiba »	12	LMIS	B															
micro-ordinateur portable	1	LMIS	B															
Fax	1	PASAM	B															
appareil photo numérique « Canon »	4	LMIS	B															
Cellulaires « Nokia »	30	LMIS	B															
GPS	27	LMIS	B															
Serveur secondaire	1	LMIS																
Scanner scanjet 5590	1	PASAM																
ordinateur portable Toshiba L550	1	PRODEZEM	B															
microordinateurs écran plat avec accessoires	6	Etat	B															
imprimantes HP 2055	6	Etat	B															
disques externes 500 G	6	Etat	B															
Serveur	1	Etat	B															

B : Bon ; P : Passable

Annexe 16. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA (Suite)

DESIGNATION	TBOUCTOU			GAO			KIDAL			BAMAKO		
	<i>Nbre</i>	<i>Financement</i>	<i>Etat</i>									
Micro-ordinateur portable				1	PADENEM	B	1	LMIS	Bon			
Micro-ordinateurs PC	1	-	B	1	PADENEM	B				1	-	Bon
Micro-ordinateur Toshiba	1		B									
Ordinateurs + accessoires							1	DDRK	B			
Ordinateurs + accessoires							1	DRSV	P			
Photocopieurs	1	-	Mauvais	1	PASAOP	B	1	PASAOP	B			
Imprimante Laserjet 6L	1	-	B									
Imprimante LBP 800	1		B									
Onduleurs SMART-UPS 700	1	-	En panne									
GPS				04	LMIS	Bon	04	LMIS	Bon			
Téléphone Cellulaire				04	LMIS	Bon	04	LMIS	Bon			
Téléphone Thuraya							01	DDRK	Bon			